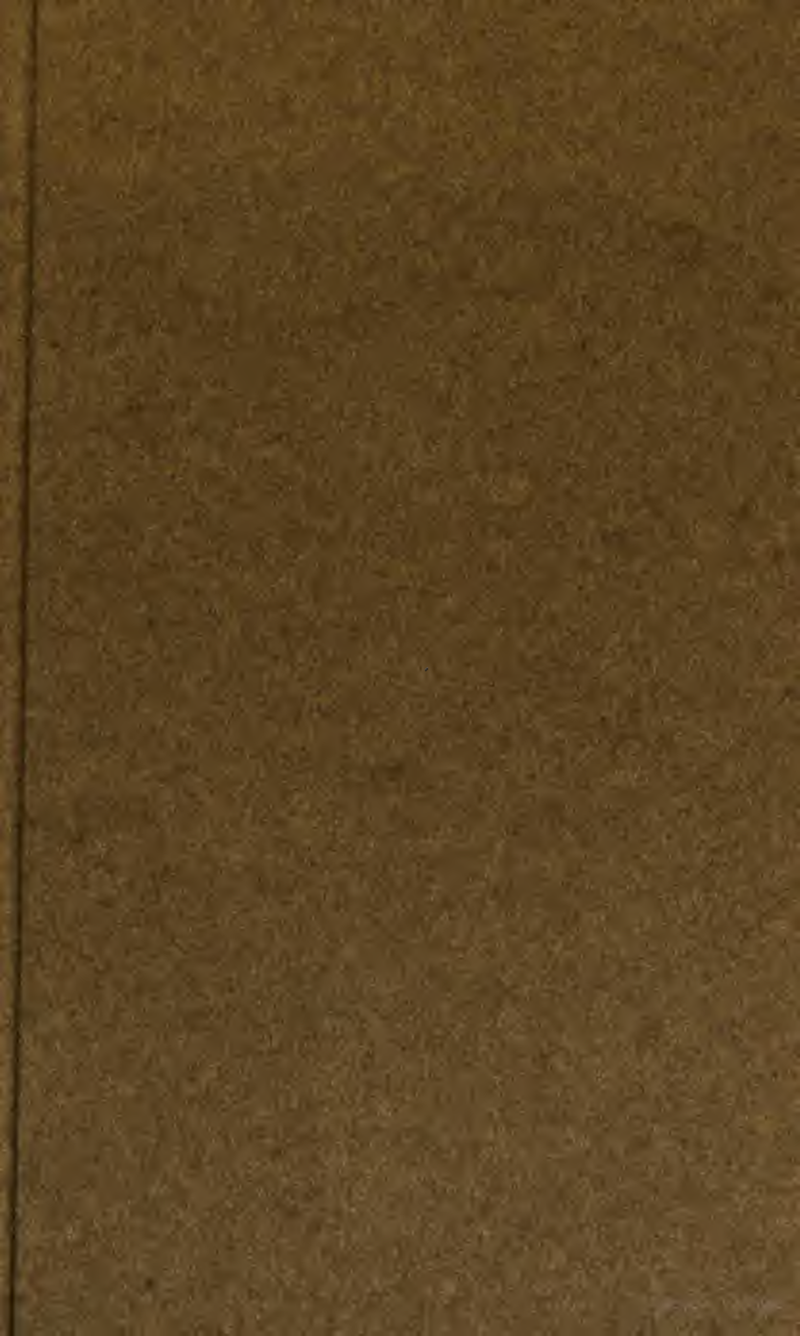
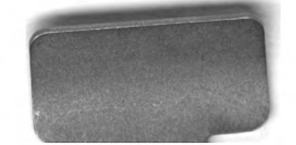




HISTOIRE

DU

MONT SAINT-MICHEL

COMME PRISON D'ÉTAT,

AVEC LES CORRESPONDANCES INÉDITES DES CITOYENS : ARMAND BARBÈS, AUGUSTE BLANQUI, MARTIN-BERNARD, FLOTTE, MATHIEU D'ÉPINAL, BÉRAUD, ETC.

PAR

Fulgence Girard.

PARIS,
PAUL PERMAIN ET Cie, ÉDITEURS,
7, RUE MAZARINE, A L'ENTRESOL.

1849





[illegible]

HISTOIRE

DU

MONT SAINT-MICHEL.

2 Autographen hiezu in d. Hss.-Abt. unter: Dupont, Etienne.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

—

Chroniques de la marine Française sous la République, le Consulat et l'Empire. (*Épuisé*) 5 vol in-8.
Histoire géologique, archéologique et pittoresque du mont Saint-Michel. 1 beau vol. in-8 de 400 pages.
Dissertation sur le camp romain du Chatellier, 1 vol in-8.
Annuaire historique d'Avranches, 1 fort vol in-18.
Sur nos grèves (*Epuisé*) . . . . 2 vol. in-8
Marceline Vauvert. . . . . 2 vol. in-8
Deux martyrs . . . . 2 vol. in-8

Sous presse.

Chroniques de la marine française sous la Restauration . . . . 2 vol in-8
Un drame sur les pontons. . . . . . . 2 vol. in-8

PAUL FÉVAL.

Le château de Croïat . . . . 2 vol. in-8
Les Bandits . . . . 2 vol. in-8

Sous presse.

Un drôle de corps . . . . 2 vol. in-8
Les ouvriers de Paris et de Londres. . 2 vol. in-8

MICHEL MASSON.

Un mariage pour l'autre monde. . . . 3 vol. in-8

LÉON GOZLAN.

Les nuits du Père-Lachaise . . . . . . 3 vol. in-8

ALFRED VILLENEUVE.

Le Cousin du diable . . . . 2 vol. in-8
Les mystères du cloître. . . . . 2 vol. in-8
Rosas. (roman historique) . . . . 2 vol. in-8
La rose de Fresney . . . . 2 vol. in-8

Sous presse.

Les chevaliers du temple. . . . . 2 vol. in-8

G. DE LA LANDELLE.

Le docteur Esturgeot, (*sous presse*) . . . 2 vol. in-8

Imp. de E. Dépée, à Sceaux (Seine)

HISTOIRE

DU

MONT SAINT-MICHEL

COMME PRISON D'ÉTAT,

AVEC LES CORRESPONDANCES INÉDITES DES CITOYENS : ARMAND BARBÈS, AUGUSTE BLANQUI, MARTIN-BERNARD, FLOTTE, MATHIEU D'ÉPINAL, BÉRAUD, ETC.

PAR

Fulgence Girard.

PARIS,
PAUL PERMAIN ET Cie, ÉDITEURS,
7, RUE MAZARINE, A L'ENTRESOL.

1849

CHAPITRE PREMIER.

Destinée fatale. — Nature. — Edifices. — Origine géologique du rocher. — Topographie antique de la contrée. — Druidisme. — Conquête romaine. — Thébaïde gauloise. — Submersion. — Refuge de voleurs. — Oratoire et chapitre. — Ravage des Normands. — Retraite de bandits. — Rolf. — Rétablissement de l'église collégiale. — Richesses et désordres. — Richard Ier. — Monastère bénédictin. — Édifices et fortifications. — Traditions légendaires. — Débauches. — Séquestration. — Crimes.

Il est des noms qui soulèvent tant de souvenirs terribles, qu'ils ne s'offrent jamais à la pensée, qu'entourés d'une sorte de terreur superstitieuse ; la fatalité semble avoir combiné leur destinée, de manière à combler par des catastrophes naturelles, les vides qu'eussent laissés, dans leur action dramatique, les crimes ou les vices des hommes.

Le Mont-Saint-Michel est un de ces noms !...

Étrange nature que ce piton de rochers, rougeâtres et nus, ossements d'un monde détruit, debout dans ces grèves, comme un souvenir de malheur qui survit seul à une existence oubliée!...

Étrange édifice que cette sombre masse de bâtiments que chaque siècle, en passant, a scellés de sa tyrannie, a noircis de son ombre; où chaque phase de civilisation résume, par son empreinte tout ce que nos annales offrent de plus sinistre et de plus odieux!

Soit que l'œil contemple, du pied des talus sablonneux de la rive, ou du sommet escarpé des falaises, cette pyramide insulaire qu'enveloppent, tour à tour, de leur sinistre ceinture, des grèves mouvantes et des flots marneux; soit que l'esprit, plongeant dans le passé, y poursuive l'orageuse péripétie de son histoire, c'est toujours la même impression dont l'âme est saisie : un irrésistible serrement d'effroi; — une terreur mystérieuse plane sur son aspect, comme sur ses destinées.

Une convulsion de feu intérieur déchire le sol et porte au-dessus de son enveloppe de sédiment, de

son écorce, de sa peau schisteuse ce mont irrégulier de granit ; voilà son origine, origine perdue, il est vrai, dans la nuit des temps, mais du moins attestée par la science (1) si elle n'est éclairée par l'histoire.

A l'époque la plus reculée dont les écrits des anciens, et la tradition elle-même, aient conservé et consacré le souvenir, une épaisse forêt entourait ce morne de ses halliers marécageux. Ce lieu, dit un chroniqueur du X.e siècle, d'après une plus ancienne notoriété, se trouvait d'abord à six mille de la plage de l'Océan ; il était fermé par une très épaisse forêt, profond repaire de bêtes féroces (2).

D'après ce monument historique que confirment ou reproduisent tous les manuscrits provenant de la bibliothèque monastique du mont Saint-Michel (3),

(1) De Caumont, Élie de Beaumont, de Humboldt, Boubée, etc.

(2) Qui primùm locus, sicut a veracibus cognoscere potuimus narratoribus, opacissimâ claudebatur sylvà, longe ab oceani, ut estinatur œstu, millibus distans sex, altissima prœbens latibula ferarum. (Ms. n° 34, ultimâ partè, bibl. Abrincense).

(3) Cartulaire, Ms. n° 40. Historia, Ms. n° 34. Prima parte-fondatio, etc., Ms. n° 24, bibl. Abrincense. Histoire n° 22.

une ligne de forts dont le Grouin de Cancale, l'Ile des Landes, la Roche-Herpin, l'Écueil des Fillettes et l'Archipel de Chausey étaient en quelque sorte les vertèbres, formait le littoral ou se brisaient les flots. La Selune après avoir reçu dans son lit, le Cœsna et la Sée, allait dégorger ses eaux, en face Gersey, près Coutances (1).

Le druidisme choisit ces lieux sauvages pour asile de ses mystères et ce mont pour socle de ses dolmens; — ce fut ainsi qu'un baptême de sang humain l'inaugura dans l'histoire.

La conquête romaine brisa les tables de pierre des dieux vaincus, mais l'autel de Jupiter, qu'elle y dressa, ne se leva pas longtemps sur leurs débris. Cette sombre solitude devint, à raison de son âpre caractère (2), un asile de pénitence. Elle fut, aux premiers siècles de l'église gauloise, le centre du

(1) Ptolemée, Ammian Marcellin. Histoire géologique, archéologique et pittoresque du mont Saint-Michel, par Fulgence Girard.

(2) At quia secretoria cœli pro contemplationis subtilitatem rimari volentibus gratissima esse solent eremi loca inib iolim inhabitasse comperimus monachos. (Chr., ms. n° 34, part. ultima, bibl. Abringense).

cénobitisme dans l'ouest, et comme la désigne les *Actes des Saints* une vraie Thébaïde occidentale. Ainsi les rigueurs de la vie ascétique y succédèrent aux horreurs des sacrifices sanglants, sans que ces lieux cessassent d'être un asile de douleurs ; douleurs volontaires, immolation spontanée, mais toujours douleurs et immolation.

Dans les VIe et VIIe siècles une crise naturelle fait subir à ces lieux une nouvelle transformation ; le fils du feu est attaqué par les flots ; la mer ayant rongé son antique barrière, étend progressivement ses conquêtes sur toute cette forêt, jette sur ses arbres renversés un linceul de sables et change ses verts fourrés en grèves livides.

La plupart des ermites fuient ces lieux désolés par les vagues, les deux églises du mont Tombe (1) sont abandonnées. Ce lieu de prière était devenu une retraite de voleurs, lorsqu'en 709, Aubert, évêque d'Avranches, reçut en songe, disent les chroniques, l'ordre de bâtir sous l'invocation de

(1) Églises bâties sous l'invocation de Saint-Étienne et Saint-Symphorien, Ms. n° 22.

Saint-Michel, un oratoire, sur la partie du mont où il trouverait attaché un jeune taureau, dérobé dans la campagne. Douze chanoines furent préposés au service de son autel.

Les ravages dont les Normands désolèrent cette contrée à la fin du IXe siècle, ayant chassé ce chapitre de ses cellules, une troupe de bandits s'établit sur ce mont protégé par ses grèves et ses marais, et de ce refuge étendit ses déprédations dans les campagnes voisines.

Les libéralités de Rolf y rappelèrent la religion, mais, avec la richesse, s'y établit la débauche, et le scandale devint tel que Richard Ier expulsa ces chanoines et remplaça leur église collégiale par un monastère de religieux bénédictins dont Maynard Ier prit le bâton pastoral en 966.

Des bâtiments plus vastes suppléèrent à l'insuffisance des cellules et de fortes murailles enveloppèrent le sommet du rocher où se trouvèrent réunis et protégés les anciennes constructions et les nouveaux édifices.

Quel fut à cette époque le caractère de ce mou-

tier féodal, dont les édifices monastiques et religieux se changeaient en forteresse par une enceinte de remparts ? La politique du duc Normand n'entrait-elle point pour quelque part dans les munificences de sa piété; et ce rocher, que ne protège pas suffisamment au gré de ces hommes de prière ses sables et ses marécages, ne se rattache-t-il pas déjà par la chaîne des tortures à l'histoire douloureuse des bastilles ?

Sur ce point les chroniques sont muettes. Si dès cette époque des cachots politiques régnèrent sous les bâtiments réguliers de ce couvent, les noms et les angoisses des malheureux qu'ils ont reçus sont le secret de leurs murailles dont le temps a dispersé les pierres.

A toutes les époques et dans tous les lieux la tyrannie s'est efforcée d'ensevelir dans le silence et l'oubli l'assouvissement de ses vengeances ; ce fut toujours malgré ses efforts que la voix de ses victimes perça la voûte de leurs culs-de-basses-fosses ; il faut à ses haines l'ombre et le mystère ; c'est pour elle seule que ses ennemis doivent souffrir ; on

dirait qu'elle redoute qu'on affaiblisse, en la partageant, sa féroce volupté, ou plutôt la conscience de ses erreurs lui fait redouter que leur excès même ne fasse éclater sur elle l'explosion de l'indignation publique. Aussi les chroniques sont elles à cet égard plus discrètes encore que les registres d'écrou où des chiffres remplacent les noms.

Cependant malgré la vigilance des despotes et des geôliers, malgré cette ombrageuse conspiration du silence et du mystère, on ne peut douter que, dès les siècles les plus reculés, ce roc sauvage n'ait été une de ces prisons perdues, une de ces arches d'iniquité où les puissants plongeaient, dans la souffrance et dans l'oubli, les malheureux qui les blessaient dans leurs intérêts ou dans leurs passions. Cette funèbre célébrité perce à travers le voile emblématique dont le couvrent les plus anciens romans et les plus vieux poëmes, les traditions et les légendes.

Dans ces écrits d'une époque très reculée le nom de cette montagne n'évoque jamais que des souvenirs de captivité, de persécution et d'angoisses

Nous allons emprunter au roman du Brut une de ces narrations les plus anciennes.

Ce poëme, écrit d'abord en bas-breton, — celtique vulgaire, — fut recueilli par Walter, archidiacre d'Oxford, dans un voyage qu'il fit en France, vers le commencement du XII[e] siècle ; il le confia à Geoffroy de Monmouth qui en composa une version en prose latine ; un trouvère de la même époque, Robert-Wace, le traduisit en vers français, c'est un fragment de ce dernier ouvrage que nous allons tour à tour résumer et reproduire.

« Artur ayant abordé à Barfleur, en Cotentin, ses soldats s'élancèrent de ses nefs et se répandirent dans la contrée ; tandis que le jeune guerrier resté, près de sa flotte, attendait leur retour, il apprit qu'un géant d'une taille colossale

Que un iaians mult corporrus

avait enlevé sur la côte d'Espagne Hélène nièce de Hoel et l'avait transportée sur le mont Saint-Michel,

Nièce Hoel Hélaine ot prise
Rauie l'ot, il mont l'ot mise
Que ou mont Saint-Mihiel apele.

Il n'y avait dans le pays aucun homme assez audacieux qui osât attaquer ce redoutable ennemi,

Quant cil del pais s'assembloient
Et pour combatre a mont aloient
Souvent par mer, souvent par terre,

le géant, sans souci de leurs attaques,

A roces lor nefs depecoit
Mult en ocist, mult en noioit.

La terreur qu'il inspirait était devenue si profonde que la plupart des paysans s'étaient réfugiés au fond des bois.

Et encore là morir quidoient

Danibur était le nom de ce géant. Dès qu'Artur eut appris ces faits, il appela Hue son sénéchal et son sommelier Bedoer et sans avoir fait part à personne de ses desseins, il partit avec ses deux compagnons à l'heure du premier sommeil ; tel fut la rapidité de leur marche qu'ils atteignirent le rivage aux premières clartés du jour.

Sor le mont virent su ardoir
De loin le porent ben veoir.

Mais comme ils virent aussi s'élever du milieu des grèves une autre montagne moins élevée que celle qui avait d'abord frappé leurs yeux, Artur douta vers laquelle ils devaient lancer leurs destriers.

Por ce aloit Artur doutant
En quel mont le gaians estoit
Et el quel mont le trouveroit.

Pour dissiper cette incertitude il ordonna à Bedoer d'aller s'assurer là où ils rencontreraient leur ennemi. Cet écuyer monta dans un bateau qu'il dirigea vers la montagne la plus voisine.

Ni pooit autrement aler
Car plains estoit li flos de mer.

Il eut à peine touché cette île qu'il entendit retentir de profonds gémissements,

El mons oit grans ploureis,
Grans plors, grans sozpirs et grans cris.

Bedoer se sentit frémir, car il crut voir apparaître

le géant, mais il se remit aussitôt, il tira son épée et marcha en avant. Il ne tarda pas à apercevoir une vieille femme, les vêtements en lambeaux et la tête échevelée, étendue et pleurant sur une tombe encore fraîche.

Hélaine souvent regretoit
Grant doeil faisoit, grant cris ictoit.

A peine eut-elle aperçu Bedoer : Imprudent, lui dit-elle, qui es-tu ; quelle fatalité te pousse à la honte et à la peine? cours-tu donc après la mort ! fuis malheureux ; crains que le géant ne t'aperçoive ;

Car sil te voit, ia i morras
Ja de la mort n'escaperas.

Bonne femme, fait Bedoer, suspends tes pleurs et fais-m'en connaître la cause. Qui t'a conduite en ces lieux et quelle est cette sépulture?

Je suis, dit-elle, une infortunée ; je pleure une damoiselle que j'avais nourrie de mon lait ; son nom était Hélène, elle était la nièce de Hoel, son corps repose en ce tombeau. Hélas ! pourquoi fut-

elle confiée à mes soins. Un géant nous a ravies, l'une et l'autre et nous a déposées sur ces rochers.

La pucele vout por gésir
Mais tendre fu, nel pot souffrir
Trop lais, trop gros et trop grans
Trop ahoges fu li iaians
Nel pot la bele soztenir
L'ame li fest del cors partir.
Lasse! dolante ma dolour!

Pourquoi, reprit le sénéchal, n'as-tu pas fui ces lieux depuis la mort d'Hélène?

Tu veux en connaître la cause, répondit-elle, pourquoi te la cacherais-je? Quand j'eus vu Hélène expirer dans les douleurs, j'en éprouvai un violent désespoir, mais le géant me força de rester dans ces lieux.

Pour sa luxure en moi refraindre
A force ma ci retenue
Et à force m'a pargeue

Après de plus longs détails sur l'horreur de son infortune, elle ajouta : il est sur ce mont d'où tu vois se lever ces tourbillons de fumée; il ne va pas tarder à venir selon son habitude.

Por sa luxure refroidir

Retire-toi au plus vite, car il pourrait te surprendre.

Lai moi plorer et faire doel.

Bodoer se hâta d'aller raconter au roi ce qu'il avait appris; celui-ci ordonna à ses compagnons de prendre leurs armes, aux écuyers de préparer les destriers et les palefrois, et comme le flot s'était retiré des grèves, les trois guerriers chevauchèrent vers le grand mont, d'où une colonne de fumée s'élevait encore. C'est moi, dit Artur à ses compagnons, qui attaquerai le géant; pour vous, gardez-vous bien de venir à mon secours que je n'en aie un besoin urgent; car je regarderais comme un malheur et une honte, qu'il fût besoin d'une autre épée que la mienne pour triompher de cet ennemi.

Le géant assis en ce moment devant un grand feu où rôtissait un quartier de porc, coupait des filets dans l'épaisseur du morceau et les faisait

cuire sur les charbons ; sa barbe et ses moustaches étaient souillées de cette chaire grillée.

Artur voulait le surprendre à cette besogne, mais le géant l'ayant aperçu s'élança sur sa massue.

Qui mult estoit grosse et quarrée
Dui paisant ne la portaissent
Ne de terre ne la levaissent.

Le roi tira aussitôt son épée et fondit sur le géant en couvrant sa tête de son écu ; celui-ci lui asséna un tel coup que la montagne en retentit ; Artur quoique surpris de la violence du choc, ne chancela pas, son bouclier en fut cependant entamé; mais son épée frappant aussitôt le géant au front, lui laboura les deux sourcils ; le sang jaillit de la blessure et inonda ses yeux. Dinabur en fut aveuglé, mais,

Comme sangles parmi les pie
Quant li cien l'ont longhes cachie
S'en bat contre le veneuer,

il s'élança sur Artur et le saisit dans ses bras ; le

roi fléchit d'abord sous cette masse, mais se redressant soudain, il parvint par force et par adresse à se dégager de ce terrible embrassement; multipliant aussitôt ses attaques, il enveloppa son ennemi dans un cercle de fer,

Tant alloit Artur gandissant
Souuent derrière, souuent deuant,

qu'enfin la lame de la victorieuse *escalibur* ouvrit le front du colosse; il tomba en poussant un cri semblable au bruit que fait un chêne tombant sous l'effort de la tempête.

Tel escrois fist al caement
Comme caines qui ciet par vent.

C'est ainsi que, dès une époque antérieure au XII[e] siècle, ce rocher apparaît dans les chants légendaires de la poésie entouré de ce sentiment d'horreur et d'effroi qui doit plus tard glacer son histoire. Était-ce donc une mystérieuse divination de ses destinées; ou le trouvère n'avait-il pas plutôt voulu remémorer sous les voiles allégoriques du

roman, quelque scène atroce dont ce rocher avait déjà été le théâtre ?

Un commentaire de ce poëme, possédé par la bibliothèque d'un savant archéologue normand, M. de Béranger, a adopté cette supposition dernière; l'auteur de cet écrit a vu, dans cette fable poétique, une allusion à quelqu'aventure, à quelque drame remontant soit à l'époque des orgies et des scandales qui provoquèrent les répressions du duc Richard, soit même à l'administration pastorale des premiers abbés.

A l'appui de cette opinion, il rapporte qu'une femme encore jeune, mais dont d'odieux traitements avaient brisé le corps et égaré la raison, était renfermée, comme possédée du démon, dans nne salle basse du prieuré de Saint-Pair, sur la fin de la prélature de l'abbé Suppo. Elle y mourut en 1016.

Cette malheureuse était Italienne d'origine; elle était venue s'établir au mont Saint-Michel, quelque temps après l'arrivée de l'abbé, élu pour la seconde fois par le chapitre conventuel. Suppo lui fit d'a-

bord, à titre de parent, de fréquentes visites; ses assiduités s'étant ralenties, puis ayant presque complètement cessé, motivèrent de la part de la jeune femme des démarches indiscrètes et des plaintes plus indiscrètes encore. Sa disparition subite fit cesser le scandale.

Neuf années après, elle était transportée du mont Saint-Michel au prieuré de Saint-Pair, dans l'état où, deux ans plus tard, la frappa la mort.

La démolition de l'un des piliers qui supportait les arceaux de la belle voûte romane de l'église abbatiale, amena, il y a quelques années, la découverte d'un fait qui peut également produire des inductions favorables à cette interprétation; le cercueil d'un très jeune enfant fut trouvé scellé dans un massif de maçonnerie, remontant à l'administration de Hildebut II (1017-1023); grâce à l'enveloppe préservative dont le mortier l'avait défendu contre l'action dissolvante de l'air, ce cercueil renfermait encore, après plus de huit siècles, des débris humains reconnaissables. Le crime, dans cette vie d'hypocrisie et de débauche, n'était-il

pas souvent la conséquence du vice? La séquestration et l'homicide n'étaient-ils pas des anneaux nécessaires de cette chaîne monastique qui commençait par la luxure? La crainte du scandale ne veillait-elle pas à la porte de ces monastères, les yeux dévotement baissés, mais cachant sous la bure sa main sanglante? Combien d'infortunées pour en avoir franchi le seuil, entraînées par la passion brutale, ont vu la porte des cachots se fermer sur elles, ou s'ouvrir, sous leurs pas, la terre de la Tombe?

CHAPITRE II.

Prison claustrale. — Roger Ier. — Élection irrégulière. — Mécontentement monastique. — Explosion tardive. — Rigueurs. — Incarcérations et exils. — Roger II et Robert de Thorigny. — Magnificences et tortures. — Oubliettes. — Cachots. — Mystères. — Pierre Leroy. — Petit exil. — Porte fortifiée. — Son caractère. — Gloire militaire. — François Ier duc de Bretagne. — Gilles son frère. — La vieille. — Le confesseur. — Imprécations prophétiques. — Meurtre. — Le moine et le duc. — Effroi et remords.

Le commencement du XIIe siècle nous présente, dans les chroniques même du mont Saint-Michel, la preuve que ce monastère renfermait plusieurs cachots. Contrairement aux droits d'élection dont le couvent se prétendait investi par la générosité des princes, ducs normands, Roger Ier, moine profès de Saint-Etienne de Caen, et chapelain de

Guillaume-le-Conquérant, avait été revêtu de la dignité abbatiale du mont Saint-Michel, par la désignation du souverain. Si les ressentiments qu'en éprouvèrent les religieux semblèrent d'abord calmés par la générosité que déploya l'abbé dans ses rapports avec eux, ils se ranimèrent avec une telle violence, après vingt-cinq ans de prélature, que Roger déployant autant de fermeté qn'il avait d'abord montré de ménagements, plongea dans les cachots de son moutier quelques-uns des moines les plus turbulents, et fit saisir les autres par les officiers du duc, qui les transportèrent dans divers monastères de la Normandie.

Ce siècle vit les édifices du mont Saint-Michel se compléter par la construction des plus belles parties architecturales que l'artiste admire encore dans ce faisceau de monuments. Roger II et Robert de Thorigny y laissèrent surtout d'éclatantes traces de leur passage. Ce merveilleux corps de bâtiments où des voûtes d'une légèreté aérienne supportent d'autres voûtes non moins belles, avec une solidité que le temps n'a pu faire fléchir; ces immenses

écuries aux piliers massifs, cette vaste salle des gardes, aux colonnes audacieuses, cette salle de chevaliers dont l'aspect a quelque chose de si féodalement guerrier que ses échos semblent avoir retenu un bruissement d'armes; ces réfectoires enfin dont les voûtes élevées, le jour éclatant, l'aspect grandiose rappellent cette vie d'exhubérante richesse et de gourmandise sensuelle dont ils étaient le siége fastueux ; tous ces séjours, tous ces asiles des puissants et des heureux ne forment qu'un des aspects de ces célèbres édifices.

A côté de ces pièces féodales où de hardis et joyeux propos se mêlaient à de provoquants bruits d'armes; à côté de ces vastes salles de banquet où les rires de l'ivresse secouaient une atmosphère chargée de l'esprit des vins et de la fumée des mets, descend, le long des flancs du rocher, un long escalier de pierre qui tourne brusquement, pour plonger dans la montagne.

C'est là, bien au-dessous des deux clochers, dont Robert de Thorigny avait couronné le portail de l'église, au-dessous de cette bibliothèque où dans

ses heures de recueillement se réfugiait l'étude, sous cette galerie du *proumenoir* dont tant de pas avinés ont battu les dales, dans les entrailles de granit du mont lui-même, que ce dernier abbé a fait creuser et construire ces oubliettes qui recevaient des corps vivants, et dont le canal, lavé par les infiltrations naturelles, rendait à la mer une pourriture liquide ; ces cachots où la captivité devenait une agonie, la vie une torture.

Il faut être descendu dans ces horribles tombeaux, il faut avoir frissonné dans leur atmosphère humide, pour concevoir jusqu'où peut aller la rage des bourreaux. Un sol de pierre, — le rocher même,— des murailles si épaisses que le trou qui y laisse pénétrer l'air, semble un long tube; une voûte surbaissée, élevée d'un mètre et demi à peine au-dessus du sol, de sorte que le malheureux plongé dans ce sépulcre, ne peut y vivre que couché ou accroupi;... tels sont ces culs de basses fosses, auxquels on a ouvert de nos jours une entrée latérale, mais où l'on descendait jadis les prisonniers par un orifice pratiqué dans la voûte.

Et le monstre par l'ordre duquel ont été creusés et construits ces trous d'angoisses, est un des abbés dont les cartulaires ont inscrit le nom avec le plus de vénération et d'orgueil ; c'était l'ami et le confident des rois, le conseiller des papes, l'honneur du sanctuaire, la lumière des conciles ; c'est un savant que l'on cite et que l'on admire ; c'est Robert de Thorigny. Oh ! que l'historien ne peut-il concentrer dans son cœur toute la rage et tous les désespoirs qui ont grondé dans ces abîmes, toutes les malédictions qui en sont montées vers le ciel, pour prononcer le nom de ce misérable avec assez d'horreur !

Ces *in pace,* dont il ne reste plus aujourd'hui que deux compartiments, n'étaient pas les seuls cachots qu'il eut fait construire ; des parties plus élevées de ses constructions en renferment plusieurs autres et particulièrement cette pièce carrée dans laquelle fut construite, plus tard, la cage de bois et de fer où nous verrons enfermer successivement plusieurs prisonniers d'Etat.

Deux documents sur cette captivité ténébreuse

sont cependant parvenus jusqu'à nous ; l'un est le règlement de cette prison : d'après ses prescriptions les prisonniers devaient sortir une fois par semaine, accompagnés par un moine, pour prendre l'air pendant une heure au moins ; le prieur accompagné d'un religieux devait visiter tous les mois les prisonniers fous et les détenus. L'autre est une plainte dressée par un religieux qui avait été renfermé 21 ans dans les cachots ; elle fut suivie d'une enquête faite par le bailli dans le monastère même.

Mais telles étaient les précautions, tel était le mystère dont ces lieux de souffrance étaient entourés, que pas un des malheureux qu'y plongea le despotisme, n'a laissé son nom sur les chroniques, les obituaires ou dans les traditions et les souvenirs. Cette lamentable histoire n'est écrite que par l'existence des prisons où s'accomplissaient et s'ensevelissaient ces drames.

Cependant le nombre des victimes que les rigueurs ombrageuses de la féodalité et du despotisme y jetaient à la douleur et à la mort, était si considé-

rable, que nous voyons sans cesse s'accroître celui de ces cellules de deuil. C'est à Pierre Leroy qui prit en 1386 la crosse et le glaive de cet établissement mi-forteresse et mi-moutier, qu'est due la ligne de bâtiments qui forme la façade sud-est du monastère, et dont la principale tour *la Perine* conserve son nom. Ces constructions furent postérieurement affectées sous le titre de *Petit exil*, à la détention des prisonniers d'Etat.

Il fit également élever la porte militaire de cette forteresse monastique.

On ne saurait vaincre le serrement d'effroi que l'on éprouve devant cette entrée, dont l'ouverture est resserrée entre deux tourelles encorbellées sur deux pilastres en granit, et qui par leurs formes semblent deux gigantesques canons de l'époque, dressés sur leur culasse. Cette baie ténébreuse où rampe un escalier de granit dont les degrés montent, fuient, se perdent dans l'ombre, forme bien la digne entrée d'une bastille. Malgré ces meurtrières, ces machicoulis et ces crénaux, on sent bien que l'on n'est pas devant un château-fort.

On ne sent pas plus la forteresse sous cette apparence guerrière, qu'on ne sent le militaire sous l'uniforme d'un geôlier.

« Qu'elle est sombre et désespérante, dit Max-« Raoul en parlant de cette entrée, pour celui « qui en monte les marches debout et les fers aux « bras !

« Pour moi, ajoute-t-il, qui ai pénétré sous les » voûtes, dans les cachots de ce labyrinthe de « granit, qui ai étudié de près les hommes et les « lieux d'aujourd'hui, j'ai cru voir plus d'une fois « en montant l'escalier ces mots écrits en lettres « de souffre ardent au fond du sombre vestibule :

Lasciate ogni speranza voi ch'intrate.

Le XVe siècle devait cependant jeter une auréole de gloire militaire sur le front de ce sombre édifice. La bannière des lis, renversée dans toute la France septentrionale, devait du haut de ses tours seules, flotter et flotter glorieusement sur toute cette contrée.

Ses cachots allaient s'encombrer de prisonniers, mais cette fois d'Anglais captifs, de prisonniers de guerre. Le nombre en était tel, en novembre 1424, que Louis d'Estouteville, gouverneur militaire de cette place, se vit dans la nécessité de les faire transférer dans l'intérieur du pays.

Cet intermède guerrier devait cesser avec cette invasion britanique que 1450 rejeta dans les flots.

L'histoire de cette bastille religieuse allait enfin entrer dans une phase moins ténébreuse. Quelques rayons allaient commencer à pénétrer dans son ombre, mais avant d'aborder ce nouvel ordre de faits, il importe de recueillir un épisode, dont une des scènes s'accomplit au pied même de ce rocher.

Cet épisode appartient trop intimement à l'histoire des prisons d'Etat, pour rester en dehors de ce récit; c'est pourtant un de ces faits qui bien qu'universellement affirmés par les chroniqueurs du temps, peuvent parfaitement être révoqués en doute par les siècles qui recueillent cet

héritage historique, et dont la prolucidité magnétique pourrait seule donner l'explication.

François Ier, duc de Bretagne, venait d'enlever Avranches aux Anglais, lorsqu'un messager lui annonça la mort de son frère. Pendant que ses troupes se portaient sur Tombelaine, encore occupé par les insulaires, — et dont la prise devait compléter son triomphe, — François voulut assister à un service solennel qu'il fit célébrer au mont Saint-Michel, pour le repos de l'âme du duc Gilles.

Quel sentiment le conduisait au pied des autels : était-ce l'hypocrisie de la douleur? N'était-ce pas plutôt le remords?

La perte qu'il pleurait était le dernier acte d'un drame lugubre, dont le château de la Hardounaye avait été le théâtre. Cédant aux inspirations d'une haine personnelle, François avait fait arrêter son frère Gilles, contre les débordements duquel s'élevait la voix publique. Il le fit enlever de son manoir du Guildo, dont les épaisses mu-

railles de granit dominaient l'embouchure de l'Arguenon.

Après avoir été traîné des tours fortifiées de Dinan, Châteaubriand, Moncontour dans celles de Touffon, Gilles fut enfin plongé dans une salle basse du château où devait se dénouer cette aventure funèbre.

Robert Roussel, Jean de la Haise et plusieurs autres complices, auxquels François avait confié sa vengeance, songèrent d'abord à le faire périr par la faim; mais les gémissements de cet infortuné, ayant frappé l'oreille et déchiré le cœur d'une pauvre villageoise, elle se glissa la nuit dans les fossés et parvint jusqu'à la grille du cachot où le jeune prince luttait contre les angoisses de la mort.

Ce fut en partageant avec lui ses aliments que cette femme dévouée parvint à suspendre le crime; mais les geôliers étonnés de la lenteur de l'agonie, demandèrent au poison le moyen d'en précipiter la fin.

Gilles, sentant alors en son sein les ravages des substances mortelles, supplia sa protectrice d'ap-

peler auprès de lui un confesseur. Ce fut un père cordelier, d'un couvent voisin, que dans la nuit du 24 au 25 avril 1450, cette femme conduisit au soupirail grillé de la prison.

Ce religieux, après avoir reçu les aveux du mourant, lui ayant parlé de pardon et d'oubli, Gilles, recouvrant ses forces, dans l'exaltation du désespoir, s'écria :

« L'oubli, mon père! je ne vous ai donc pas
« dit les tortures dans lesquelles j'expire? Le par-
« don! mais ne serait-ce pas une impiété? Abel a-
« t-il pardonné à Caïn? Oh! non, mon Dieu!
« pour le fratricide, ni pardon, ni oubli; ce n'est
« point à ta clémence que j'en appelle, c'est à ta
« justice. »

Et se levant dans le paroxisme de la vengeance

« Allez, mon père, allez trouver mon bour-
« reau, dites-lui que son frère mourant le cite
« devant le tribunal suprême; dites-lui, au nom
« de Dieu, que, dans quarante jours, il compa-
« raîtra avec moi devant la justice éternelle! »

Cette crise avait épuisé ses forces ; il retomba sur les dalles du cachot.

Ses assassins l'ayant trouvé le lendemain respirant encore, lui arrachèrent, en l'étranglant, ce dernier souffle de vie.

L'office funèbre fut célébré le 8 juin avec toute la solennité que le monastère put déployer devant le duc, qu'il comptait au nombre de ses bienfaiteurs. Le service terminé, au moment où François quittant le mont Saint-Michel pour aller reprendre le commandement de son armée, arrivait près de la porte extérieure des fortifications, un religieux cordelier s'approcha de lui, et saisissant la bride de son cheval :

« Un instant, duc... »

Le religieux rejeta sa capuce de bure en arrière, et reprit d'une voix forte :

« Moi, prêtre indigne, je suis pour vous le mes-
« sager d'un mourant. Au nom de Gilles, votre
« frère, odieusement assassiné, François, duc de
« Bretagne, je vous somme de comparaître, dans
« quarante jours, devant le tribunal de Dieu ! »

Il dit, replaça son capuchon sur son front et s'éloigna aussitôt.

Le duc, effrayé par cet appel, s'efforça de dominer sa terreur ; il rejoignit ses troupes à Tombelaine ; ayant prévenu une attaque par une capitulation, il retourna en Bretagne où il succomba le 18 juillet suivant, à une hydropisie cruellement compliquée par ses obsessions mentales.

CHAPITRE III.

Louis XI et le Mont Saint-Michel. — Harmonies. — Magnificence royale. — Second et troisième voyages. — La cage de bois. — Noël Beda. — Audacieuse indépendance. — Arrêt. — Enlèvement. — Long supplice. — Prisons nouvelles. — Gautier, sa fuite et sa mort. — Prisonniers Écossais. — Leur évasion. — Enquête. — Guerres de religion. — Chefs huguenots prisonniers. — Efforts des protestants. — Tentative hardie de Montgommery. — Double trahison. — Ruse contre ruse. — Massacre des soldats. — Fuite des chefs. — Funérailles.

Douze années s'étaient à peine écoulées depuis que le duc François s'était éloigné de cette montagne, le cœur glacé d'effroi, lorsque la politique ou la piété y conduisirent Louis XI, qui voulait, disait-il, honorer dans ce lieu de sa prédilection l'archange Saint-Michel, l'un des célestes protecteurs de la France.

Le spectacle que ce mont offrit à ce monarque, le Pygmalion des Bastilles, dut frapper puissamment son esprit, si l'on juge de ses impressions par la munificence qu'il déploya envers ses religieux. L'isolement de ce roc, ses sables perfides, ses hautes murailles, ses nombreux cachots, ses oubliettes profondes ; tout lui sourit. Ce redoutable moutier et l'ami de Tristan se comprirent ; un lien sympathique sembla s'établir spontanément entre ces deux natures si pleines d'harmonie. Le roi adopte et décore le monastère ; le monastère gardera les prisonniers du roi.

C'est à partir de cette époque que le mont Saint-Michel devint historiquement une prison d'état.

Cette visite eut lieu en 1462. Louis XI ne quitta ses hôtes qu'après avoir donné 600 écus d'or et une statuette également en or avec une chaîne du même métal qu'il avait longtemps portée lui-même. Il leur concéda en outre plusieurs moulins situés dans la contrée, pour prix de quelques droits assez incertains qu'ils revendiquaient sur une portion du rocher de Grandville.

Ce voyage ne fut pas le seul qu'il fit en ce lieu ; il y revint en 1469, ouvrir et présider le premier chapitre de l'ordre chevaleresque qu'il avait fondé sous le patronage de saint Michel, le 1er août précédent dans le château d'Amboise. Il y reparut encore en 1472, sous prétexte de l'accomplissement d'un vœu religieux, mais conduit par de plus sombres motifs. Il venait s'assurer de l'exécution de ses ordres secrets et faire peser son froid regard sur ses victimes.

Ce fut dans une de ces visites qu'il fit construire dans une des cellules de réclusion, placée au-dessus des cachots, cette célèbre cage de bois, semblable à celles inventées par le cardinal La Balue pour la Bastille, et dont par un juste châtiment le pieux inventeur subit le premier le supplice.

Cette machine, formée de solives de chêne distantes les unes des autres de trois pouces, avait dix pieds de long sur huit de largeur. Elle était placée de manière que le couloir qu'elle laissait entre ses barreaux et les murailles suintantes du cachot permettait au geôlier d'en faire le tour.

Le premier des infortunés renfermé dans cette cage de torture dont l'histoire ait recueilli le nom, est Noël Beda, syndic de la Faculté théologique de Paris. Ce savant, né en Picardie, selon Moreri, et dans l'Avranchin, selon Duboulay, avait été principal du collége de Montaigu, à Paris, en 1502, docteur en droit civil et en droit canon, en 1507, avant d'être élevé à la haute dignité scholaire où devait le frapper la vengeance royale.

Caractère ardent, esprit frondeur, Beda s'était surtout signalé par son zèle et ses efforts pour arracher l'enseignement théologique à l'ornière des vieilles méthodes, et pour secouer la poussière des écoles qui couvrait toutes les questions. Sous son impulsion le corps qu'il dirigeait se laissa emporter dans plusieurs démarches où la raison ne resta pas toujours dans les limites de la prudence; la politique de François Ier, envers l'Angleterre, fut pour lui l'objet des plus vives critiques qui éclatèrent jusque dans ses sermons.

Ce fut à la suite d'un arrêt du Parlement qui le condamna à faire amende honorable, pour outrage

à la majesté royale et à la vérité, qu'il fut enlevé par ordre exprès du souverain et jeté dans les prisons du mont Saint-Michel.

Telle fut la rigueur des prescriptions imposées aux religieux à son égard, que ni son caractère sacerdotal, ni sa réputation européenne, ni la protection de Robert Cénalis, évêque d'Avranches et son ami, ne purent adoucir la rigueur de sa captivité. L'horrible cage dans laquelle il était enfermé ne s'ouvrit même pas devant son agonie; il y expira le 8 janvier 1537 selon les auteurs de la *Biographie universelle*, et le 28 du même mois d'après le *Gallia Christiana*.

Le nombre des prisonniers d'état enfermés dans cette bastille de l'occident dut être très considérable dans le commencement de ce siècle, car c'est de cette époque que date le corps de prisons que surmonte le logis abbatial, comme si l'auteur de cet édifice, Guillaume de Lamps, trente-quatrième abbé, eut voulu réaliser ce verset du psalmiste : *Ponam inimicos tuos scabelum pedum tuorum.* Et en effet, les abbés eurent dès-lors sous leurs

pieds la plupart des captifs confiés à leur vigilance.

L'insuffisance des cachots et peut-être la fréquence des évasions avaient puissamment influé sur l'érection de ces constructions nouvelles; le bel et large escalier qui les sépare de l'église et qui conduit de la *Belle Chaise*, sorte d'*atrium* du monastère, à la porte latérale de la vieille basilique, fut bâti sous le même prélat. La plate-forme qui règne au sommet de cet escalier ne tarda pas à devenir le théâtre de la scène dramatique à laquelle elle doit son nom.

Un détenu nommé Gautier était parvenu, grâce à son habileté de ciseau, et aux petits services qu'elle lui avait permis de rendre aux religieux, à jouir dans le monastère d'une demi-liberté, qu'il devait sans doute également, en grande partie, à la légèreté des griefs qui planaient sur lui. La possibilité de reconquérir une liberté entière enflamma son imagination et fit prendre l'essor à ses vœux. Il profita de la nuit de l'une des grandes fêtes couventuelles pour s'échapper de ces lieux où devait se consumer sa vie.

Repris quelque temps après, il fut reconduit sur ce rocher et plongé dans l'un des plus profonds cachots, dont les épaisses murailles rassurèrent ses geôliers contre toute nouvelle tentative de fuite.

Plusieurs années s'étaient écoulées pour ce malheureux dans l'ombre glacée où il invoquait inutilement la mort, lorsqu'à force de sollicitations, et grâce à l'intervention d'un religieux, l'un de ses anciens protecteurs, — qui de temps en temps recevait sa confession, — il obtint, le jour de Pâques, d'être conduit dans l'église pour y assister à une basse-messe.

Le recueillement avec lequel il semblait en suivre les prières était tel, que les deux frères convers qui l'accompagnaient ne remarquèrent point le regard avide qu'il porta plusieurs fois sur le portail, que le beau soleil d'avril emplissait de ses rayons, ils s'associaient au contraire de toute leur ferveur aux cérémonies du prêtre, lorsque le pauvre captif, profitant du moment où le sacrifice les tient prosternés, réunit toutes ses forces, se lève, court vers la plate-forme. Ses gardiens s'é-

lancent sur ses traces. L'atonie et l'engourdissement de ses membres vont le trahir ; mais, par un suprême effort, il parvient à franchir le parapet au moment où ses geôliers vont le ressaisir. — Cette fois il est libre !....

Son corps, brisé de rochers en rochers, fut relevé sans vie. Cette plate-forme prit dès-lors le nom de Saut-Gautier qu'elle porte encore. La vaste perspective qu'offre de ce point la réunion de la côte de Normandie et de la plage bretonne lui avait fait donner le nom de Beauregard.

Malgré les édifices au moyen desquels Guillaume de Lamps s'était efforcé de compléter la clôture de cette maison de force, les religieux durent se persuader qu'il n'y a pas de murailles si épaisses, de remparts si élevés que l'amour de la liberté ne puisse les percer et les franchir. Trois gentilshommes écossais leur en donnèrent une preuve nouvelle.

Ces étrangers s'étaient réfugiés en France, après s'être vengé des outrages du cardinal Davy, en le frappant dans le château de Saint-André en Écosse;

ils furent arrêtés par ordre du roi et renfermés au mont Saint-Michel. Les voûtes de cette prison ne pesèrent pas longtemps sur eux; ils disparurent et furent demander à d'autres pays l'hospitalité que leur avait refusée la terre de France.

Le bailly de Caen, chargé, en 1548, de constater leur mode d'évasion et d'en punir les complices, ne put, à bout d'enquêtes, que s'en prendre à la négligence de la garnison, dont le capitaine, le sieur Monbray, fut frappé de dégradation et plusieurs des soldats atteints de peines diverses.

Les guerres de religion qui ensanglantaient la France, comblèrent les cabanons et les cachots de cette place monacale et guerrière d'une nouvelle population de prisonniers. Ce fut aux chefs des huguenots que furent réservés les privilèges de ces lieux d'angoisses. Cette particularité explique les nombreux efforts qu'ils firent pour s'en rendre maîtres.

La tentative que le comte de Montgommery dirigea en personne en 1591, a droit, malgré son dénouement sanglant, de fixer particulièrement

l'attention du lecteur ; nulle ne fut conduite avec plus d'audace et d'habileté ; nulle ne fit courir à la garnison et aux religieux un plus formidable péril.

La prise de Pontorson ne laissait plus aux catholiques, dans l'Avranchin, d'autre place forte que le mont Saint-Michel ; c'était là aussi qu'ils avaient déposé les trésors des églises et leurs principaux prisonniers. Les protestants, dont les armes étaient toujours venues se briser contre ce rocher, s'en vengèrent en massacrant tous ceux de ses défenseurs qui tombèrent en leur puissance. Montgommery, leur chef, conçut cependant l'espérance de faire de l'un de ses prisonniers un instrument de ses projets.

Ce malheureux, placé entre les horreurs du supplice et les séductions d'une forte récompense, promit de lui livrer l'abbaye, et reçut 200 écus sur le prix de sa trahison. L'habileté du plan semblait assurer le succès de l'entreprise : ce soldat devait introduire une troupe de protestants dans les salles basses du monastère, au moyen de

la machine qui servait à y faire entrer l'eau et les provisions.

La nuit fixée pour l'accomplissement de ce projet arriva : tout semblait en favoriser l'exécution. Un de ces épais brouillards, dont les soirées du printemps enveloppent si fréquemment ces grèves, prêtait à la colonne expéditionnaire le voile protecteur de son ombre.

L'abbaye et la ville allaient se livrer, avec sécurité, au sommeil que des cris de mort devaient rompre, lorsque le soldat, vaincu par les images sanglantes dont le bourrelait la pensée de son crime, courut se jeter aux pieds du gouverneur, avoua le complot et implora son pardon. Cet officier l'accueillit avec bonté, et concevant l'espérance de faire tomber sur la troupe ennemie le coup perfide dont elle voulait frapper les religieux et les soldats, il l'assura non-seulement de sa grâce, mais il lui promit qu'une obéissance com plète à ses ordres lui donnerait des droits efficaces à sa reconnaissance. Il lui adjoignit deux compagnons, et lui ordonna ensuite d'exécuter scrupu-

leusement ce dont il était convenu avec l'ennemi.

Toutes les mesures nécessaïres dans la circonstance, pour le succès de ses projets, furent prises avec une prudence et un mystère qui ne purent laisser comprendre aux aggresseurs que leur tentative était découverte; chacun était à son poste lorsque les protestants signalèrent leur présence.

Les chefs les plus distingués du parti, les Montgommery, les Sourdeval, les Chasseguey, avaient pris eux-mêmes, pour cette expédition, le commandement d'une troupe nombreuse d'hommes d'élite. Les assurances dont la voix du soldat flatta leur espoir, chassèrent de leur esprit toute inquiétude.

La corde de la machine, dite *les poulains*, s'abaissa vers la grève, et quatre-vingt-dix-huit fois elle introduisit un ennemi sous les sombres voûtes du moutier. Les protestants étaient accueillis à leur entrée par les deux autres soldats que le premier disait avoir gagnés; ils les conduisaient à une table voisine, et après leur avoir versé une rasade de vin, les faisaient entrer dans la salle des

gardes, où ils tombaient sous les hallebardes de la garnison.

Le silence qui ne cessait de régner dans le monastère après l'introduction d'une compagnie aussi nombreuse, inspira de l'inquiétude aux trois chefs, ils interpellèrent le soldat. Celui-ci leur ayant répondu que leur troupe s'était répandue dans les logis monastiques, où partout triomphaient leurs efforts, ils demandèrent que, pour témoignage de ce succès, on leur jetât le cadavre d'un moine.

Un prisonnier de guerre fut revêtu d'une robe conventuelle, et leur fut jeté, le corps percé d'un coup d'épée.

La lenteur avec laquelle avait été exécutée leur demande, ne permit pas à leurs soupçons de s'évanouir à l'aspect de ce cadavre sanglant. Montgommery ne voulut point se hasarder dans cette forteresse perfide, sans s'y être fait précéder par son page ; ce jeune homme étant monté et ayant aperçu l'intérieur de la salle désert, fit retentir le cri : Trahison ! et se laissa cheoir.

Ce cri fut un double signal : de fuite pour les protestants, qui se virent trahis, d'attaque pour les garnisaires du mont Saint-Michel ; les premiers, en se précipitant vers les grèves, essuyèrent une grêle de pierres et de balles qui en frappèrent mortellement plusieurs.

Tous les cadavres furent enterrés le lendemain à quinze pas de l'embrasure qu'ils avaient franchi la veille avec des instincts de carnage, tandis qu'ils marchaient à la mort !

CHAPITRE IV.

Henri IV. — Richelieu. — Louis XIV. — Lettres de cachet. — Insuffisance des cachots. — Le logis abbatial transformé en prison. — H. Dubourg. — Patriotisme et fermeté. — Son enlèvement. — Il est jeté dans la Bastille. — Ordre du roi. — Émissaires. — Transfert du journaliste au Mont Saint-Michel. — Cage. — Angoisses du prisonnier. — Le prieur attendri fait connaître à sa femme le lieu de sa captivité. — Lettre de cette dame. — Distractions. — Infirmités et douleurs. — Plaies. — Rats dévorants. — Son agonie. — Sa mort.

Les guerres de religion que la fin du XVI[e] siècle, fit gronder autour de ce rocher, furent pour lui une tourmente temporaire; elles passèrent comme avait passé l'invasion étrangère dans le siècle qui les avait précédées, et à peine leurs derniers nuages se furent-ils évanouis dans la sérénité

du règne de Henri IV; que les portes de ses prisons s'ouvrirent devant les prisonniers protestants, comme elles s'étaient ouvertes pour les prisonniers anglais. La forteresse redevint Bastille. Les lettres de cachet seules en firent crier les verroux, et chaque règne s'en montra progressivement plus prodigue.

Richelieu, ce puissant niveleur, jeta bien quelques nobles écussons à la rouille de ces cachots; mais ce ne fut que sous le règne de Louis XIV, qu'ils reçurent le large tribut de victimes que leur avait payé le XVe siècle. L'orgueil cruel de l'hôte de Versailles éclata en plus de proscriptions que l'anxiété fiévreuse de l'hôte de Plessis-les-Tours. Tel fut le nombre des malheureux que chaque marée sembla jeter sur cet écueil, que les cachots, les souterrains et les prisons, dont chaque siècle avait multiplié les cellules ténébreuses, devinrent insuffisants pour recevoir les détenus.

L'encombrement de tous ces asiles de douleur était tel, que d'après l'histoire manuscrite de Dom Huynes, deux nouveaux prisonniers, le sieur

de Fougère et le sieur des Faucheries, ayant été remis au gouverneur, M. de la Chatière, avec la recommandation expresse d'une surveillance active, cet officier fut dans la nécessité de convertir en lieu de détention, la salle du logis abbatial où se tenaient les cours de théologie et de philosophie.

Parmi ces détenus, il en est particulièrement un qui a laissé de profonds souvenirs : c'est un journaliste hollandais, H. Dubourg.

Cet écrivain rédigeait à Francfort une feuille politique, que son indépendance et son courage avaient entourée de l'estime publique. Louis XIV ayant été plusieurs fois l'objet de ses vives critiques, le journaliste vit la séduction et l'intimidation tenter tour à tour d'obtenir son silence. Vains efforts; le patriote fut inflexible!... on ne put acheter sa plume, ni la briser. Sa verve indépendante n'en prit qu'un essor plus hardi. Il attaqua même l'ambition et la tyrannie du Grand roi avec une vigueur et une justesse qui allumèrent dans le cœur de ce souverain le veu et le besoin d'être vengé.

Il fit appeler le lieutenant-général de police, et

après lui avoir communiqué un des articles, il lui déclara que ni la nationalité de l'auteur de ce factum injurieux, ni l'inviolabilité du sol qu'il habitait ne devaient le soustraire au châtiment.

Le magistrat assura le monarque que sa volonté serait accomplie. Des émissaires affidés reçurent des instructions et partirent immédiatement pour la Hollande. Arrivés à Francfort, ils étudièrent d'abord les habitudes du journalite. Un soir que seul et plein de sécurité il quittait l'imprimerie de sa gazette, pour rentrer chez lui, il est saisi par quatre hommes, bâillonné et jeté dans une chaise de poste qui prend au galop la route de France.

Quelques jours après, le lieutenant de police vient apprendre à Louis XIV, que le folliculaire venait d'être déposé dans un des caveaux de la Bastille, et que l'on attendait ses ordres.

Ils ne furent pas attendus longtemps; il écrivit lui-même, et sans surseoir un instant aux ressentiments de sa vanité blessée, la lettre de cachet qui prescrivait le transfert sûr et secret du gazetier dans les prisons du mont Saint-Michel. Il fit

partir immédiatement deux agents chargés de prévenir l'abbé, de lui remettre les ordres les plus sévères et de veiller à leur exécution rigoureuse avant de quitter le monastère.

Dubourg fut lui-même retiré de la fosse sépulcrale où il avait été plongé, chargé de nouvelles chaînes et déposé dans un fourgon de fer dont on lui cacha la destination. Pendant les cinq jours que cette lourde machine mit à parcourir les quatre-vingts lieues qu'il avaient à franchir, le malheureux, écrasé par le poids de ses entraves et de ses chaînes, brisé par les cahots de ce pesant charriot, reçut pour tout secours des sbires qui l'accompagnaient deux verres d'eau et un morceau de pain noir.

Il arriva mourant dans le lieu sauvage où sa vie devait s'épuiser dans la souffrance et le désespoir. Ce fut dans la cage de bois, spécialement destinée aux victimes des haines royales qu'il fut enfermé dès son arrivée. Il vit que ce n'était pas seulement à la captivité, mais bien à la torture que l'avait condamné la vengeance.

Une angoisse, qui dépassait pour lui tous les tourments de cette détention injuste et cruelle, c'était la pensée de l'inquiétude, du désespoir et de la misère, où sa disparition avait dû plonger sa femme et ses quatre jeunes enfants. Cette douleur était le texte de toutes ses plaintes, de toutes ses lamentations.

Le prieur du monastère, homme de bien, qui regardait comme un devoir religieux de visiter fréquemment les malheureux dont il ne lui était loisible d'adoucir les souffrances que par des consolations, fut tellement touché par les supplications éloquentes de ce cœur brisé, qu'il consentit malgré la rigueur des règlements et la sévérité des peines, à faire parvenir à la femme du journaliste l'annonce du lieu où il languissait. Il lui fit aussi parvenir par l'intermédiaire d'un voyageur qui se rendait à Leyde, un billet conçu en ces termes :

« Vous ignorez, sans doute, Madame, le sort de « votre mari absent depuis bientôt deux ans; vous « le croyez mort et cependant il vit : il est prison- « nier d'État au mont Saint-Michel, en Normandie;

« il se porte bien et il vous embrasse ainsi que ses « chers enfants. C'est à sa prière que je vous écris, « car en sa qualité de détenu, il ne lui est permis « d'écrire à personne.

« Ne perdez pas courage, Madame, espérons que « la justice de Dieu vous rendra un jour celui que « vous avez pleuré ; en attendant, priez le Ciel « pour lui et résignez-vous. »

Ce billet, en dissipant la douloureuse incertitude où la disparition de son mari avait jetée cette vertueuse mère de famille, lui révéla en même temps, malgré son silence, la trame infâme qui était venue à l'improviste frapper et détruire leur bonheur. L'enlèvement, la passion qui avait ordonné ce crime, la main servile qu'elle avait soudoyée, la vengeance qui s'accomplissait dans l'ombre des cachots, tout se déroula dans sa pensée par la logique de la passion, par une sorte d'illumination du cœur.

Le messager qui avait remis à madame Dubourg ce précieux billet, voulut bien se charger de faire tenir au prieur du monastère une lettre destinée

au prisonnier. En voici le premier paragraphe :

« Un billet anonyme, mais que j'ai tout lieu de « croire sincère, m'a enfin appris ton cruel destin, « lorsque je ne te croyais plus de ce monde. Hé- « las ! mon pauvre ami, te voilà donc dans les fers « à la disposition d'un despote plns dangereux « que Néron ! Que vas-tu devenir? Que te réserve- « t-on?... J'ignore le barbare, l'odieux moyen « dont on s'est servi pour te conduire où tu es, et « pourtant je le devine : On t'aura sans doute en- « levé..... Si seulement j'étais auprès de toi, pour « te soulager dans tes maux, pour prendre soin « de ta santé délabrée par le malheur ! Sans nos « pauvres enfants, je me rendrais au mont Saint- « Michel, dussé-je, dans la misère qui m'accable, « faire la route en demandant l'aumône; je me « présenterais en pleurs, à genoux, suppliante à « la porte de la prison, et l'on n'aurait pas le cœur « assez dur pour m'en refuser l'entrée. Oui, je pé- « nétrerais dans ton cachot, j'irais partager tes « peines et ta captivité. Mais je ne puis abandon- « ner nos malheureux enfants qui n'ont plus que

« moi pour soutien, que mon travail pour for-
« tune... »

Elle lui traçait ensuite le tableau des inquiétudes et des douleurs qui avaient noyé son cœur dans les premiers jours de leur séparation, et cherchait des consolations dans la pensée que, puisqu'il vivait, elle pourrait de nouveau le posséder un jour.....

Quand cette lettre arriva au prisonnier, sa position était bien changée ; son corps avait supporté sans fléchir l'odieux séjour où l'avait enchaîné le despotisme ; il était même parvenu à tromper les heures éternelles de la captivité en sculptant, à l'aide d'un clou, oublié par hasard sur les dalles du cachot, les soliveaux de sa cage. Ces arabesques, que les curieux ont longtemps examinées, sinon avec admiration, du moins avec intérêt, eurent pour ce malheureux le bienfaisant avantage de charmer le mortel ennui qu'imposent au captif la séquestration et la souffrance.

Mais le froid humide des dalles qui formaient à la fois son lit et son siége, le poids de ses fers, si

fatigant à la longue ; l'anxiété et la douleur avaient si puissamment réagi sur son organisation, que ses forces semblaient s'être retirées et qu'une espèce d'engourdissement avait gagné presque tous ses membres. Une goutte violente était encore venue compliquer ses souffrances.

Telle était sa situation lorsque le prieur claustral vint lui apporter la lettre qu'il appelait de tous les vœux de son âme, mais dont il n'osait espérer le bonheur. Avant que le trouble de ses regards et l'émotion de son cœur lui permissent d'en parcourir les caractères il la pressa sur son cœur, il la couvrit de ses baisers et l'inonda de ses larmes ; son agitation s'étant enfin calmée, il put en parcourir les lignes et en dévorer chaque phrase avec bonheur (1).

Cette lettre qui ne faisait que confirmer ses prévisions, jeta quelque calme dans son esprit ; mais son corps était déjà trop profondément atteint, pour que cette impression morale put réagir effica-

(1) Histoire de la captivité de H. Dubourg, par M. Verusmor.

cement sur sa santé. Le mal au contraire continua ses progrès, les crises de goutte se succédèrent plus fréquentes et plus douloureuses.

Attaché au sol par le poids de ses chaînes, il y fut bientôt immuablement fixé par la prostration complète de ses forces, et par l'engourdissement morbide qui envahit les parties inférieures de son corps. Ses jambes ne tardèrent pas à se gonfler, la peau se déchira en plusieurs endroits et il s'y creusa des plaies profondes.

Dubourg sollicita vainement la présence d'un médecin, non-seulement on ne lui accorda pas les secours de l'art, mais on lui refusa jusqu'aux soins les plus urgents de l'humanité. Ainsi abandonné il vit ses blessures s'envenimer, ses plaies dégénérer en ulcères où les vers se développèrent dans la pourriture. Sa vie devint dès-lors un long supplice.

Les rats énormes qui abondaient dans ces prisons, se jetèrent bientôt sur cette masse souffrante et inerte et lui dévorèrent les chairs des extrémités inférieures jusqu'aux os. Le malheureux dans les membres duquel la sensation avait survécu à l'ac-

tion motrice des nerfs, sentait ses muscles se déchirer sous les dents d'acier de ces voraces animaux, sans pouvoir faire un mouvement pour se soustraire à ces tortures. L'ancien prieur, qu'il avait cessé de voir depuis longtemps, vint de nouveau le visiter dans cette situation désespérée.

Dubourg qui sentait se dissoudre les derniers liens qui l'attachaient à la vie, réunit tout ce qui lui restait de forces pour réclamer de ce religieux, dans le cœur duquel son malheur avait trouvé tant de sympathie, le dernier service qu'il eût à réclamer sur la terre. Il voulait adresser à sa famille quelques mots d'adieu! Il fallait qu'une main fidèle voulut bien les recueillir et se chargeât de faire parvenir ces mots suprêmes à ceux à qui ils étaient destinés.

Un prétexte de religion, quoique Dubourg fut protestant, permit au religieux de revenir et de rester quelques instants seul avec le détenu. Voici les quelques lignes qu'il écrivit sous la dictée de cette voix mourante :

« Ma chère amie, mes chers enfants, je sens

« approcher ma dernière heure ; et c'est sur la « paille, enchaîné dans une cage, où depuis cinq « ans je ne puis me mouvoir, que je vous fais mes « adieux. O mon amie ! bientôt tu n'auras plus d'é- « poux, et vous, mes enfants, vous n'aurez plus « de père ! Je vais donc cesser de souffrir !... Qu'il « est cruel de mourir loin de vous, tendres ob- « jets de mon affection ! et de vous savoir dans « l'indigence...

« Hélas ! je ne vous verrai plus que dans l'éter- « nité !

« Adieu, mon amie, adieu mes enfants ; adieu « pour la dernière fois !... » (1)

La mort n'était pas aussi menaçante qu'il le pensait. Son agonie se prolongea encore pendant dix-huit jours. Un matin enfin le geôlier ne trouva plus dans la cage qu'un cadavre à demi rongé.

(1) M. Verusmor.

CHAPITRE V.

Louis XV. — Despotisme ombrageux. — Pressentiments. — Redoublement de lettres de cachets. — M. de Bellefonds. — Fanatisme et persécutions. — Mont Saint-Michel. — Prisons. — Les héritiers de l'abbé de Broglio et du baron Karq de Bebembourg, son successeur. — Transaction entre l'abbé et les religieux pour la garde des prisonniers. — Le prince Edouard. — Satyre de Desroches. — Persécutions. — Horrible captivité du poète. — l'abbé de Broglio. — Allégement. — Mise en liberté. — Dissentiment entre le parlement et le clergé. — M. de Beaumont et madame de Moysan. — Refus de sacrements. — Déclaration d'abus. — Intervention royale. — Lettres de jussion. — Ordres d'exils. — L'abbé Chauvelin au mont Saint-Michel. — États de Bretagne. — Captivité de M. de Vavincourt.

Louis XV et les mains qui reçurent en son nom cet héritage du despotisme en recueillirent avec rigueur toutes les traditions. Le pouvoir semblait avoir conscience de l'affaiblissement graduel de tous les éléments de l'antique société française au milieu de la vie fiévreuse et de l'éclat factice qui la dévorait ; aussi, effrayé par le travail inté-

rieur et les mugissements éloignés de cette opinion publique qui devait bientôt tout détruire pour tout régénérer, s'efforçait-il de comprimer ses moindres tressaillements, ses moindres murmures dès leur naissance. Jamais l'abus des lettres de cachet ne fut porté à un tel excès.

Les ministres, le lieutenant de police, les hauts fonctionnaires civils n'étaient pas seuls dépositaires du droit de peupler les prisons de malheureux qui n'avaient souvent commis d'autre crime que d'éveiller leur inimitié et leurs soupçons, plusieurs prélats s'en étaient fait investir eux-mêmes. A la mort de M. de Bellefonds, archevêque de Paris, moliniste ardent, esprit violent et fanatique, on trouva sous les scellés, dit l'auteur de la vie privée de Louis XV, une foule de lettres de cachet déjà remplies des noms des proscrits.

Le mont Saint-Michel continua de recevoir son large tribut de victimes; si le silence systématique que continuait d'étendre sur ses bastilles un despotisme barbare, ne permet pas de fixer le nombre des infortunés dont ce moutier était constamment

le tombeau, les chroniques ont légué un renseignement qui peut servir de base positive aux hypothèses : les héritiers du baron Karq de Bebembourg, quarante-sixième abbé, versèrent aux agents de Charles Maurice de Broglie, qui lui succéda en 1721, la somme de 20,000 francs pour indemnité des réparations qu'ils devaient faire aux cachots!...

Ce dernier abbé fut lui-même obligé de céder à la masse conventuelle de son monastère, loin duquel il vivait dans les plaisirs comme tous les prélats commandataires, la présentation aux cures de Saint-Pierre-du-Mont-Saint-Michel, Saint-Pierre d'Huynes, de Beauvoir, de Saint-Martin-d'Espas, de la chapelle Hamelin, de Genest, de Saint-Michel-des-Loups et de Barcilly, pour qu'ils se chargeassent de la surveillance des prisonniers dont les cachots avaient éveillé, à cause de leur mauvais état, l'inquiétude du pouvoir.

Au nombre des plus célèbres détenus qui à cette époque expièrent leur indépendance et leurs vertus dans les fosses meurtrières de cette forteresse,

il en est plusieurs dont les noms sont restés historiques.

Un poète satirique, Desroches, doit sa célébrité au supplice qu'il y subit pour avoir osé jeter la vérité à la face d'une courtisanne.

Édouard, petit-fils de Jacques II, était venu, après la sanglante journée de Culloden, réclamer de la France la généreuse hospitalité dont cette noble terre devait plus tard offrir l'inviolabilité aux proscrits.

Une stipulation du traité d'Aix-la-Chapelle fit à Louis XV une obligation de l'expulsion de ce prétendant. Le prince n'ayant pas voulu obtempérer aux conseils du ministre, fut arrêté à Paris, à l'issue du spectacle, et transporté à Pont-de-Beauvoisin, d'où il passa volontairement en Savoie.

Cette scène souleva l'indignation publique contre l'avilissement où était tombé le pouvoir, depuis qu'un souverain dégradé par l'abrutissement du vice, avait remis son sceptre aux mains dégradées d'une dynastie de prostituées. D'énergiques pamphlets, en vers, protestèrent, au nom de la France,

contre cet opprobre : deux de ces pièces eurent surtout un succès général.

La première, pâle et faible composition par le style et la pensée, renfermait quelques vers dont le courage suppléait au mérite :

O Louis, vos sujets de douleur abattus
Respectent Edouard captif et sans couronne ;
Il est roi dans les fers, qu'êtes-vous sur le trône?
J'ai vu tomber le sceptre aux pieds de Pompadour.
. . . .
Et d'une femme impure indignement épris
Il oublie en ses bras nos pleurs et nos mépris.
. . . . , ...
Tout est vil, en ces lieux, ministres et maîtresse.
. . . .
Peut-on par l'infamie arriver au bonheur?...

La puissante courtisane, frappée dans son orgueil, jura de se venger ; ce qui l'avait surtout profondément blessée c'était le parallèle indirect qui avait été fait entre elle et la duchesse de Châteauroux sous le nom d'Agnès Sorel, et qui jetait, du moins sur sa rivale, le glorieux rayonnement qui entoure le nom de la maîtresse de Charles VII.

Belle Agnès tu n'es plus! ton altière tendresse
Dédaignerait un roi flétri par la faiblesse...

La police reçut les ordres les plus sévères. Des perquisitions minutieuses furent faites chez l'imprimeur, les libraires, les colporteurs et toutes les personnes prévenues d'être dépositaires ou détenteurs de cette satyre. M. de Mairobert accusé d'en avoir distribué quelques exemplaires, M. de Ressoguier, chevalier de Malthe, soupçonné d'en être l'auteur furent jetés avec un grand nombre d'autres suspects dans les cabanons de la Bastille.

Une indiscrétion de l'auteur livra à la fin le coupable aux mains de la police. La captivité de la Bastille parut trop douce aux courtisans qui voulurent flatter les passions du monarque et de sa digne maîtresse en s'en faisant les séïdes. Ce fut au mont Saint-Michel qu'il fut transporté; un de ces hideux réduits, étouffés sous la masse des édifices et creusés dans le granit, reçut dans ses froides murailles le pauvre poète dont les angoisses étaient offertes en holocauste à la débauche royale.

Trois ans s'écoulèrent pour lui dans ces ténèbres; le peu de lumière qui glissait par l'étroit canal pratiqué dans l'épaisseur de la maçonnerie, afin de laisser pénétrer dans ce tombeau juste assez d'air pour que le séjour n'en fut pas mortel, ne pouvait affaiblir l'opacité de cette ombre, mais lui permettait au moins de suivre la succession des nuits et des jours. Il commençait à redouter que l'influence délétère de cette captivité, ou plutôt de cette longue torture, ne le privât de cette dernière consolation, par l'épuisement dans lequel il sentait s'atrophier tout son organisme, quand la pitié de ses geôliers parvint enfin à l'arracher à cette agonie prolongée.

Telles avaient été ses souffrances dans ce puits de correction, que lorsque l'abbé de Broglio eut obtenu, par l'intervention des plus hautes influences, que cet infortuné eût l'abbaye pour prison, il fallut les soins les plus minutieux pour que l'œuvre de destruction de ce cachot ne s'achevât point sur son corps, usé en trois années, et que l'on retirait presque à l'état de cadavre.

Les soins et la sollicitude des religieux, sans lui rendre toutefois son ancienne santé qu'il ne recouvra jamais, parvinrent cependant à le rappeler à la vie ; il put même, après sept années entourées de tous les égards dûs au malheur, recevoir, avec sa liberté, les fonctions de secrétaire de M. le duc de Broglio, frère de l'abbé.

Un détenu non moins célèbre s'y trouva renfermé à la même époque.

Un grave conflit s'était élevé entre le Parlement et le clergé. La nomination de madame Moysan, supérieure de l'hôpital général de Paris, faite par M. de Beaumont, malgré le vote des administrateurs de cet établissement, donna lieu à un premier choc de prétentions rivales. La question du refus des sacrements jeta les deux corps dans une hostilité dont l'irrésolution royale vint augmenter la conflagration. La voix ecclésiastique ayant triomphé dans les conseils du gouvernement, le Parlement y fit retentir les plus énergiques remontrances et ne s'inclina pas même devant les lettres de jussion. L'autorité royale ne voulut pas

fléchir, les mesures les plus rigoureuses furent adoptées, les chambres d'enquête et de requête, composées de jeunes magistrats pleins d'ardeur, furent dispersées dans diverses villes du ressort. Quatre membres dont l'influence semblait avoir inspiré à l'assemblée l'intrépidité de sa conduite et la fermeté de ses résolutions, furent frappés de châtiments plus sévères ; l'abbé Chauvelin fut déporté au mont Saint Michel, M. de Bez-de-Lys, à Pierre-Encise, MM. le président de Bezigny et du Mazy, furent enfermés le premier au château de Ham, le second dans la forteresse des îles de Sainte-Marguerite.

La captivité de M. l'abbé Chauvelin n'eut rien des rigueurs qui pesaient sur celle des autres détenus ; un appartement lui fut préparé dans le logis abbatial, où sa table était servie avec la délicatesse que permettaient les approvisionnements de la communauté et les ressources du pays.

La détention de M. de Vavincourt, qui y fut exilé, par lettres de cachet, à la suite des troubles qui agitèrent les états de Bretagne, en 1752, y fut

également entourée des égards qu'à cette époque on refusait rarement aux hommes protégés par l'illustration nobiliaire ou la consécration religieuse.

CHAPITRE VI.

Règne de Louis XVI. — Son heureuse influence sur les prisons. — Des lumières et adoucissement des mœurs. — Progrès dans les classes aristocratiques. — Le comte d'Artois et la cage de fer. — Madame de Genlis et ses élèves au mont Saint-Michel. — Sa narration. — Rapprochement. — Nouvelles lettres de cachets. — Le marquis de Renon et ses prodigalités. — M. d'Assonville et ses assassinats par l'épée. — Désordres financiers de Baudart de Saint-James. — Son arrestation. — États-généraux. — Protestation du duc d'Orléans. — M. Sabatier de Cabre. — Son séjour au mont Saint-Michel. — Le curé des Pas.

Si le règne de Louis XVI, ne répudia pas les legs funèbres du passé, il rompit du moins avec les errements tyranniques des rois ses prédécesseurs. Une main bienfaisante ne vint pas ouvrir la porte de ces cachots, mais du moins ils restèrent vides, pour la plupart, à mesure que les dépeuplait la mort.

Dix-huit détenus seulement y gémissaient en

1776, lorsque, le 16 avril, un incendie éclata dans quelques-uns des bâtiments appartenant à la communauté. Trois de ces malheureux parvinrent, grâce au trouble et au désordre, à recouvrer leur liberté.

Cet heureux changement, on n'en peut disconvenir, était moins dû à la mansuétude du souverain, qu'à la nécessité des temps, au développement victorieux que prenait la raison publique. Le jour se faisait dans la société française; ce foyer de lumière que l'esprit philosophique du XVIII[e] siècle avait allumé dans Paris étendait son rayonnement sur la France entière; toutes les classes instruites en étaient profondément pénétrées; les grands principes de la dignité humaine semblaient même se développer instinctivement dans l'intelligence des masses. C'était comme ces clartés incertaines qui le matin flottent dans l'Orient, vagues présages du jour.

Les classes aristocratiques elles-mêmes, bien que profondément attachées aux privilèges que le triomphe de la justice allait briser, se laissaient

volontairement emporter par ce premier entraînement généreux. Ainsi le frère du roi, M. le comte d'Artois, qui devait être pour l'aristocratie cléricale et nobiliaire le drapeau de la contre-révolution, étant venu visiter le mont Saint-Michel, en 1777, et ayant été conduit devant la cage où avaient été renfermés tant de proscrits, fut saisi d'un mouvement d'horreur et ordonna la destruction de ce hideux monument du despotisme.

Cet ordre n'avait pas encore été exécuté, lorsque ce lieu reçut la visite des enfants du duc d'Orléans. Voici en quels termes leur gouverneur, madame de Genlis, raconte cet épisode du voyage de ses élèves.

« Je questionnai les religieux sur la fameuse « cage de fer ; ils m'apprirent qu'elle n'était point « de fer, mais de bois, formée avec d'énormes « bûches, laissant entre elles des intervalles à jour « de la largeur de trois à quatre doigts. Il y avait « environ 15 ans qu'on n'y avait mis de prisonniers « à demeure ; car on y en mettait assez souvent, « (quand ils étaient méchants, me dit-on), pour

« vingt-quatre heures ou deux jours, quoique ce
« lieu fut horriblement humide et malsain...

« Alors Mademoiselle et ses frères se sont écriés
« qu'ils auraient une joie extrême à la voir dé-
« truire. A ces mots le prieur nous a dit qu'il était
« maître de l'anéantir, parce que M. le comte d'Ar-
« tois ayant passé quelques jours avant nous au
« mont Saint-Michel, en avait positivement or-
« donné la démolition...

« Pour y arriver on était obligé de traverser des
« scuterrains si obscurs, qu'il y fallait des flam-
« beaux ; et après avoir descendu beaucoup d'es-
« caliers, on parvenait à une affreuse cave où était
« l'abominable cage. J'y entrai avec un sentiment
« d'horreur...

« M. le duc de Chartres, avec une force au-
« dessus de son âge, donna le premier coup de
« hache à la cage.

« Je n'ai rien vu de plus attendrissant que les
« transports et les acclamations des prisonniers
« pendant cette exécution. C'était sans doute la
« première fois que ces voûtes retentissaient de

« cris de joie. Au milieu de tout ce tumulte, je fus « frappé de la figure triste et consternée du suisse « du château, qui considérait ce spectacle avec le « plus grand chagrin. Je fis part de ma remarque « au prieur qui me dit que cet homme regrettait « cette cage, parce qu'il la faisait voir aux étran- « gers. M. le duc de Chartres donna dix louis à ce « suisse, en lui disant qu'au lieu de montrer à l'a- « venir cette cage aux étrangers, il leur montre- « rait la place qu'elle occupait.

« Je fus charmée d'avoir vu ce lieu si triste mais si « singulier ; ce château amphibie rejeté tour à tour « par la terre et par la mer ; car ce mont est pen- « dant une partie du jour une île isolée au milieu « des flots et pendant une autre partie il se trouve « porté sur une vaste étendue de sable aride. »

Parmi ces prisonniers reconnaissants et joyeux, parmi ces religieux attendris, qui eût pu songer, en voyant le jeune duc de Chartres, dans l'explosion de la générosité des belles années, briser avec enthousiasme cette machine tortionnaire, qu'après un demi siècle de tempêtes civiles, ce même prince,

la tête courbée sous le double faix de la vieillesse et d'une couronne, compliquerait un jour et multiplierait dans ce lieu même cet exécrable instrument de supplice; convertirait en autant de cages de fer les cabanons des démocrates que devait lui livrer la victoire !

Les sentiments de tolérance politique et de légalité inaugurés par le nouveau règne, n'étaient pas tellement exclusifs des prescriptions arbitraires, que le mont Saint-Michel ne dût recevoir de nouvelles lettres de cachet dans les cartons de son greffe et de nouveaux détenus sous ses verroux ; les excès du despotisme avaient plutôt été limités qu'abolis.

La plupart seulement des malheureux qui y furent écroués y vinrent expier de graves désordres.

M. le marquis de Renon, dont les débordements étaient allés jusqu'aux limites de la folie, y fut enfermé en 1785.

Un M. d'Assonville, adroit ferrailleur, pour qui

l'épée était devenue un poignard et le duel un assassinat, y fut écroué peu de temps après.

Une chaisse de poste, que les cavaliers de la maréchaussée escortèrent jusqu'à l'entrée de l'abbaye, y déposa, le 11 mars 1787, un noble financier, qu'une lettre de cachet déroba à la répression de la justice ; c'était M. Baudart de Saint-James, trésorier de la marine et de la maison de la reine.

Ce financier, dont la maison étalait un luxe princier, avait éloigné tous les soupçons que ses prodigalités eussent fait naître, par l'extrême régularité qui règnait dans ses bureaux. Ne pouvant faire face, le 1er mars, aux effets présentés à sa caisse, il sollicita du ministère que l'on vînt à son secours. M. Dufresne étant venu, l'après-midi, lui annoncer que la promesse, qu'on lui en avait d'abord faite, lui était retirée ; il se vit dans la nécessité de déclarer l'état désastreux de ses affaires. Il laissait un déficit immense, le bruit courut que la créance de l'état s'élevait à 15,000,000. Des soupçons de faux nombreux en écriture publique planaient de plus sur cette sinistre affaire.

Les proscriptions politiques y jetèrent aussi leurs hôtes; quelques vieillards du pays citent encore avec respect le nom de M. Sabatier de Cabre qui comme membre du parlement et pair de France, s'associa, ainsi que M. Freteau de Saint-Just, aux protestations que, dans la séance royale du 19 novembre 1787, le duc d'Orléans déposa au pieds du roi.

Le prince et les deux conseillers furent incontinent frappés de lettres d'exil; et ces mesures de rigueur furent exécutées avec une si inflexible brutalité, que l'abbé Sabatier fut arraché malade de son lit pour être transféré dans le lieu de sa déportation. Et *sans le vouloir et sans le savoir*, dit M. Duval d'Espremenil dans les vives remontrances que le parlement présenta au trône, *votre majesté, en signant l'ordre de sa détention, a peut-être signé l'arrêt de sa mort, en lui donnant pour demeure un rocher battu des flots de la mer et entouré d'un mauvais air.*

De nouvelles et pressantes représentations furent soumises au roi dans la séance du 8 décembre,

mais sa volonté n'en fut pas ébranlée et l'ordre d'exil fut maintenu.

Il est vrai que pour M. Sabatier cette prescription n'eut rien de très rigoureux. L'enceinte du mont Saint-Michel, ne fut pas même la limite dans laquelle furent renfermés ses pas. Entouré des respects sympathiques, il pouvait se rendre, à son gré, dans les villes ou dans les manoirs circonvoisins. Il ne tarda pas à se lier d'une étroite amitié avec le curé des Pas, M. l'abbé Lesplu Duprey, dont l'esprit élevé et l'érudition variée contribuèrent puissamment à embellir son séjour dans ces grèves sévères, et dont le presbytère fut dès-lors le but de ses fréquentes excursions.

CHAPITRE VII.

Révolution française. — 14 juillet 89. — Ouverture des cachots. — Prisonniers. — Enthousiasme des religieux. — Dons volontaires. — Regrets. — Déprédations. — Destinée fatale. — 300 prêtres renfermés au mont Saint-Michel. — Régime sévère. — Mesures tyranniques. — Les rats et le bréviaire. Mort de l'abbé Cousin. — Le mont Libre. — Les Vendéens. — Empire. — La Bastille et la Force. — M. Godin. — Babeuf. — Mathurin Bruno. — Lecarpentier. — Vie austère et proscription. — Le vieux et le jeune patriote. — M. Dudouyt — Condamnation. — Égalité d'âme. — Viles passions. — Mort du juste. — Phrénologie.

La révolution française vint enfin déchirer toutes ces lettres tyranniques et briser les portes de ces cachots. Les quelques malheureux qui y languissaient encore et dont plusieurs y eussent trouvé leur tombeau, virent avec une joyeuse stupeur descendre vers eux cette liberté dont ils n'avaient

conservé l'espérance que comme une faible et mourante lueur.

Le prieur dom Ganat et dom Aurore, sous-prieur, ouvrirent les portes de ces froides demeures à un nombre considérable de citoyens qui se rendirent sur cette montagne pour annoncer aux habitants les glorieux évènements que le 14 juillet 1789, avait vus éclater dans Paris. Une seule de ces cellules de détention renfermait un captif enchaîné : c'était un fou furieux, un sieur Barreau, dont une séquestration prolongée avait égaré la raison.

Les autres prisonniers, autant que la mémoire des plus anciens habitants du mont a pu en conserver le souvenir, étaient MM. Villeneuve, Luketz, Stapleton, Ogilvie, etc. Quelque temps auparavant un officier suisse, M. Swartz, ne pouvant supporter plus longtemps le fardeau de cette vie d'isolement, s'était brisé la tête d'un coup de bouteille.

M. le comte d'Expartès, à qui une lettre de cachet avait fixé la ville pour résidence, habitait avec sa femme et sa fille, jeune personne d'une remarquable beauté, la partie des fortifications connue

sous le nom de *Tour-Roi*, et le corps de logis qui domine la principale porte des fortifications.

Tous ceux de ces infortunés pour qui la liberté était un bienfait, la recouvrèrent dès ce jour ; ceux dont l'épuisement physique ou l'exaltation mentale réclamaient des soins continuels, furent transportés dans des établissements spéciaux où pouvaient leur être prodigués tous les secours que nécessitaient leurs infirmités.

Les religieux s'associèrent eux-même à l'enthousiasme qu'excita dans tous les esprits éclairés, dans toutes les âmes généreuses le triomphe du droit et de la force populaires. Ils semblèrent déposer avec bonheur le lourd faisceau de clefs des prisons, eux dont les mains étaient destinées par leurs statuts à ne tenir que des livres pieux ou la plume des savants. Ils respiraient enfin, dégagés de cette chappe de plomb dont les avait affublés l'anxieuse existence des geôles.

Une de leurs délibérations canoniques fut un gage éclatant de leurs sympathies populaires. Sans consulter leur abbé, M. de Montmorency, dont ils

comprirent que l'explosion de la démocratie avait brisé la crosse commandataire, ils offrirent à la patrie, pour faire face à ses besoins, les vases précieux, les riches orfèvreries : reliquaires, statuettes, chandeliers, etc., que renfermait leur trésorerie et dont le poids s'élevait à 150 marcs d'argent, de vermeil et d'or.

Le prieur vint personnellement, sur la fin de 1789, faire part au conseil municipal d'Avranches de cette résolution spontanée et mettre à sa disposition ces objets de prix.

On pourrait cependant voir dans cet élan de générosité volontaire, un autre motif qu'une adhésion désintéressée au mouvement révolutionnaire qui emportait la France vers des destinées nouvelles ? Ces religieux qui voyaient depuis plusieurs siècles, la manse abbatiale absorber presque tous les revenus de leur communauté, ne pensèrent-ils pas racheter, par ce tribut, ces richesses dont l'investiture royale de leur abbé avait ainsi dépouillé l'existence conventuelle ; ou prévoyant des tempêtes faisaient-ils ce que font les matelots qui pour

sauver leurs navires jettent aux flots une partie des chargements les plus précieux.

Les faits suivants semblent justifier ces suppositions.

Les dispositions sympathiques de ces bénédictins éprouvèrent en effet un si brusque retour, que le conseil national d'Avranches éprouva beaucoup de difficultés à se faire remettre par le couvent les objets par lui librement offerts.

Devant les mesures adoptées par l'Assemblée nationale et devant aussi les dispositions de l'opinion, ces moines ne purent douter que les établissements monastiques dont la pragmatique sanction avait changé les conditions d'existence, ne touchassent à une dissolution prochaine ; aussi chacun des religieux et des bénéficiaires qui relevaient de la communauté, ne songèrent-ils qu'à détacher et à s'approprier quelques épaves du vaisseau dont les flots populaires allaient bientôt disperser les débris.

Les prieurs et les frères dévastèrent les domaines et dépouillèrent les églises à la faveur de l'im-

punité qu'étendait sur ces désordres particuliers, la confusion générale; les lois des 18, 19 et 20 février 1790, qui, en prenonçant l'abolition des vœux monastiques, supprimaient les couvents et assuraient par des pensions l'existence des religieux, ne mirent, qu'à la longue, un terme à ces pillages.

Les monastères supprimés, les bastilles abolies, qu'allait devenir le mont Saint-Michel? qu'allait devenir ce mont funèbre des anciens, *mons tumba?* rocher amphibie qui semblait, comme un de ses derniers visiteurs en avait fait la remarque, vouloir rejeter tour à tour la terre et les flots, que semblait anathématiser le ciel lui-même, le ciel qui en six siècles en avait foudroyé huit fois les édifices maudits.

Sa destinée devait toujours rester la même; la fatalité devait par la force même des faits, lui conserver ce quelque chose de lugubre et de funeste qu'elle avait toujours eu dans l'esprit des hommes. C'était un écueil que toute tempête devait couvrir de débris; les sombres vagues du despotisme y

avaient jeté leurs victimes; ainsi allait faire le souffle des révolutions.

Plus de trois cents prêtres des diocèses d'Avranches, de Coutances et de Rennes y furent renfermés, en 1793, et 1794, pour avoir refusé de prêter le serment civique.

Ils y furent placés sous un régime très sévère. L'alimentation grossière à laquelle ils furent soumis eût été même insuffisante à leurs besoins, si les secours de leurs parents et de leurs amis n'eussent suppléé à cette nourriture.

Nous n'invoquerons point pour excuse la famine qui désolait alors la France entière; le premier devoir, le devoir le plus sacré est d'assurer l'existence de ceux que l'on prive de leur liberté; si on ne peut leur fournir des aliments, qu'on leur ouvre les portes des prisons. Ce qui rendait encore plus condamnable ce régime de détention, c'est qu'il pesait sur un certain nombre de vieillards, dont la caducité et les infirmités avait empêché la déportation.

Une mesure émanée de quelque magistrat,

égaré par l'exaltation, inséparable de tous les moments de crise, poussa la rigueur jusqu'à priver ces infortunés de leurs bréviaires.

Quelques tristes que soient les positions, il arrive presque toujours qu'il s'y mêle des traits plaisants. Un ecclésiastique d'Avranches, M. Bréard, était parvenu à conserver un de ces livres. On s'imagine aisément dans combien de mains dut journellement passer le volume précieux. Les feuillets tant de fois tournés, en conservèrent de si provoquants souvenirs, que les rats, séduits par l'odeur alléchante, en dévorèrent une large partie en une seule nuit, et complétèrent ainsi la prohibition arbitraire du geôlier.

Ce fut là que mourut l'abbé Cousin, docteur en Sorbonne, et auteur de vingt volumes de notes où l'on peut recueillir d'intéressants détails sur l'histoire de l'Avranchin. Don Dufour, dernier professeur du monastère, et Don Curton, son dernier cellerier y expirèrent également.

Ainsi, dit un écrivain extrêmement modéré, M. Lehericher, dans son *Avranchin monumental*,

s'accomplissaient les représailles : les excès de la rénovation sociale compensaient les excès des désordres du clergé et des corps monastiques expirants, et spécialement ceux des moines du mont Saint-Michel.

Ce lieu, perdant alors, par l'effet d'une réaction puérile, une syllabe de son nom, s'appela le Mont-Michel, et aussi par antiphrase, sans doute, le mont Libre ; une des tours s'appela, par le même motif, la tour de la Liberté.

Lors de la marche des Vendéens sur Granville, un corps de cavalerie se porta sur le mont Saint-Michel ; pour y mettre les prisonniers en liberté. Il ne rencontra aucune résistance ; mais la plupart des prêtres dont il venait briser la captivité, refusèrent de quitter ce rocher, soit que leurs infirmités les empêchassent de suivre l'armée, soit qu'ils n'eussent qu'une médiocre confiance dans les armes de leurs libérateurs.

L'Empire gardait à l'histoire de ce rocher une vicissitude nouvelle. Les cloîtres sanctifiés par les souffrances des martyrs, devaient cette fois éprou-

ver une flétrissure. Ce furent des criminels qui devinrent leurs hôtes.

On dit que de ce mont l'archange tutélaire
Laissa tomber ces mots du céleste séjour :
« Mont que j'avais paré d'un rayon de ma gloire,
« Sur ton sommet ingrat mon culte est de l'histoire.
« Adieu!... L'ange déchu sur toi règne à son tour. » (1)

Le décret du 6 juin 1811 le convertit en maison centrale de détention et de correction. Il ne cessa pas cependant de servir de prison d'Etat. Les parties inférieures et voûtées de l'ancien logis abbatial continuèrent à être affectées à cette destination, sous la dénomination qu'elles avaient anciennement reçue de grand et petit exils.

Quelques officiers supérieurs qui virent avec douleur la gloire impériale consumer les libertés du pays, y expièrent leur indépendance et leurs pieux regrets. Le fils du général Cartaux y fut aussi détenu, ainsi que trois généraux russes et d'autres prisonniers de guerre.

(1) J. Travers, *sonnet*.

Les Cent jours y renfermèrent plusieurs chefs du parti royaliste : Chastenay, Lemoine et Lahoussaye.

La Restauration lui confia ensuite ses répressions et ses vengeances; de nobles martyrs ou de pauvres fous y expièrent leurs rêves généreux ou leurs hallucinations fantasques, du nombre des premiers furent un jeune étudiant en droit, le citoyen Godin, aujourd'hui juge de paix à Avranches, le fils de Babeuf, le célèbre égalitaire, et plusieurs autres écrivains frappés de condamnations pour faits politiques ou délits de presse.

Le pauvre Mathurin Bruno, dont le nom vivra éternellement dans les chansons de Béranger, vint y mourir pour avoir rêvé la couronne de France, sous les vertes futaies où il creusait ses sabots.

Le pouvoir y renferma aussi un ancien conventionnel, le vénérable Lecarpentier; il avait été investi des plus hautes charges, il avait rempli les missions les plus importantes, il avait exercé un pouvoir dictatorial dans plusieurs départements,

et son mandat accompli, il était revenu pauvre, jouir des modestes produits de son travail, dans l'obscure aisance où était allé le chercher le choix du peuple, où vinrent le poursuivre la proscription et l'exil.

Ce généreux citoyen dont toute une existence de dévouement et de vertu ne pouvaient protéger les cheveux blancs, fut obligé d'aller demander à la rive étrangère un coin de terre pour y mourir; mais le vieux républicain ne put supporter cette loi de proscription; l'amour de la patrie était une passion trop forte dans cette âme austère, pour que, séparé par quelques lieues de mer de cette France, dont ses yeux en pleurs voyaient, des falaises de Gersey, rutiler la plage sablonneuse, il ne fut pas tenté d'y revenir.

Il y revint en effet en 1819, et arrêté comme un malfaiteur, sous la prévention de rupture de ban, il fut traduit devant la cour d'assises du département de la Manche, qui l'avait nommé représentant du peuple à la Convention.

Vingt familles aristocratiques de la contrée, au-

raient pu venir attester au jury sa modération et son humanité; elles se turent et laissèrent la parole à la voix odieusement passionnée des procureurs de la royauté.

Lecarpentier se rappelait que les frères Faucher n'avaient pu trouver un avocat à Bordeaux, un pareil outrage à l'humanité n'était pas à craindre à Coutances, il ne voulut cependant pas y exposer son pays; il résolut de se défendre lui-même.

Un jeune avocat alors à ses débuts, à ce moment de sa carrière où une démarche imprudente peut en compromettre l'avenir, n'hésita pas un instant à aller se mettre à sa disposition. Le noble vieillard accepta avec reconnaissance son concours. Me Dudouyt, qui comme son vertueux client devait être un jour représentant du peuple, fut chargé de réunir les éléments de sa défense, défense sans espoir, qui ne devait être qu'une protestation du droit contre l'iniquité.

Lecarpentier fut condamné à la déportation; le mont Saint-Michel fut le lieu où il dut subir cet arrêt. Il vécut neuf années dans cette vieille ab-

baye remplie de criminels, opposant à cette indigne captivité, une courageuse et modeste résignation; sous le nuage de la tristesse, on sentait la sérénité de son âme.

Il trouva quelques distractions, quelques consolations même dans les légers services qu'il pouvait rendre aux enfants de la geôle, en leur dispensant la première instruction. Esprit religieux comme beaucoup des orateurs de la montagne, il ne dédaignait pas d'assister dans les offices l'aumônier de la maison qui professait pour lui le respect le plus sympathique. Un directeur l'attacha quelques temps aux travaux du greffe.

Les dénonciations de la haine l'arrachèrent, en 1828, pour le peu de jours qu'il avait encore à souffrir, aux adoucissements que lui avait offert cette humble position. L'ancien législateur, le citoyen dévoué, l'honnête homme fut courbé sous le régime des voleurs.

Ce redoublement de rigueur fut pour lui le coup suprême. Il ne devait pas voir la révolution de 1830; ce n'était pas la main du peuple qui devait briser

ses chaînes; c'était celle de la mort. Il succomba le 27 janvier 1829.

Sa tête conservée dans la pharmacie présente un beau front, et le développement phrénologique le plus régulier : cette enveloppe du principal siége de l'âme atteste bien l'harmonieux épanouissement du cerveau d'un sage.



CHAPITRE VIII.

La Révolution de 1830. — Spielberg français. — Détenus légitimistes. — Le cloître Saint-Méry. — Les patriotes vaincus. — Projets du pouvoir. — Captivité meurtrière. — Déportation coloniale. — Vive opposition parlementaire. — Dumont rapporteur. — Garnier-Pagès à la tribune. — Premières mesures de destruction. — Arrière pensée du pouvoir. — Incendie. — Courage et générosité des détenus. — Colombat. — Le clou libérateur. — Terrassements secrets. — Le cachot perdu. — Évasion. — Obstacles et dangers. — Succès. — Aggravation de la captivité. — Régime cellulaire. — Lepage. — Phthisie et aliénation mentale. — Insurrection de mai. — Machiavélique exploitation du mot clémence. — Spielberg français.

Hélas ! qui eût pu prévoir, en 1830, que la révolution de juillet, cette fille séculaire de la prise de la Bastille, dût repeupler cette Bastille de nouveaux proscrits. Cela devait être. Il ne fallait que donner aux pluies de l'hiver le temps de laver le sang des pavés.

On y renferma d'abord quelques condamnés légitimistes, et entre autres, M. Lahoussaye, grand jeûne homme blond, molle nature plutôt faite pour les loisirs de la vie ecclésiastique qu'il a fini par adopter, que pour la guerre des genêts; et un ex-officier, M. Chadeysson, tête exaltée, qui n'a quitté l'ombre de la prison, que pour l'ombre plus froide de la Trappe, où il est mort.

Mais vinrent juin et ses deux funèbres journées. Le cloître Saint-Merry, ces Thermopyles de la démocratie suffit pour repeupler le grand et le petit exils. Prosper, Jeanne, Blondeau, Lepage, Colombat, figuraient au nombre de ces patriotes qui, après avoir eu l'honneur d'être les premiers soldats du peuple, depuis ses barricades, avaient la gloire d'être ses premiers martyrs.

Le choix de ce rocher dont le nom seul évoquait de si funèbres souvenirs, se rattachait dans la pensée du pouvoir au système de compression machiavélique, dans lequel il s'efforçait d'étouffer la France. En abandonnant la voie dans laquelle l'avait lancée l'impulsion révolutionnaire, la royauté

de juillet avait compris, qu'en conjurant la coalition européenne à l'extérieur, elle aurait à combattre au dedans la coalition de la raison publique et des droits populaires ; et qu'avec ceux de ses adversaires qu'elle ne pourrait désarmer par la corruption, elle allait engager une lutte à mort.

Dès-lors elle avait songé à se créer un lieu de détention, ou comme le damné entrant dans l'enfer du Dante, le détenu dût laisser tomber toute espérance sur le seuil. C'était surtout une de ces colonies délétères où comme à Cayenne la nostalgie de l'exil et l'influence meurtrière du climat dévoreraient les déportés, qu'elle avait rêvée d'abord; ce projet s'était même révélé dès 1831, lors de la discussion des modifications proposées au Code pénal, mais il était tombé devant l'indignation de la Chambre et du pays.

« Personne n'ignore, avait dit à cette occasion,
« l'organe de la commission lui-même, M. Dumont,
« le régime de la colonie de Botany-Bay. Les con-
« damnés ne jouissent pas d'une liberté complète ;
« plus de la moitié est dans les prisons; ce n'es

« guère pour eux qu'un bagne au bout du monde !..
« Est-ce là le régime auquel vous voulez soumettre
« les condamnés politiques ? Ces condamnés qui,
« après tout sont plus dangereux que coupables,
« vous voudriez les traiter comme des forçats ?....
« Non, sans doute, Messieurs, et eussiez-vous
« une colonie de Botany-Bay, il faudrait enlever
« au gouvernement la faculté de les frapper avec
« une sévérité aussi barbare. »

En 1832, on songeait, en attendant l'occasion d'un retour vers cette première mesure, à créer sur le sol français, dans quelque baie éloignée, dans quelque forteresse perdue, ce que l'on n'avait pu obtenir sur des mers lointaines, et le mont Saint-Michel avait semblé donner satisfaction à ces vœux.

A peine l'ordre d'y transférer les condamnés de juin eut-il été connu que la presse s'éleva avec la plus profonde énergie contre cette résolution sinistre. Garnier-Pagès se fit dans la session de 1839, l'interprète du sentiment qui avait fait éclater une protestation universelle.

« Les condamnés qui sont à Sainte-Pélagie, dit « cet orateur, redoutent par-dessus tout le transport « à Melun, à Poissy ou dans d'autres maisons cen- « trales; à Melun, à Poissy, les condamnés redou- « tent par-dessus tout leur transport au mont Saint- « Michel; et je puis à cet égard citer un fait bien « saillant, bien remarquable :

« Des détenus étaient à Poissy. Ils redoutèrent « d'être transférés au mont Saint-Michel. Que fi- « rent-ils? ils brisèrent avec intention une porte; « ils forcèrent avec intention un tiroir, où ils pri- « rent un canif et quelques plumes, ils se firent « traduire devant la cour d'assises de Versailles, « là, comme l'avocat-général concluait à quel- « ques années de détention; ils se récrièrent, et, « citant le texte de la loi, ils firent voir que c'é- « taient les travaux forcés qu'ils avaient encourus « et mérités.

« Ainsi il est un lieu en France où l'on doit être « traité de telle sorte que, froidement et par un « calcul fait à loisir, on préfère les travaux forcés

« à l'habitation de ce lieu, et c'est celui que l'on « choisit pour les condamnés politiques! »

Le Système comprit, que l'habileté la plus circonspecte, pouvait seule assurer le succès de ses tentatives nouvelles. Le mont Saint-Michel était choisi; les détenus politiques y étaient transférés; l'opinion publique se révoltait, il fallait le conquérir sur elle.

Ce fut cette arrière-pensée qui présida au mode de détention qui fut d'abord appliqué aux condamnés; on s'efforça, dans cette première phase de leur séjour sur cet écueil, de dépouiller leur captivité de toute rigueur accessoire et de la rendre aussi douce que le permettait la nature de ce lieu redouté. De là l'espèce de résignation avec laquelle ils l'acceptèrent alors.

Ces hommes qui s'étaient montrés si courageux sur leurs barricades, que leurs juges n'avaient pu leur refuser une irrésistible admiration, ne tardèrent pas à avoir occasion, sur ce roc, de signaler leur intrépidité.

L'église du mont Saint-Michel avait été convertie

et divisée en ateliers, où les prisonniers civils s'occupaient particulièrement à tresser des chapeaux de paille. Malveillance ou imprudence d'un détenu, un incendie éclata et se développa dans ce bel édifice avec une rapidité qu'explique la combustibilité des matières qui y étaient entassées. Un cratère sembla éclater subitement au sommet de cette montagne.

Aux cris d'alarme, les détenus se mirent à la disposition de l'administration :

Aussitôt l'incendie ouvrit un cercle immense
Et souffla, furieux, l'air de la liberté ;
Mais en vain les captifs sont affranchis d'entraves,
Tous de l'honneur français héroïques esclaves
Engagent, sans pâlir, un sublime duel (1).

libres, au milieu de l'effroi et du désordre, on les vit se précipiter partout où un péril était à affronter, ou un danger était à vaincre. Quand le feu fut comprimé, ils rentrèrent dans leurs prisons, sans même attendre la réquisition des geôliers.

(1) J. Traverse, *Sonnets*.

Ce sinistre avait procuré à l'un d'eux, à Colombat, un instrument qui devait puissamment l'aider à reconquérir sa liberté : c'était un clou long d'environ vingt centimètres.

Ce jeune peintre occupait, avec les citoyens Lepage et Blondeau, une chambre qu'un mur de refend séparait d'un étroit cabinet noir resserré de l'autre côté par la muraille extérieure du château. Cette pièce, large d'un mètre, servait à déposer un baquet à l'usage des prisonniers.

Colombat étant parvenu à couper et enlever les planches sur lesquelles était placé le baquet, trouva dessous, un sol formé d'un remblais en cailloutis. S'il ne lui fut pas difficile de remuer ces décombres, la difficulté fut de les faire disparaître sans provoquer la défiance des geôliers.

Après avoir usé de plusieurs moyens, qui n'étaient pas sans danger, arrivé à trois mètres de profondeur, il s'imagina de percer le mur de refend, pour s'assurer s'il ne lui serait pas possible de les déposer dans la pièce qui devait être placée sous leur chambre et qu'il savait n'être pas habi-

tée. Après quelques jours de travail le mur fut ouvert.

Il existait bien au-delà un vide, mais l'obscurité épaisse qui régnait dans cette cavité ne lui permettait pas de distinguer si c'était un précipice ou une pièce habitable ; il se munit d'une chandelle et d'une corde pour y descendre. C'était un de ces hideux *in pace* qui devenaient la tombe des malheureux que l'on plongeait dans leurs ténèbres glacés ; les ossements dont était jonché le sol, lui en révélèrent assez éloquemment l'histoire.

Il se hâta de quitter un lieu dont les miasmes faisaient vaciller et pâlir sa lumière, et pouvaient lui devenir mortels.

Le but de son exploration était d'ailleurs rempli : il savait qu'il pouvait y jeter ses décombres sans crainte ; il continua donc son œuvre avec courage ; il atteignit bientôt le roc sur lequel était construit le gothique moutier. Il entama alors le mur de cette prison, de manière à ne laisser qu'une croûte extérieure de quelques pouces qu'il pût faire disparaître en peu d'instants.

Cela fait il replaça les planches et le baquet, ainsi qu'il le pratiquait chaque jour, et attendit avec patience l'instant favorable pour son évasion.

La nuit des 24 et 25 juin lui présenta les circonstances les plus propices à ses projets : l'heure de la marée coïncidait avec ses désirs. La lune d'ailleurs ne devait pas briller au ciel, que dérobait un voile de nuages sombres et pluvieux. La brise faible tout le jour, avait pris dans la soirée la force d'un ouragan.

La résolution de Colombat fut irrévocablement arrêtée. Le passage de la ronde de dix heures, lui annonça que le moment de tenter la fortune était arrivé. Lepage dormait; Blondeau veillait avec son ami; Colombat l'engagea vainement de s'associer à son entreprise. Vieux, couvert de blessures, il sentit que la tentative, au-dessus de ses forces, ne pouvait qu'être funeste au jeune artiste sans lui être profitable à lui-même, il l'embrassa les larmes aux yeux :

— Bon succès! lui dit-il en se séparant de lui.

— A la grâce de Dieu! répondit Colombat, et il

descendit muni d'une pelotte formée de trente-cinq mètres de ficelle.

Un quart d'heure lui suffit pour achever de percer le mur. Au moyen d'une corde attachée à un bois plus long que le diamètre du trou et placé en travers à l'intérieur de la muraille, il glissa dans le chemin de ronde ; mais il atteignit l'extrémité de ce chanvre sans toucher le sol de ses pieds.

En ce moment, un bruit de pas lui révéla l'approche d'une ronde d'officier ; le danger était menaçant : il profita, pour sauter, de l'instant où la sentinelle jetait son : *Qui vive?* Le bruit de la chute ne fut pas entendu.

Couché le long de l'escarpement que présente le rocher sur ce point, il laissa passer l'officier de service, dont il fut assez heureux, dans cette position, pour ne pas attirer les regards, enhardi par ce succès, il parvint à franchir le mur d'enceinte et successivement ceux de plusieurs jardins, puis il se trouva dans une rue étroite que borde l'habitation de M. Hedou, alors chirurgien de la prison.

Il lui fut donc aisé de gagner la maison de ma-

dame Lepage et de là le rempart; une poulie attachée à une poutrelle faisant corbeau et destinée à hisser des objets nécessaires à l'approvisionnement de la ville, lui servit à fixer la prolonge le long de laquelle il glissa aussitôt.

Le danger qu'il avait eu à braver en sortant du château, menaça de nouveau le succès de sa fuite; arrivé à l'extrémité de sa corde, il était encore séparé du sol par une distance qui l'effraya lorsqu'à travers l'obscurité il la sonda du regard. C'était un péril qu'il ne pouvait éviter; il l'affronta.

La chute fut violente: il tomba sur des galets; mais, par un hasard providentiel, il ne se fit aucune blessure grave. Il s'élança résolument à travers les grèves.

Le succès électrise; le bonheur avec lequel on a triomphé d'un péril donne la confiance qu'on triomphera également des autres; aussi, malgré les craintes que durent lui inspirer les précipices dont est souvent parsemée l'étendue des sables mouvants qu'il avait à franchir, malgré la voix

mugissante que jetait la mer, à l'ouest de cette baie, dont sa nappe bouillonnante envahit l'étendue avec une rapidité éblouissante, il vola avec confiance vers cette plage bretonne, où l'attendait un toît ami.

Un succès complet couronna ses efforts; quelques semaines après son pied avait touché les îles anglaises. Il fonda à Jersey une petite hôtellerie, où plus d'un proscrit français reçut l'hospitalité.

Cette évasion fut pour l'administration un prétexte de resserrer la captivité des condamnés politiques. Le système du règne n'avait cependant pas encore renoncé à l'établissement d'une colonie pénitentiaire, soit sur la côte torride de l'une de nos possessions d'outre-mer; soit dans une des îles perdues dans l'immensité de l'Océan pacifique. Ce ne fut que lorsque les fleurs de langage dont M. de Rosámel s'efforça de couvrir cette idée sinistre, eurent sombré, sous le souffle du mépris parlementaire, que l'on profita du calme qui s'était fait dans l'opinion publique et de l'oubli qui commençait à s'épaissir autour du mont Saint-Michel, que

la Pensée immuable songea à y organiser son système de détention homicide. Le régime cellulaire fut progressivement appliqué aux condamnés de Juin qui y languissaient encore ; et tels furent les effets de ces rigueurs que Lepage, homme d'une vigueur athlétique et d'une structure herculéenne, un des forts de la halle les plus robustes, vit la puissance de son tempérament s'épuiser dans cette captivité, et vint expirer à Bicêtre, à la fois fou et phthisique.

La condamnation des insurgés de Mai offrit l'occasion d'étendre cette incarcération meurtrière, à tous les prisonniers politiques.

La commutation de peine accordée d'abord à Armand Barbès, condamné à mort par la cour des Pairs, ensuite à Auguste Blanqui, frappé de la même peine, par les mêmes juges, favorisa puissamment l'exécution silencieuse de ce projet inflexible : comment, enfin, l'opinion publique eût-elle pu songer qu'on allait prolonger, en lente agonie, au milieu des angoisses, la vie que la magnanimité royale accordait à ces condamnés ; que la clémence

put devenir de la cruauté, escomptant, à gros bénéfices, un arrêt de mort!..... on ne le pouvait. Le système fut inauguré, sans que le pays s'émut de quelques rares et invraisemblables protestations.

Dès-lors cette vieille forteresse, aux noires murailles, aux gouffres affreux, devenue la terreur des scélérats les plus endurcis; cette sombre abbaye dont les culs de basses-fosses et les fers ont si vite ployé ou brisé les bandits les plus indomptables, que les voleurs, dans leur argot sinistre, l'ont surnommé : le tombeau des malins, fut acceptée hautement comme la Bastille moderne, comme le Spielberg français.

La royauté de Juillet devait couronner dignement les dix siècles de tortures qui forment le passé historique de ce rocher; il importe, pour son enseignement, que le peuple qui dans l'exaltation même de la victoire, couvrit de sa générosité ses ennemis vaincus, sache quelle puissance la royauté sortie de son triomphe, étendit sur les démocrates tombés par le sort des armes dans ses prisons; il

8

importe pour sa moralité, que l'histoire consacre par quelle hideuse empreinte de sang la monarchie a sali son règne.

CHAPITRE IX.

Première catégorie des prévenus de mai. — Arrivée de quatre au mont Saint-Michel. — Souvenirs et rapprochements. — Cachots du Petit Exil. — Personnel de la prison. — Tartuffe en robe courte. — Geôlier en soutane. — L'inspecteur. — Violence et cynisme. — Le docteur. — Agents subalternes. — Molosses. — Système d'hypocrisie. — Protestations mensongères. — Description du mont Saint-Michel. — Armand Barbès et Martin Bernard. — Mes rapports avec l'aumônier. — Fausseté. — Défiance. — Conseils. — Le masque tombe. — Démarches prudentes.

Ce fut le 16 juillet 1839, que les citoyens Armand Barbès, Martin Bernard, Delsade et Austen furent déposés dans la prison municipale d'Avranches. Ils partirent le lendemain vers cinq heures du matin pour le mont Saint-Michel, où ils devaient subir leurs condamnations. Les trois derniers prirent place dans une voiture fermée; Barbès monta dans

un cabriolet. L'officier de gendarmerie, M. Frain, présida, en personne, à ce transfert.

Ils arrivèrent à la porte du vieux château monastique vers huit heures.

Les quatre condamnés en franchirent les degrés d'un air sombre et impassible. Le poste avait pris les armes dans la salle d'entrée, corps-de-garde et conciergerie à la fois. Ils la traversèrent pour atteindre le bâtiment gothique préparé pour les recevoir.

Quelles furent à cet instant les impressions intérieures de ces proscrits et des soldats dont ils traversaient les rangs?

Songèrent-ils, quelques-uns, — pensée de modération et d'espérance! — que ce jour était le 17 juillet... qu'un demi siècle ne s'était pas révolu depuis qu'à pareil jour, le peuple des faubourgs parisiens, entrait en armes dans le sanctuaire antique de la monarchie française, dans ces Tuilleries où dix gouvernements rivaux ont depuis trébuché dans le sang.

Ce lugubre rocher eût pu le leur dire, lui à qui

chaque orage politique a jeté ses épaves : prêtres, publicistes, représentant du peuple, faux Dauphin, légitimistes, républicains....

Les quatre prisonniers furent renfermés dans la vieille tour dite *La Perrine*, du nom de Pierre-Leroy trentième abbé, son fondateur ; *cachots aux doubles grilles*, des armatures de fer qui garnissent leurs soupiraux ; et le *Petit-Exil*, de la destination de ses étroites cellules jadis affectées aux prisonniers d'État les plus rigoureusement détenus. Une petite meurtrière, presqu'obstruée par ses barreaux, verse parcimonieusement le jour et l'air à chacun de ces misérables réduits.

Tout était déjà prêt dans ce lieu pour la réalisation complète des vœux du pouvoir. La prison était telle que la lui avaient léguée huit siècles d'absolutisme, le personnel en avait été composé avec un succès qui dépassait les calculs et les espérances.

Un fonctionnaire d'un caractère honorable et de la probité la plus sévère avait été enlevé à la direction et remplacé par M. Theurrier, dont l'al-

liance à la famille Montalivet accusait assez positivement le promoteur. Le nouvel employé était bien l'exécuteur naturel du système hypocrite et cruel dont on était allé emprunter à l'Amérique le titre humanitaire, pour dérober aux esprits les tortures d'une incarcération tudesque.

C'était l'homme aux formes les plus polies; sa voix lente et carressante s'épuisait sans cesse en protestations et en professions d'humanité. Son visage toujours souriant, ses yeux roulants sentimentalement ou modestement baissés, son obésité podagre, tout son extérieur enfin, semblait au premier abord en harmonie parfaite avec ses paroles. Mais que cet excès de politesse et de bonté vînt, par son exagération même, à éveiller la défiance et fit examiner attentivement ses traits, le masque tombait; ses lèvres minces, au sourire amer et la fauve acuité de ses regards révélaient aussitôt un caractère dissimulé et une nature implacable.

L'ancien aumônier dont la voix réparatrice savait éveiller la confiance et le repentir dans les organisations les plus ingrates, avait été écarté

lui-même et remplacé par un homme dont le pouvoir avait déjà expérimenté dans ce lieu, sous l'administration de Martin Deslandes, le machiavélisme et la servilité : sorte de Gilblas en soutane, prêtre et père de famille, aumônier, serrurier et maçon à la fois.

Certes l'historien n'a pas à sonder les mystères de cette vie privée et de ces professions multiples; il en respecte le secret; mais qu'un homme qui se dit ministre d'un culte chrétien : un prêtre que son caractère sacré place, ange consolateur, auprès des infortunés comme un intermédiaire entre leurs douleurs et le ciel, trahisse cette mission auguste, jusqu'à descendre au rôle de geôlier et de valet de tortures, c'est trop sacrilège, c'est trop infâme pour que toute âme honnête ne doive le flétrir.

Si l'inspecteur n'était pas déjà remplacé lui-même, il devait bientôt l'être par un sieur Gaujoux, homme aux passions farouches et aux emportements cyniques.

Un médecin qu'une position précaire enchaînait indissolublement à la volonté du directeur, com-

plétait les hauts fonctionnaires de cette administration. S'il n'avait pas encore expérimenté le dévoûment et l'ardeur brutale des employés subalternes, il savait déjà qu'il pouvait compter sur les deux gardiens-chefs, comme le boucher sur ses molosses.

Cependant le moment n'était pas encore arrivé de faire fonctionner tous ces instruments; il fallait auparavant que le temps eût donné sa consécration à cette acceptation par l'opinion publique, comme un fait accompli de cette réclusion solitaire, de ce supplice de la gêne aboli par les lois, de cette séquestration qualifiée crime par nos codes; or, pour obtenir ce résultat la prudence était nécessaire.

Cette prudence ne fit pas faute : ce furent ses calculs qui dominèrent tous les rapports entre les geôliers et leurs nouveaux hôtes.

Le directeur épuisa envers eux le miel de ses paroles et la religion de ses protestations. Il déplorait la sévérité de ses devoirs; il souffrait profondément de ce que sa position avait de blessant pour son caractère et ses principes; il n'avait

jamais songé en acceptant cette direction, que ce dût être sur des hommes politiques que s'appesantirait son autorité ; que si la reconnaissance ne l'enchaînait à sa position ; s'il ne craignait de blesser par sa démission, des personnages auxquels il tenait par d'autres liens que ceux des bienfaits, il ne balancerait pas un seul instant à se soustraire au fardeau d'une telle charge : qu'au reste il saurait toujours concilier les devoirs de l'humanité avec ses obligations officielles.

Telles furent les assurances au moyen desquelles il parvint d'abord à les circonvenir.

L'aumônier ne semblait lui-même avoir d'autre ambition que de se mettre dans la consonnance la plus harmonique avec ces épanchements de bienveillance et de dévoûment.

Ces assurances ne trompèrent pas tous les détenus; elles contrastaient trop fortement avec la rigueur que les guichetiers apportaient à l'application du régime cellulaire auquel ils étaient soumis, pour qu'ils n'entrevissent pas sous ces protestations, l'intention de prévenir toute résistance et d'obte-

nir leur soumission silencieuse à ce système inhumain. Aussi les reçurent-ils avec la circonspection la plus froide.

Ces protestations ne se renfermaient point dans les murs de la prison; elles en franchissaient l'enceinte. M. le directeur et ses échos ne cessaient de les répéter aux personnes étrangères à l'administration de la prison, aux habitants de la ville et du pays, aux militaires de la garnison, mais spécialement aux voyageurs que l'amour de l'art ou leurs affections patriotiques conduisaient, pèlerins pieux, sous les voûtes de ce monastère historique.

L'auteur de ce récit fut un des premiers que trompèrent ces apparences menteuses, ami de deux des condamnés, Armand Barbès et Martin Bernard, il n'eut rien tant à cœur que de remplir auprès d'eux les devoirs d'une amitié qui venait de recevoir une nouvelle consécration : celle du malheur.

Il s'adressa d'abord à l'autorité administrative; mais il lui fut répondu que des ordres supérieurs défendaient toute communication avec les condamnés auprès desquels il désirait être admis. Sa

demande repoussée, il dut songer à trouver d'autres moyens, s'il ne pouvait parvenir jusqu'à eux, d'y faire, du moins, pénétrer sa voix.

Il se rendit au mont Saint-Michel.

Cette montagne est une pyramide de granit, haute de quatre-vingt dix mètres, sur une base de trois cents. Les bâtiments militaires et monastiques qui la couronnent forment un carré irrégulier autour de l'église abbatiale, basilique romane du XIe siècle.

Le corps de logis dont la haute muraille, aux puissants contreforts, forme la ligne septentrionale du château, a pour base une falaise escarpée, et, pour sommet, dans sa partie ouest, les loges de correction qu'il resserre et comprime sous ses combles.

La partie occidentale élevée au XIIe siècle renferme dans une de ses caves aux voûtes en plein ceintre, l'entrée qui conduit aux culs de bassesfosses, gothiques oubliettes, aujourd'hui converties en cachots.

Le côté du midi est formé par le *petit* et *le grand*

exils, édifices des XIVe et XVe siècles, affectés à l'incarcération des condamnés politiques.

La *belle chaise* construction féodale pleine d'élégance, de noblesse due au vingt-deuxième abbé, Richard Tustin, et l'entrée fortifiée qui rattache ce dernier bâtiment à ceux de la Merveille, forment la clôture à l'Est.

La ville consiste en maisonnettes à pignons aigus groupées le long d'une rue principale. Cette rue descend de la porte du château à celle des remparts, en suivant, en écharpe, la déclivité de la montagne. La ville n'a d'autres monuments que ses belles et fortes murailles, remarquable spécimen de l'architecture militaire au XVe siècle et sa modeste église du XVIe, rustiquement assise dans les hautes herbes à l'ombre de jeunes peupliers, qui se dressent fièrement devant la prison. Elle est habitée par les employés de la maison de détention, des familles de pêcheurs et quelques hôteliers. cette rapide esquisse était nécessaire pour l'intelligence du récit.

Comme secrétaire de la société d'archéologie

d'Avranches, et principal rédacteur du journal de cette localité, j'avais eu occasion de parler de la restauration de l'un des piliers de l'église abbatiale du Mont, effectuée sous la direction de l'aumônier, M. l'abbé Lecourt, et appréciant le zèle dont il avait fait preuve en se chargeant d'un travail en dehors de ses attributions, et de ses études spéciales, j'avais parlé de cette reconstruction avec éloge. Cette mention m'avait mis en rapport avec cet ecclésiastique.

Ce fut à lui que je m'adressai. Je désirais voir les condamnés, ou du moins, me mettre à leur disposition et leur offrir ce dont ils pouvaient avoir besoin dans cette froide prison.

Cet aumônier accueillit mes ouvertures par les assurances sympathiques les plus propres à gagner ma confiance; seulement il me déclara qu'il ne lui était pas possible de me conduire auprès d'eux; qu'il ne pouvait lui-même y pénétrer à toute heure, mais que je pouvais être certain que les offres dont je le chargeais leur seraient religieusement transmises.

« Au reste, ajouta-t-il vers la fin de notre entre-
« vue, soyez certain que rien ne leur manquera
« dans la maison ; le ministère a prescrit d'avoir
« pour eux les plus grands égards, et M. le direc-
« teur est très disposé à se conformer à ces
« ordres ; aussi je vous assure qu'il leur a fait pré-
« parer des chambres très aérées, très saines, et
« garnies d'un mobilier très convenable. »

Ces dernières phrases me jetèrent une lueur sinistre : Les dispositions du pouvoir me semblaient très suspectes et je connaissais les cellules de la tour *Perrine*, sombres et tristes réduits, comme les prisons les plus redoutées des deux exils. Je ne lui cachai pas mes impressions, que ses explications ne purent vaincre, que son affectation de cordialité expansive ne pût qu'affaiblir.

Je revins quelques jours après, inquiet de n'avoir reçu aucune nouvelle de mes amis. Il m'assura avoir accompli près d'eux toutes mes recommandations, qu'ils étaient très reconnaissants de mon témoignage de dévoûment, mais que pour le moment ils n'avaient aucuns besoins. Il ajouta, ce qui

ranima toutes les défiances que m'avaient déjà jetées ses paroles, qu'il m'engageait vivement, dans l'intérêt des détenus eux-mêmes, de faire retentir le moins souvent possible leur nom dans la presse; de ne pas multiplier mes visites au Mont, et lorsque j'y viendrais, de ne pas affecter le désir d'être aperçu d'eux ou de les entrevoir; que dans mon dernier voyage, j'avais eu tort de rester aussi longtemps sur les remparts mon binocle attaché sur leurs fenêtres; que le directeur l'avait remarqué, et que de semblables démarches ne pouvaient avoir d'autre résultat que de resserrer leur captivité.

Il comprit sans doute mon regard, car je fus froissé de la singulière expression que prirent ses traits; c'était un mélange de confusion et de dureté. Je connus dès-lors cet homme; la soutane avait disparu; je n'avais plus devant moi que l'argousin, je me retirai le cœur plein de dégoût; je ne l'ai pas revu depuis.

Ses recommandations ne suspendirent pas complètement mes pèlerinages à notre vieux Spielberg. La crainte cependant d'appesantir leur chaîne me

fit colorer ces excursions de prétextes. Ce ne fut plus qu'avec des amis ou des artistes que je fis ces voyages, qui dès-lors eurent un but apparent de science ou d'art. Si cette noire bastille dressait devant moi sa masse silencieuse; si ma voix ne pouvait parvenir dans ses cabanons; si celles de nos pauvres martyrs ne pouvaient percer les murailles, du moins j'avais l'espérance, sinon la certitude, qu'ils m'avaient vu, et qu'ils s'étaient dit : Voilà un cœur qui pense à nous ! un œil qui veille sur notre prison, et je ne me trompais pas.

CHAPITRE X.

Nouveaux détenus. — Madame Guilmain. — Communication des détenus entr'eux. — Lettres d'Armand Barbès. — Généreux sentiments. — Lettres de Martin Bernard. — Souvenirs de confraternité d'armes. — Premiers effets de l'emprisonnement solitaire. — Duplicité du directeur. — Martin Noël. — Prétentions du directeur. — Vengeance. — Les visites nocturnes. — Lutte. — Révolte. — La parole de Theurrier. — Scènes de violence. — Le coup de sabre. — Déchirants souvenirs. — Atrocités. — Indignation d'un officier de la garnison. — Martin Noël jeté presque sans vie dans un cachot. — *In pace* monastiques. — Ferrement d'un cadavre. — Tortures. — Raffinements de férocité. — Agonie dans les ténèbres. — Gangrène. — Système impitoyable. — Le cachot et les fers pour des cris d'effroi.

Les cabanons politiques ne tardèrent pas à recevoir de nouveaux hôtes : Martin Noël, Roudil, Guilmain, Bezenac, etc , y furent déposés avant la fin de 1839. Leur arrivée devait faire pénétrer un rayon de lumière dans cette prison. Un d'eux,

Guilmain, était marié. Sa femme ayant obtenu la permission de communiquer avec lui, se rendit au mont Saint-Michel. Je la vis et reçus par elle quelques détails sur ce qui se passait dans l'intérieur de la prison.

Malgré la surveillance continuelle des guichetiers, les condamnés étaient parvenus à établir entre les soupiraux de quelques cellules des ficelles qui leur permettaient de correspondre entre eux.

Je conçus dès-lors l'espérance de pouvoir nouer quelques rapports avec les prisonniers. Madame Guilmain voulut bien se charger d'un petit billet pour A. Barbès, qu'elle devait inviter son mari à faire parvenir à son adresse.

Quelques jours après je recevais la lettre suivante :

« Mon cher et vieux ami,

« Tu ne t'es pas trompé en fesant foi sur le plai-
« sir que me causerait ta bonne petite lettre;
« c'est la goutte d'eau dans le désert; la parole de
« vie qu'il nous eût été si doux de recevoir de ta

« bouche, mais que les tyranneaux de qui nous
« dépendons ne te permettront jamais de venir
« nous apporter. Je savais tes efforts pour par-
« venir jusqu'à nous ; ne me les eût-on pas dit,
« que j'en eusse encore été sûr, car je connais
« toute la chaleur de ton amitié et ton dévoûment
« sans pareil, aussi dans un moment où la possi-
« bilité de refaire pour mon compte personnel
« certaine entreprise où nous prêtâmes aide de
« compagnie (1), s'était présentée à mon esprit,
« je n'avais pas hésité à disposer d'avance de mon
« frère d'Avranches. Mais la chose cette fois a
« avorté en herbe, et il faut se résigner, jusqu'à
« nouvel ordre, à ne pas jouer d'autre tour à notre
« ami Philippe.

« C'est encore beaucoup que l'industrie du ca-
« marade G...n, nous ait ouvert, ce qu'en style de
« prison nous appelons un soupirail, avec toi, son
« esprit fertile en inventions, veillera à ce que nos
« relations ne soient plus à l'avenir interceptées, et

(1) L'évasion des prévenus d'avril à laquelle concoururent extérieurement Armand Barbès, Étienne Arago et l'auteur de cet ouvrage.

« notre existence sera ainsi rattachée à celle du
« monde des vivants.

« J'ai lu les mots d'espérance que tu nous as
« transmis sans en être surpris, sans y ajouter non
« plus une foi explicite, pour me rendre ma posi-
« tion plus dure si cette fois-ci, comme tant d'au-
« tres, ils n'étaient encore que des paroles que le
« vent emporte avec lui; ce qu'il y a de sûr, c'est
« que, ainsi que tu le dis, la monarchie de Maître
« Philippe n'est pas née viable; et que la loi du
« progrès doit plus tôt ou plus tard la balayer
« de notre sol. De quel côté viendra le détraque-
« ment?... on ne peut le savoir, mais la chose est
« immanquable, et si les chefs politiques ne fai-
« saient point défaut, je crois que notre tentative
« de libération du 11 mai, serait suivie d'un coup
« plus vigoureusement asséné et enfin définitif. Ce
« ne peut être une petite chose pour le parti répu-
« blicain, que cette revendication du droit du peu-
« ple, faite les armes à la main, après cinq ans de
« trêve et de commérages parlementaires ou ré-
« formistes. La poudre qui se brûle dans les rues

« porte facilement à la tête de notre nation de sol-
« dats. et sans nul doute le thermomètre doit être
« monté un peu plus vers les coups de fusils qu'il
« ne l'était avant notre coup de collier. En atten-
« dant qu'ils éclatent de nouveau, ou que le pro-
« grès se fasse jour de quelqu'autre manière, nous
« aurons toujours la force de nous rire de ces
« mauvais polissons, *insigni nebulones,* comme di-
« rait Dupin, qui se sont figuré pouvoir aplatir les
« quelques soldats du parti républicain qui leur
« sont tombés sous les mains, en rebadigeonnant
« pour leur usage de maussades bastilles, et je leur
« promets bien, pour mon compte, qu'ils ne pro-
« duiront jamais d'autre effet sur moi que celui
« de m'ennuyer assez passablement.

« Tu trouveras ci-jointe une lettre que je te
« prie de faire parvenir, par voie sûre et détour-
« née, à notre collègue, dans la défense d'avril,
« Thomas. Je désirerais bien que la réclame, que
« je l'engage à faire, portât fruit pour ce pauvre
« Charles dont la condamnation est une véritable
« monstruosité. Tu me rendras service en me fai-

« sant savoir, à l'occasion, si tu as aperçu dans
« les colonnes du *National* quelque chose qui eût
« rapport à la requête que je fais à Thomas.

« Adieu, mon bon et brave ami, je te serre la
« main,

« Ton frère et ami,

« A. Barbès. »

Le sentiment de bonheur avec lequel je lus cette lettre fut d'autant plus profond, que j'avais plus longtemps souffert du silence funèbre où une séquestration vénitienne étouffait jusqu'au bruit de la respiration de nos chers prisonniers. Et puis je retrouvais bien là mon vieil ami tout entier, c'était bien sa parole franche et nette, son affection connue, sa philosophie pratique spontanée, sa foi républicaine. Et c'était mieux que cela encore, c'était son caractère chevaleresque, c'était son noble cœur qui lui faisait oublier les tortures de son incarcération à vie et mortelle, pour protester en faveur d'un innocent, pour affranchir un condamné avec lequel il n'avait de commun que la similitude de principes

et la communion du malheur. Oh! oui! c'était bien là Barbès. Charles n'eut-il pas pu lui crier dès-lors ces mots que le colonel Rey lui adressait naguères avec la loyale naïveté du soldat : merci, honnête homme!

Les rapports que j'avais noués avec Barbès, je m'efforçai de les étendre à Martin Bernard; ce fut avec le même succès. Une semaine s'était à peine écoulée que je recevais la réponse suivante à la lettre que je lui avais écrite :

« Quelle joie j'ai éprouvée, mon cher Fulgence, « en lisant ton billet; je t'ai trouvé tout entier tel « que je te sens et que je te connais dans ces quel- « ques lignes tracées à la hâte avec la main du « cœur. Ah! je n'ai pas besoin de vérifier tes pa- « roles par mes propres sentiments pour être con- « vaincu de leur sincérité, car j'ai foi en toi, « comme on a foi en une vieille amitié, amitié « scellée par tout ce qu'il y a de plus saint parmi « les hommes.

« Te rappelles-tu, à ce propos, une certaine « promenade que nous fîmes ensemble un soir au

« Luxembourg, en sortant d'une réunion des dé-
« fenseurs, (ce devait être à la fin de mai 1835), et
« pendant laquelle tu me parlas avec le demi-mys-
« tère, de rigueur en pareille matière, d'une cer-
« taine petite association qui sortait radieuse des
« décombres des *Droits de l'Homme*, et qui gran-
« dissait dans le silence. Tu ne perdis pas ton
« temps, car je ne me le fis pas dire deux fois pour
« venir prendre ma place parmi les néophytes. A
« quelques jours de là, je fus amené par ton com-
« plice Benjamin V... (1), dans je ne sais quelles ca-
« tacombes de la rue de Vaugirard, où je fis plus
« ample connaissance avec un grand gaillard qui a
« fait bien du bruit au Luxembourg, il y a quelque
« huit mois, et qui est venu pour faire pénitence
« de ses nombreux péchés, se mettre, comme moi,
« sous la protection du bienheureux archange. Ce
« que je te dis là est historique, consultes tes sou-
« venirs. Tu es mon parrain... mon véritable par-

(1) Vignerte, frère de Jean-Jacques Vignerte, ancien membre du comité de la *Société des Droits de l'Homme*, alors accusé devant la cour des pairs, aujourd'hui Représentant du Peuple.

« rain, et ce grand gaillard dont je te parlais tout à
« l'heure est celui qui m'a ouvert la porte du sanc-
« tuaire. Oh ! scélérats d'hommes que vous êtes,
« vous m'avez plongé dans la géhenne et dans les
« ténèbres du... dedans.

« Ton petit bulletin politique nous a joliment
« fait plaisir, nous l'avons commenté à perte de
« vue à travers nos murs, nos verroux et nos gar-
« diens, car il n'y a rien comme les prisonniers
« pour perfectionner l'acoustique...

« Rien à te dire de nouveau sur notre Spielberg.

« Si la marée, le Dieu des prisonniers et toi ai-
« dant, nous pouvions aller faire une légère pro-
« menade à Gersey, ce serait, corbleu ! un fameux
« tour... En attendant, je t'embrasse.

« MARTIN BERNARD. »

Les mailles du réseau qui enveloppait nos pauvres prisonniers, n'étaient donc pas si serrées que quelques morceaux de papier ne pussent passer entre; grâce à l'intermédiaire de madame Guilmain, les soupirs exhalés derrière les verroux

et les grilles retentissaient jusqu'à moi ; sa voix complétait les renseignements qui m'étaient personnellement adressés et je pouvais suivre les progrès désastreux du régime sous lequel les détenus étaient courbés.

Armand Barbès avait bien conservé toute l'inflexible dignité de son caractère, Martin Bernard toute la sérénité de son intelligence. Leurs lettres m'en faisaient foi, et c'eut été le contraire seul qui eût pu me surprendre ; je connaissais leur puissance morale : on peut briser des barres d'acier, on ne les courbe jamais.

Il n'en était pas ainsi de tous les autres. Enfants du peuple, et par cela même esprits peu cultivés, plusieurs se trouvaient jetés avec leur âmes ardentes, leur natures expansives, leur caractère tout français, au milieu d'un isolement brusque, d'une solitude complète, dans cette vie intérieure, où ils ne trouvaient ni les souvenirs de l'érudition, ni les préoccupations de l'étude, ni la contemplation philosophique de l'avenir.

Ceux-là ne tardèrent pas à ressentir l'influence

froide et délétère de cette incarcération étouffante. La résignation des premiers jours s'évanouit sous les anxiétés fiévreuses d'un ennui mortel; ils sentirent que cette existence stagnante dans le silence et l'isolement, était placée en dehors des nécessités absolues de la vie. Une exaltation croissante envahit leurs idées; de fréquentes perturbations morales développèrent en eux des effets semblables à ceux d'une suffocation subite; ils éprouvaient alors le besoin de mouvements extrêmes, mais l'étroitesse de leurs cabanons leur interdisait toute espèce de soulagement à cette espèce d'angoisse.

Le directeur, de son côté, poursuivait auprès des prisonniers, comme auprès du public, le rôle de dissimulation qu'il s'était imposé. Malgré l'application rigoureuse d'un système contre lequel protestait l'humanité, il n'en saisissait pas moins toutes les occasions de se répandre en assurances de dévoûment à l'allégement du sort des détenus, et en doléances sur la rigidité de ses devoirs : tout en suivant cette ligne de conduite, il ne négligeait de recueillir aucune des pièces qui pouvaient lui assu-

rer un moyen de justification, si quelque accusation s'élevait contre lui. C'est pour ce motif qu'il faisait copier avec soin tous les passages qui lui étaient favorables dans les lettres des détenus, lorsqu'il ne supprimait pas les autographes, pour les avoir en temps opportun sous la main.

« Qu'on m'attaque, disait-il un jour à l'un des « condamnés, vous m'avez presque tous donné des « armes pour me défendre, j'ai vos lettres, et de « vos accusations de demain, j'en appellerai à vos « éloges d'hier. »

Il ne saisissait pas avec moins d'empressement tous les légers faits qui, présentés sous un faux jour et commentés par la haine, pouvaient devenir à la fois dans ses mains des témoignages de sa bienfaisance et des accusations contre la dignité des prisonniers. Par exemple : quelque mandat était-il adressé à l'un des détenus à qui la manutention de leur argent est interdite, il le faisait payer ou escompter et en déposait lui-même le montant au greffe; l'employé écrivait au compte du détenu :

Reçu de M. le directeur, la somme de : tant... pour tel ou tel condamné.

Il allait plus loin quelquefois : c'était par les détenus eux-mêmes qu'il se faisait délivrer des *récépissés*. Une de ces exigences iniques amena une des scènes les plus atroces qui aient jamais ensanglanté une bastille.

Peu de temps après le transfert de Martin Noël, de Doullens au mont Saint-Michel, ce jeune détenu, simplement frappé d'un jugement de police correctionnelle, demanda à Barbès de lui prêter vingt francs. Celui-ci écrivit aussitôt au greffier de prendre cette petite somme dans sa caisse et de la porter au compte de son ami; Martin Noël en conséquence ordonna quelques dépenses.

Plusieurs semaines s'étaient écoulées depuis, lorsqu'un matin un guichetier entra dans la cellule de Martin Noël, et présenta à sa signature un reçu de la valeur des objets qui lui avaient été fournis. Le premier mouvement du détenu fut de signer. Ayant lu ensuite le récépissé, il remarqua avec étonnement que c'était le directeur qui figurait comme

prêteur dans cette quittance; il en témoigna sa surprise :

« — Je ne puis vous remettre cette pièce, dit-il au « guichetier ; je suis l'obligé de Barbès, mais je « ne dois rien à M. Theurrier. Je vais vous faire « un autre reçu.

« — C'est cette quittance même que désire M. le « directeur, et c'est parce qu'il la veut ainsi qu'il « l'a rédigée lui-même. Rendez-la moi donc.

« — Eh bien ! c'est par cela même qu'il la veut « ainsi, que moi je ne puis vous la remettre. »

Ce disant, Martin Noël déchira la feuille de papier et la jeta au feu.

Quelques instants après il fut appelé et conduit chez le directeur. M. Theurrier fut avec lui ce qu'il était toujours, doucereux, caressant de paroles, prodigue de protestations ; s'il exigeait un pareil reçu, c'était parce que l'administration, ne reconnaissant pas d'argent aux détenus, avait ses formules officielles.

Cette justification était sans base, l'un et l'autre le savaient, aussi le prisonnier persista-t-il dans

sa dernière résolution, et sa dernière réponse fut-elle :

« Monsieur, je ne suis pas votre débiteur, je suis « celui d'A... Barbès ; si vous voulez figurer dans « le reçu que je lui dois, j'y consens, mais ce ne « peut être que comme intermédiaire entre lui et « moi ; je ne sache aucun règlement qui puisse « me condamner à faire un faux. »

Le directeur termina cette conversation en lui témoignant combien il regrettait qu'une telle obstination le forçât de le condamner pour quinze jours à la nourriture des voleurs. La différence entre les aliments donnés aux détenus politiques et ceux des autres condamnés était si faible, que ce ne pouvait être une bien grave punition, mais le malheureux jeune homme apprit plus tard quelle devait être la punition réelle.

La nuit vint. A peine Martin Noël, souffrant d'une contusion antérieurement reçue a-t-il éteint sa lumière, qu'une ronde vient à grand bruit ouvrir son cabanon et lui poser, selon l'usage, une lanterne contre la figure. L'heure irrégulière de cette

visite surprend le prisonnier, mais après l'éloignement de ses geôliers, il croit trouver quelque repos.

Vain espoir! Une demi-heure ne s'est pas écoulée, qu'une seconde ronde se présente ; une troisième lui succède une demi-heure après. Martin Noël, inquiet de la cause et de l'objet d'un pareil vacarme, s'aperçoit enfin que sa cellule seule est le but de ces fréquentes visites. Il comprend aussitôt le sujet de ce tapage nocturne. Les geôliers, après une demi-heure d'absence, reparaissent encore.

« Mais c'est abominable! c'est infâme! s'écrie « le détenu. Le gardien en chef vous a-t-il donc or- « donné de ne me laisser aucun repos? »

La ronde se retire et pour que Martin Noël ne puisse douter de l'autorisation de ces visites, ils reparaissent une demi-heure plus tard conduits par l'un des gardiens-chefs.

« A la fin, croyez-vous donc que je n'aie pas « découvert votre manège, bourreaux que vous

« êtes ! Combien de fois allez-vous me réveiller « encore ? voulez-vous donc m'assassiner ? »

Le chef de l'escouade, homme à la taille obèse, aux favoris roux, à la face avinée, part à cette apostrophe d'un bruyant éclat de rire.

« Ma foi si l'on vous éveille chaque fois, avouez « qu'il ne vous faut pas longtemps à vous rendor« mir. »

A cet insolent sarcasme, Martin Noël ne peut se contenir, il bondit sur son grabat ; le gardien-chef effrayé prend la fuite, mais ses compagnons se jettent sur le prisonnier, le saisissent par ses longs cheveux, l'arrachent de son lit et le traînent par sa cellule en le meurtrissant de coups.

Martin Noël en se débattant contre ces violences parvient enfin à s'arracher de leurs mains ; il se saisit d'une bûche, et une lutte sérieuse s'engage entre lui et ces lâches argousins.

A ce tumulte les détenus s'éveillent ; les cris : aux assassins ! aux assassins ! éclatent bientôt dans toutes les prisons. Les sbires alors se retirent. Martin Noël redoutant de nouvelles invasions se barri-

cade dans son cabanon et parvient enfin, épuisé de douleurs et de fatigue, à goûter quelque repos.

Mais le jour se lève, le jour doit venger la défaite des guichetiers ; ils se présentent plus nombreux à la porte du prisonnier et le somment d'ouvrir sa cellule. Celui-ci prévoyant les excès qui le menacent refuse résolument : *qu'on la force!* fut sa dernière réponse.

Après ces inutiles pourparlers, le directeur se présente ; son accent et ses paroles sont plus bienveillants que jamais ; Martin Noël lui raconte sincèrement les faits de la nuit et lui manifeste ses appréhensions.

« Vous avez tort d'en concevoir, ouvrez et soyez « sans inquiétude. Sans doute l'exemple veut « qu'une punition vous soit infligée, mais je vous « jure qu'elle sera légère ; les torts que l'on a eus « envers vous excusent vos torts personnels ; votre « peine se bornera à un changement de chambre. « En voulez-vous ma parole pour garantie? je vous « la donne. Ouvrez donc. »

Martin Noël ouvrit. Le directeur conserva avec lui son ton d'indulgence affectueuse.

« Eh bien! vous vous êtes donc décidé à céder « à mon invitation? quelle crainte pouviez-vous « conserver quand je vous assurais que je n'avais « contre vous aucune intention sévère. Croyez « donc une autre fois à ma parole... à ma justice... »

Et s'adressant avec le même ton de douceur à deux gardiens qui l'accompagnaient :

« Conduisez, leur dit-il, M. Martin Noël au « greffe. »

Rassuré par ces déclarations et cet air bienveillant le prisonnier suivit les gardiens, sans crainte. Mais en entrant dans l'église, qu'il devait traverser, il reconnut de quelle comédie il avait été le jouet.

Une bande de geôliers l'attendait rangée sur deux lignes. Quand il fut au milieu on lui déclara que c'était au cachot et non au greffe qu'on avait ordre de le conduire. A ses réclamations le gardien-chef répondit par des outrages; il voulut résister, tous ces gardes-chiourme tombèrent sur lui en poussant des cris farouches.

Frappé par vingt bras, il est terrassé dans un instant; un coup de sabre lui ouvre les reins, son sang coule, mais sans s'inquiéter de la gravité d'une blessure qui pouvait être mortelle, ces misérables le saisissent par les cheveux et le traînent ainsi jusqu'à la porte latérale de l'église qui conduit aux souterrains; mais Martin Noël se défend encore, lutte toujours. Ses bourreaux triomphent de cette résistance, ils saisissent le malheureux par les pieds pour le traîner aux cachots.

L'escalier noir, ouvert devant eux, conduit aux galeries de Montgommery dont les voûtes ténébreuses aboutissent à une ancienne crypte funèbre, de là il plonge dans une immense cave dont les voûtes romanes reposent, en lourds pendentifs, sur des colonnes monolithiques pesantes et ramassées. Au fond se trouvent les degrés qui descendent à l'entrée des antiques oubliettes, cachots actuels.

Ce fut le long de tous ces escaliers, le long de ces galeries et de ces caves que fut traîné par les pieds ce malheureux enfant; sa pauvre tête sanglante, brisée, rebondit sur tous ces granits.

« Oh! disait-il à ses compagnons frémissants « plusieurs mois après ces scènes atroces, vous ne « pourriez jamais comprendre ce que je souffris, à « chaque coup dont ma tête battait ces degrés de « pierre ; il me sembla d'abord qu'elle se brisait « dans toutes ses sutures ; puis mon cerveau devint « de feu. A chaque secousse, à toute chute, mes « yeux s'embrasaient et je croyais que ma tête « s'en allait en éclats ; j'éprouvai enfin une con« vulsion suprême... je cessai de souffrir. »

Et les bourreaux traînèrent toujours ce corps pantelant ; ils ne s'arrêtèrent qu'à l'entrée des *in pace* monastiques. Cette station d'un nouveau calvaire, vit une chose qui restera sans nom dans toute langue humaine. Tandis qu'un guichetier ouvrait la porte basse des cachots, ces infâmes s'acharnaient sur ce tronc sans mouvement, qui ne semblait plus un corps et qui n'était pas encore un cadavre, l'écrasant, le piétinant comme une vile litière.

C'est dans ce siècle et c'est en France que se sont commises de pareilles horreurs, et le peuple indigné n'a pas traîné ces monstres devant la jus-

tice! Bien plus, une révolution est venue glorifier les victimes et tous les sentiments de vengeance se sont éteints dans un généreux oubli.

Un officier de la garnison, témoin de cette dernière atrocité ne put contenir son indignation :

« Misérables! vous voulez donc le tuer!... s'écria-t-il en s'élançant au milieu d'eux et les repoussant loin de leur victime. »

Mais la porte était ouverte, le prisonnier sans connaissance et presque sans vie, fut traîné dans des profondeurs perdues.

Ceux qui ne sont pas descendus dans ces sépulcres ; ceux qui n'ont pas frémi dans ces tombes, sous ces voûtes verdâtres et suintantes où l'on frissonne pendant les plus fortes chaleurs, ceux-là ne sauraient s'imaginer ce que l'on désigne sous le nom de cachots dans les prisons du mont Saint-Michel. Un couloir obscur fouillé dans le granit de la montagne s'enfonce sous cet entassement de constructions qui forment l'ancien monastère ; d'un côté sont des espèces de grottes ou de tombeaux

ménagés dans le roc et dans des massifs de maçonnerie.

Les voûtes surbaissées, je l'ai déjà dit, ne s'élèvent pas à un mètre et demi au-dessus du sol qui est le rocher lui-même ; un trou large au plus d'un décimètre pratiqué dans une muraille ou plutôt dans un remblai de maçonnerie, épais de cinq ou six mètres y laisse pénétrer à peine assez d'air pour que la vie du prisonnier y soit momentanément possible et pour y réaliser les *visibles darknes* de Milton, ténèbres visibles de cet enfer ; Bolge dantesque, a dit l'auteur de l'Avranchin monumental, M. Le Hericher, où l'on erre comme dans un mauvais rêve... dont on ne se rappelle rien que son horreur.

Ces cachots sont pourtant les moins affreux ; de l'autre côté, ce sont des cabanons humides, fangeux où l'obscurité est complète, et l'air si rare et si corrompu, que les fonctions organiques de la respiration y deviennent elles-mêmes un lent supplice. Les rats, si nombreux dans les caves voisines, ont été chassés de ces réduits par les masses

de poux qui y rongent les prisonniers. La plainte déposée par M. et madame Carles au ministre de la justice, a révélé par des faits incontestables l'influence meurtrière de ces abominables lieux,

Dans la plupart de ces fosses, des anneaux de fer scellés dans les murs, attestent les scènes de torture dont ces gouffres sont trop souvent le théâtre. Martin Noël fut jeté dans le plus noir de ces abîmes.

Ce fut là que le serrurier procéda au ferrement de ce corps, d'où semblait avoir fui la vie. L'entrave qui fut écrouée aux pieds de ce malheureux, se composait de deux larges anneaux en forme de fer à cheval, percés de trous aux extrémités. Lorsque ces anneaux eurent été adaptés aux jambes, une barre de fer ou boulon fut introduite et chassée à coups de marteau dans les quatre trous. Les anneaux se trouvant, par calcul, d'une plus faible dimension que les jambes, la barre de fer se fraya un sanglant passage en comprimant, écrasant et broyant les chairs.

Les souffrances de cette opération furent si

atroces qu'elles rappelèrent le patient à la connaissance, c'est-à-dire, aux angoisses du supplice. L'une des extrémités du boulon était armée d'une tête arondie, l'autre fut douloureusement et fortement rivée.

Ainsi ferré, brisé, meurtri, perdant le sang par ses reins ouverts, ce corps, où tout ce qui n'était pas contusion était plaie, fut laissé par les bourreaux, étendu et râlant sur la pierre boueuse du cachot.

Par l'horrible inspiration d'un esprit infernal, le gardien en chef avait fait placer en arrière le boulon que, dans l'application ordinaire, doivent supporter les coude-pieds, de manière que le poids de cette barre de fer devait dépouiller les tendons, tandis que les anneaux attirés obliquement devaient, de leurs arêtes vives, couper les chairs et entamer les os.

Martin Noël, pour qui tout mouvement était une intolérable douleur, resta couché sur le ventre, dans cette noire citerne. Un geôlier venait par intervalles lui apporter et enlever un morceau de

pain noir et l'eau croupie et puante qui lui étaient donnés pour aliments.

Ses souffrances devinrent telles, qu'il crut pendant quelque temps à une délivrance prochaine ; une mort inévitable lui semblait le terme voisin de ses longues angoisses, et cette mort il l'invoquait de toutes les aspirations de son âme, comme on invoque un libérateur. Hélas ! elle ne vint pas.

Combien se prolongea cette agonie dans ce réduit ténébreux, où une nuit constante ne lui permettait pas de mesurer le temps par la succession des jours? Il l'ignorait, lorsque sur le rapport du geôlier, le médecin d'abord, puis le serrurier accompagnés de gardiens, descendirent successivement dans son cul de basse-fosse.

Ses pieds étaient dans un état effrayant ; les plaies et la compression exercée par l'entrave, avaient développé une telle enflure que les anneaux avaient disparu dans les chairs. La conservation des membres ainsi enchaînés était gravement compromise. Les tourmenteurs reculèrent

devant la responsabilité dont pouvait les frapper la mutilation de leur victime.

On procéda à son déferrement. Cette opération fut un nouveau supplice ; le serrurier passa près d'une heure à travailler, avec ses grossiers instruments, dans ces chairs purulentes et meurtries, pour en arracher l'engin inquisitorial. La haine n'étant pas encore assouvie, Martin Noël fut de nouveau laissé pantelant et dévoré de fièvre sur le roc nu de cet antre de vengeance.

Bien des jours s'écoulèrent ainsi ; la vivace énergie de la jeunesse et la force de sa constitution s'épuisaient avec la progression la plus rapide ; la blessure dont le coup de sabre lui avait percé les reins s'envenimait profondément et lui causait des douleurs horribles. Le médecin vint de nouveau le visiter, il jugea l'état du prisonnier si inquiétant, qu'il ordonna son extraction des cachots. Des rudiments de gangrène avaient éclaté dans sa blessure.

Où fut transporté ce malheureux jeune homme? à l'infirmerie? Non, les détenus politiques n'ont

pas au mont Saint-Michel ce que les forçats ont au bagne, une infirmerie. Dans sa cellule?... Non, sa faute n'était pas suffisamment expiée. Il fut renfermé, malade, pour cinq semaines, dans une des loges de correction...

Roudil dont le crime avait été de pousser des cris d'effroi, ainsi que plusieurs autres détenus, alors que la lutte ou Martin Noël était acteur et victime, les avait réveillés en sursaut, fut, pour ce fait seul, condamné à quinze jours de cachot et à cinq jours de fers.

Toutes les ressources de l'esprit du directeur, si fécond en artifices, ne purent dérober aux prisonniers les horreurs de ce sanglant épisode où se trahissait le système de compression dont leur avenir était menacé. Ces faits, plutôt instinctivement devinés que matériellement connus, pénétrèrent dans les cabanons par suite de cette lucidité que la tension de l'esprit donne fréquemment à la pensée. M. Teurrier s'efforça alors d'en rejeter la responsabilité sur des agens subalternes, qui ne furent cependant ni punis, ni même censurés.

Ces vaines excuses ne purent détruire la nouvelle et profonde atteinte que ce funèbre incident porta à la confiance qu'à force de démonstrations hypocrites, cet homme était parvenu à conserver dans quelques esprits.

CHAPITRE XI.

1840. — Arrivée de la seconde catégorie des insurgés de mai. — Auguste Blanqui. — Lettre de Martin Bernard. — Espérances philosophiques. — Influence atrophiante de la séquestration. — Menace de nouvelles rigueurs. — Réglement atroce. — Thiers inquisiteur. — Effets meurtriers de cette captivité. — Staube se suicide. — Austen devient fou. — Lettre de Blanqui. — Lettre d'A. Barbès. — Espoir de liberté. — Projet d'évasion. — Moyens d'exécution. — Rapports de M. Doux avec quelques militaires de la garnison. — Leur concours à l'évasion est assuré. — Résolution généreuse d'A. Barbès. — Relations avec Auguste Blanqui. — Son projet de fuite. — Question sur le concours extérieur que doit obtenir leur évasion. — Boutade : le mont Saint-Michel en l'air. — Le vent des grèves et l'air des champs. — Politique. — Méhémet-Ali sera sacrifié. — Tous les bruits de guerre ne produiront que les fortifications de Paris. — Ma réponse. — Mon plan. — Altercation. — Nouvelle lettre de Blanqui. — Objections. — Obstacles. — Mes démarches. — Défiance de l'administration. — Silence d'A. Barbès et de Martin Bernard.

Le commencement de 1840 vit le nombre des détenus politiques se grossir de la seconde catégorie des insurgés de mai. Un mauvais char-à-bancs,

escorté par la brigade de gendarmerie attachée à la ville d'Avranches, y versa les 5 et 6 février, les citoyens Auguste Blanqui, Charles, Herbulet, Godard, Quignot, Hendrick et Dubourdieu.

Auguste Blanqui était un des plus ardents soldats et des plus stoïques apôtres de la démocratie, pour laquelle,— depuis que 1828 lui avait donné le baptême de sang, — il avait subi trois fois la consécration du feu et quatre fois l'épreuve des cachots. Notre amitié remontait à 1830, ou étudiants en droit, nous avions essuyé ensemble la première condamnation politique prononcée par le gouvernement de juillet. J'eus donc un double motif, comme patriote et comme ami, pour lui faire parvenir mes protestations et lui donner l'assurance que, près de sa prison, il pouvait compter sur un cœur dévoué.

Mes efforts furent longtemps infructueux ; son cabanon était trop éloigné de la cellule de Guilmain pour que nos rapports pussent se nouer par cette baie, et toutes les autres tentatives que je hasardai restèrent sans résultat. La lettre suivante

de Martin Bernard, renfermait cependant un alinéa qui me rassurait sur sa santé que des bruits indirects m'avaient représentée comme gravement compromise :

« Mon cher ami,

« Nous voici donc embourbés dans le progrès « réformistico-électoral, que nous considérions « avec tant de mépris du tant de notre *grandeur*, « il y a six ou sept ans. Qui eût dit alors que nous « en serions là en 1840? Si du moins pour nous « consoler de nos revers passés et de notre im- « puissance présente, nous pouvions espérer voir « se reproduire à cette occasion le mouvement « unitaire et passionné des dernières années de la « Restauration, nous pourrions d'avance nous ré- « jouir et nous glorifier de nos efforts et même de « nos insuccès, comme ayant été le phare de lu- « mière qui a éclairé la marche, la trompette qui a « rassemblé le gros de l'armée, les fascines qui « ont comblé le fossé, que sais-je encore? Nous « pourrions surtout nous consoler de la banque

« Thiers-Barrot et Cie, et de bien d'autres turpitu-
« des encore. Mais une pareille répétition peut-
« elle se reproduire, par les mêmes moyens, à
« une époque si rapprochée de nous? Voilà ce
« qu'il n'est guère permis d'espérer, à moins de
« croire à la fatalité en quelque sorte.

« Il y a seulement un fait à constater dans ce
« qui se passe, fait immense, qui est une preuve
« de plus de la loi du progrès; c'est qu'une société
« ne peut pas rester stationnaire. Il faut qu'elle
« marche, quand même, peu ou beaucoup, malgré
« les résistances les plus puissantes et même en
« raison de ces résistances. Aussi ce qui est le
« plus à redouter dans la position actuelle, c'est
« que le pouvoir ne résiste pas de front, qu'il dé-
« truise ses soi-disant ennemis, en les achetant
« en détail, en leur coupant les communications
« et en les démoralisant; ce qui est très facile sur
« le terrain parlementaire. D'ailleurs ces débats
« laissent du temps : c'est tout ce qu'il lui faut.

« Notre position est quelque chose d'indéfinissa-
« ble; nous n'avons à proprement parler, ni peine

« ni plaisirs; notre vie est purement négative. Nous « ne pouvons pas dire non plus qu'on manque de « procédés à notre égard. Au reste ça se conçoit : « l'état dans lequel on nous a placés, enlève à ceux « qui nous gardent tout prétexte ou moyen d'en- « trer en conflit avec nous. Quand on tient un « homme 23 heures sur 24 dans un cachot, la dis- « cipline intérieure est si facile à maintenir ma- « tériellement, qu'en vérité il n'en coûte pas bien « cher de lui témoigner quelqu'égard. C'est ce qui « a lieu ici.

« On nous a parlé aussi, il y a pas mal de temps, « d'une loi sur le système pénitentaire qui doit se « discuter, cette année, au Palais-Bourbon. Nous « n'en entendons plus parler. Je suis presque sûr, « pour mon compte, que cette loi ne sera pas « mise en discussion cette année; et voici pour- « quoi : le ministère se voyant poussé par quel- « ques plaintes partielles ou quelques journaux « sur la question de notre détention, aura trouvé « fort simple, pour faire taire ou amortir les uns « et les autres, de dire qu'une loi allait être pré-

« sentée sur la matière, d'après laquelle, notre po-
« sition serait réglée. Donc les faiseurs de plaintes
« ou d'observations de se taire en attendant la
« discussion de cette loi. Le répit obtenu, le mi-
« nistère se gardera bien de présenter sa fameuse
« loi à cette session, car il sait bien qu'il serait
« battu sur le chapitre de son *carcere duro* et il lui
« importe de le faire durer le plus longtemps pos-
« sible. Qui a temps, a vie ; comme dit le proverbe.
« Avec ce système, les faiseurs de plaintes ou
« d'observations seront dépistés pour cette cam-
« pagne. Dis-nous donc, si tu peux le savoir au
« juste, si l'installation du nouveau ministère a
« changé ces dispositions que je pressens. C'est
« à dire s'il est vraiment question de cette loi
« dans les bureaux de la Chambre.

« Nous parlons souvent de toi, Armand et moi,
« au moyen de nos combinaisons acoustiques, et
« le plus grand résultat actuel que nous espérons
« de la fameuse banque parlementaire, c'est qu'elle
« puisse nous procurer le plaisir de te voir.

« Nous ne pouvons pas communiquer avec Blan-

« qui, mais on nous a dit qu'il n'allait pas mal.

« Nous attendons avec impatience le retour du « *courrier*, qui doit nous apporter ton bulletin « d'avril.

« Sur quoi je t'embrasse.

« Martin Bernard. »

Si cette lettre me rassura sur la santé d'Auguste, elle concourut, avec des renseignements oraux que j'avais obtenus à me démontrer le développement que l'action atrophiante de l'isolement exerçait sur l'énergie des prisonniers. Moi qui connaissais toute la puissance et toute la fermeté de caractère de Martin Bernard, le dédain que son cœur opposait à toutes les persécutions, je ne pus douter, à cet aveu d'atonie échappé à sa plume, que l'influence délétère de la solitude ne se fut étendue jusqu'à lui.

Les effets de cette influence dissolvante, sur le caractère et l'organisation des détenus, eussent été de nature à provoquer des inquiétudes de tout pouvoir dont le dernier mot n'eût pas été *vc victis*,

A l'irritation qu'elle avait provoquée dans les premiers temps, avait succédé un abattement profond, un dégoût invincible, une prostration morale complète. Ils passaient des heures, des journées entières la figure collée aux grilles des barbacanes qui leur tamisaient parcimonieusement l'air et la lumière. Les squalides maisons entassées sur le flanc du rocher, la morne immensité des grèves et à l'horizon les côtes vaporeuses de la Bretagne tenaient fixés leurs yeux sans regard.

La seule distraction que quelques-uns pussent obtenir était l'échange de quelques phrases, sorte de communion de pensées qui adoucissait l'amertume de cette incarcération glacée. Cette consolation leur fut aussitôt interdite. Les guichetiers furent d'abord les messagers de cet ordre, mais leurs injonctions étant restées sans effet, le directeur Theurrier, les yeux humides et la voix cassée, vint leur dire qu'il lui en coûtait beaucoup de leur imposer cette exagération de rigueur, mais qu'il serait dans la nécessité, s'ils ne s'abstenaient pas de ces tentatives de communications, de les sépa-

rer complètement les uns des autres, en les disséminant dans les divers bâtiments de cette vaste prison.

Cette menace produisit sur l'esprit des détenus l'effet qu'il s'en était promis. Ces hommes qui ne se fussent jamais déterminés à respecter la barbarie d'un tel ordre, quelles qu'en eussent été les conséquences pénales, reculèrent devant l'idée comminatoire d'une séparation plus complète ; si les communications orales ne cessèrent pas complètement, du moins ne s'établirent-elles plus que rarement et avec une entière prudence.

Les prisonniers touchaient cependant au moment où tout voile, s'il en restait encore aux yeux de quelques-uns, allait enfin tomber sans retour. Ils purent bientôt apprécier le régime auquel on méditait de les ployer. Un arrêté du préfet de la Manche, T. Lemercier, approuvé par le Ministre de l'intérieur, le 13 mai 1840, — M. Thiers ! — leur intima le règlement draconien de leur Spielberg.

Un résumé rapide fera apprécier cette élucubration sbirienne.

Les deux premiers articles règlent les rapports des condamnés avec les personnes placées dans l'intérieur de la maison et les renferment dans les relations *indispensables au service*. Défense est même faite au détenus de s'adresser à leurs geôliers pour d'autres objets que leurs besoins. Ainsi ces paroles de consolation que les malheureux renfermés sous les plombs de Venise, dans la vieille citadelle morave, dans les cachots turcs du château aux Sept-Tours, que les infortunés jadis plongés dans La Bastille, pouvaient échanger avec leurs guichetiers, sont interdites hautement dans les cabanons du mont Saint-Michel.

Le 3e et le 4e régissent les rapports personnels des prisonniers avec l'extérieur et les interdisent sans les autorisations que le ministre et le directeur peuvent refuser aux plus proches parents eux-mêmes. L'expérience a prouvé avec quelle rigueur ces fonctionnaires les interprètent et les appliquent.

L'article 5 va plus loin : C'était dans la pensée et dans l'expression le cynisme le plus monstrueux qu'eût jamais osé formuler la féodalité ou l'abso-

lutisme. Non-seulement cette disposition soumettait à l'examen du directeur toute lettre écrite ou reçue par les prisonniers ; non-seulement elle limitait leur correspondance aux personnes admises à les voir — et l'on sait qui elles pouvaient être ! — mais elle portait textuellement cette phrase :

« Défense leur est faite de parler en aucune façon de l'administration de la maison et des mesures dont ils sont l'objet. »

Cette disposition était-elle claire?.. Quoi! les détenus ne pouvaient révéler, à leurs parents, les actes de l'autorité à leur égard!... Quelle pouvait donc être la nature de ces actes que l'on tenait assez à plonger dans le silence pour en faire une prescription règlementaire? Quels arcanes d'iniquité renfermait donc cette Bastille que l'on voulait ainsi épaissir le mystère autour d'elle? Cette défiance est plus éloquente que toute parole, et proclame, plus hautement qu'aucune voix, les forfaits que l'on voulait ensevelir dans l'oubli.

L'article 6 étendait aux détenus politiques la cir-

culaire ministérielle du 1er septembre 1856, relative aux voleurs.

L'article 7 disposait : « Les chants, de *quelque nature qu'ils soient*, sont interdits. »

Ainsi, déplorables martyrs de la liberté italienne : Andryane, Maroncelli, Sylvio-Pellico, et toi vrai cœur d'or, bon Marco-Forini, les geôliers français eussent étouffé dans vos bouches ces chants de la patrie, ces tendres modulations dont la tyrannie autrichienne vous permettait de bercer et de consoler vos douleurs.

L'article 8 prohibait la remise de tout livre aux condamnés, sans l'autorisation du directeur.

L'article 9 était conçu en ces termes : « L'introduction de vins et liqueurs spiritueuses est expressément défendue. »

L'article 10 enfin, réglait les punitions, et plaçait au nombre des pénalités la mise aux fers, dans les cas prévus par l'article 614 du Code de procédure criminelle, c'est-à-dire dans le cas de fureur ou de violences graves.

Tel était ce règlement qui restera une flétrissure

de la monarchie. Quel que fut cependant son caractère draconien, quelque latitude qu'il donnât à l'arbitraire, cet arbitraire se trouva encore trop à l'étroit dans ses limites et ne se fit pas faute de les briser ou de les franchir. Comment en effet ces geôliers justifieraient-ils le ferrement du malheureux Roudil. Oseraient-ils bien transformer ses cris d'effroi, en actes de violence et de fureur?... Mais d'autres faits vont montrer, d'une manière encore plus sinistre, ce qu'étaient pour ces hommes les prescriptions de l'humanité et des lois.

Sous l'action de pareils règlements l'état pathologique des prisonniers devint, on le pense bien, de jour en jour plus effrayant. Ces jeunes détenus dans toute la puissance de l'âge et dont le caractère ardent doublait encore l'énergie physique, éprouvèrent avec une progression saisissante les effets de ce régime contre nature.

Tandis qu'une fièvre contenue décelait dans les uns l'exaltation morbide du système nerveux ; les facultés s'oblitéraient dans les autres ; la prostration de toutes les forces, l'inappétence de tous les

instincts les plongeaient dans une sorte d'anéantissement. Tous, vigoureux et sains jusqu'alors, s'étonnaient de la perturbation générale que cette séquestration assassine développait dans leur organisation ; dans quelques-uns ces désordres éclataient déjà avec une intensité incurable.

Déjà Staube avait terminé, d'un coup de rasoir, cette agonie artificielle ; et échappé aux tortures du *carcere duro* dans la liberté de la tombe.

Austen, ce beau jeune homme dont la haute stature avait posé à la barre de la cour des pairs comme un noble modèle de la nature slave, survivait à sa raison éteinte : c'était la mort intellectuelle qui l'avait affranchi.

Ces faits étaient trop graves, la corruption n'avait pas assez profondément atteint l'opinion publique pour qu'elle ne demandât point compte au pouvoir d'un système de répression qui, sous un titre humanitaire, se révélait, dès ses premiers effets, par le suicide et la folie. Aussi le directeur ne négligea-t-il aucuns soins pour que la connaissance n'en put franchir les murs de la prison : les

employés évitaient de leur donner, par des confidences ou des aveux, un retentissement extérieur.

L'état déplorable dans lequel était tombé Austen fut même nié, pendant un temps assez long, pour rendre sa maladie incurable. Sans souci du malheur irréparable qui s'accomplissait sur cet infortuné, sans inquiétude de la responsabilité que ce crime appesantissait sur eux, le directeur et le médecin osaient soutenir, en présence même du mal flagrant, que c'était une folie simulée.

« Le pauvre malheureux, m'écrivait quelque
« temps après Auguste Blanqui, est resté ainsi
« plus de six mois, dans son cachot, sans soins,
« seul, séquestré, en proie aux tortures de sa ma-
« ladie. Ses paroles, ses exclamations était souvent
« déchirantes. Il criait : *Oh! les misérables!... mon*
« *pauvre père!... ils le tiennent là, emprisonné au-*
« *dessous de moi!... je l'entends!... je l'entends!...*
« tantôt c'était son père, tantôt son frère qu'il di-
« sait enfermé au-dessous de lui. Tu vois par là
« que sa folie venait bien de l'idée de notre *carcere*
« *duro.* »

Il fallut bien cependant se résigner à la fin à donner à ce malheur la publicité qui devait entraîner le transfert dans une maison d'aliénés de cette seconde victime de lá séquestration politique. Une lettre d'Armand Barbès m'en apporta la nouvelle. La voici :

« Cette lettre, mon cher Fulgence, te sera re-
« mise par M. Doux, l'un de mes meilleurs amis,
« qui a enfin obtenu la permission de me voir. Je
« l'ai engagé à consacrer une des journées qu'il
« doit passer dans ce pays à faire le petit voyage
« d'Avranches, d'abord parce que je sais tout le
« plaisir que tu éprouveras à faire connaissance
« avec l'un de mes amis dont les opinions sympa-
« thisent complètement avec celles que nous ser-
« vons tous les deux, et ensuite parce que ton
« obligeance pourra me procurer peut-être *quel-*
« *ques objets* qu'il me serait très difficiles d'avoir
« par toute autre occasion. Je ne te les spécifie
« pas, mon ami fera cette commission d'une ma-
« nière toute orale. Autre affaire, pourrais-tu me

« procurer les numéros du *National* à partir du « 20 juin 1839, jusqu'au 20 juillet suivant; et pa- « reillement ceux du journal *le Peuple* pendant les « mêmes semaines? Ce serait ainsi trente numéros « du *National* et cinq du *Peuple*, à remettre à « M. Doux qui me les fera entrer successivement « dans le Mont-Michel. A défaut des deux journaux « l'un ou l'autre, et préférablement celui de la rue « Lepelletier, sera toujours le bien-venu. Tu com- « prends, sans que j'aie besoin de te l'exprimer, « que je désire par la lecture de ces feuilles con- « naître la physionomie qu'ont donnée à notre « procès les seuls journaux qui conservent encore « une couleur républicaine. Martin Bernard est, « au moins, de moitié dans ce désir là et une fois « la petite pacotille arrivée, je trouverai le moyen « d'en envoyer sa part à notre ami.

« Notre existence cellulaire continue à être la « même; pas de nouvelles autres que le transfére- « ment obtenu enfin pour le malheureux Austen. « La semaine dernière il a été conduit dans l'hos- « pice de Pontorson, où il est fort à craindre qu'au-

« cune amélioration importante ne soit apportée à « sa position; mais enfin le fait de son aliénation « mentale est du moins constaté aujourd'hui d'une « manière officielle.

« Comme le porteur de la lettre te donnera tous « les détails désirables sur ma propre situation, « je me contente de te donner une poignée de « main fraternelle.

« Ton frère et ami,

« A. Barbès. »

La partie mystérieuse et confidentielle du voyage de M. Doux, indiquée par les deux mots soulignés de la lettre d'Armand, était un projet d'évasion dont tout faisait présager l'heureuse issue. Le cabanon de notre prisonnier se trouvait au-dessus d'une galerie, débouchant dans le chemin de ronde, et dont il n'était séparé que par l'épaisseur d'un plancher et d'une voûte. Il fallait percer ces deux obstacles, et le premier pas, le principal, était fait vers la liberté. Les instruments nécessaires, pour obtenir ce résultat, étaient le secret

caché sous ces mots discrets : *Quelques objets.* Je les lui procurai, ainsi que la commission complémentaire, afin que notre brave ami pût se mettre à l'œuvre.

Une circonstance des plus heureuses était venue apporter à ce projet un nouvel élément de succès.

Au moment de partir pour Avranches, M. Doux ayant aperçu quelques militaires de la garnison du mont Saint-Michel qui s'acheminaient dans la même direction, les avait laissés prendre les devants, pour écarter tout soupçon; mais après, hâtant le pas, il n'avait pas tardé à les rejoindre. Il lui avait été d'autant plus facile de nouer son voyage au leur, que volontaires parisiens, engagés après la révolution de juillet 1830, ces militaires, dont l'un portait les galons de caporal, étaient pleins de sympathies pour les condamnés politiques et conséquemment pour leurs amis.

M. Doux fit tout pour développer ces excellentes dispositions, et ses efforts furent si heureux qu'il put dès-lors compter sur leur dévoûment, et, en cas de besoin, sur leur concours.

Cette circonstance faisait disparaître le plus grave obstacle contre lequel le projet d'évasion pût se briser. En profitant de la nuit où l'un de ces soldats serait en sentinelle dans le chemin de ronde, on pouvait le franchir sans danger, et la liberté eût été dès-lors presque reconquise.

La pierre d'achoppement que nous n'avions pas prévue, fut la générosité de Barbès. Il voulut d'abord se créer des communications avec ses amis; n'ayant pu y parvenir, tout fut ajourné; il préféra ne pas se sauver que de partir seul;— il garda ses fers à demi brisés.

Les militaires ayant eu l'imprudence, un soir, de chanter la Marseillaise, furent l'objet d'un rapport à la suite duquel on les fit passer dans l'armée d'Afrique.

Armand Barbès n'avait pas été le seul qui eut formé des projets pour échapper à ces cachots étouffants. Une double circonstance qu'explique la lettre suivante, m'avait enfin mis en rapport avec Auguste Blanqui.

« Mont Saint-Michel, ce samedi 5 septembre 1840.

« Mon cher Fulgence,

« Le plus grand des hasards, un changement de « cabanon, m'a appris que tu habitais Avran- « ches et que tu y rédigeais un journal. Je te « croyais à Granville. Guilmain vient d'entrer « dans la chambre qui est au-dessous de la « mienne, et il m'a appris qu'il était en relation « avec toi et que tu correspondais avec nos amis. « Je t'avoue que jusqu'à ce moment j'ai ignoré ces « communications, par suite du système cellulaire « qui m'a isolé de ceux qui étaient en rapport avec « toi. Mais il se trouve justement que Guilmain « vient occuper la chambre voisine, et qu'en outre « ma mère est venue me voir dans ma prison. Je « profite de ces deux circonstances. Ma mère va « aller à Avranches avant de me faire sa dernière « visite, et je lui remets cette lettre pour qu'elle aille « te voir et te la donner. Je serais fort aise, comme « tu penses, d'avoir de tes nouvelles et de savoir « si je pourrai continuer d'en recevoir. Si tu peux

« me faire passer de temps en temps ton journal,
« tu ne doutes pas du plaisir que cela me fera. Je
« suis pressé par l'heure, car il faut que ma mère
« s'en aille. Dis-lui de vive voix ce que tu ne pour-
« ras ou ne voudras pas m'écrire. Dis-moi quelle
« physionomie a la politique ; ce que tu penses de
« l'avenir, du présent, de la guerre, de la paix,
« du prince Louis, etc., etc. Parle-moi de tout
« enfin, et de plusieurs autres choses. Je ne con-
« çois pas trop comment tu peux faire passer tes
« lettres et en recevoir, car du diable si les choses
« me seront possibles à moi. J'ai essayé, mais sans
« le moindre succès et même avec un notable
« échec ; ainsi, explique-moi bien tout ce qui est
« possible. Il faut en finir. Adieu.

« L. AUGUSTE BLANQUI. »

J'avais trop souffert de cet isolement contre lequel étaient venus se briser toutes mes tentatives et tous mes efforts pour ne pas répondre avec tout empressement à cet appel ; aussi ne tardai-je pas à recevoir la lettre où il m'interrogeait sur les

ressources que je pourrais offrir au projet dont je parlais à l'instant.

« Ce 10 octobre.

« Mon cher Fulgence,

« J'ai reçu le mois dernier ta lettre qui m'a fait « grand plaisir; il y avait si longtemps qu'une « voix humaine ne m'était librement arrivée du « dehors. C'était comme une renaissance au « monde; une résurrection de mon tombeau. Sur « notre misérable rocher on finit par oublier qu'il « existe une société où l'on existe autrement que « par le sentiment de la souffrance. On finit par « croire que partout ce sont des geôliers, des « clés, des murailles de cent pieds de haut, des « factionnaires qui rôdent autour de vous comme « des lions dévorants.

« J'avais bien souvent pensé à toi. Je te croyais « à Granville, et je me disais que bien près de moi « vivait un vieil ami qui devait parfois songer au « mont Saint-Michel; mais je n'espérais jamais « qu'une parole amie pût être échangée avec le

« dehors; je croyais que tu serais toujours pour « moi comme si tu habitais le Japon; enfin cette « barrière s'est un peu abaissée. Aujourd'hui, par « un changement du hasard, je puis la franchir « un peu davantage encore; il m'est possible de « communiquer avec toi, et je le fais cette fois « dans un billet assez sérieux.

« On vit ici sans doute, puisque j'y suis vivant « et les camarades aussi; mais on serait mieux « partout ailleurs; ce ne serait pas dommage, je « crois, de fausser compagnie au mont Saint-Mi- « chel; je ne suis pas éloigné d'en avoir le désir, « mais tout de suite une idée m'arrête. Si par un « bonheur des plus extraordinaires, nous nous « trouvions hors de cet enfer, on aurait grande « envie de nous y faire rentrer; nous serions « vigoureusement et promptement poursuivis, car « en prenant la meilleure chance, il nous est im- « possible d'avoir plus de deux heures à nous, « avant que notre fuite ne soit découverte. On ne « va pas loin pendant ce temps là; nous serons tra- « qués, et sans un plan dressé d'avance pour ga-

« gner les champs, on nous reprendrait, j'en suis « certain.

« Nous sommes près de la mer, il faudrait en « profiter, sans perdre de temps. Je sais que tu « t'étais déjà occupé de ce projet qui a dû être « suspendu par des circonstances qui l'entravaient. « Il paraît que tu connais à Granville un batelier, « un marinier ton obligé, et qui pourrait nous « convoyer à Gersey après notre prison buisson- « nière. Tu pensais qu'il fallait gagner une cam- « pagne, près Granville, pour y attendre le mo- « ment de l'embarquement et les préparatifs né- « cessaires *ad hoc*. Je voudrais bien que tu m'ex- « pliquasses ton plan à ce sujet.

« Si l'évasion réussissait, elle aurait lieu de nuit; « nous n'aurions pas deux heures d'avance. Il y a « sept lieues du mont Saint-Michel à Granville. « Comment entendrais-tu que nous devrions faire « après l'évasion? Où faudrait-il se rendre? Pour- « rais-tu nous faire embarquer? En quel endroit? « Serait-ce à Granville même ou sur quelque point « de la côte? Serait-ce à Granville ou à la pointe de

« collines que nous voyons d'ici s'avancer dans la
« mer? Serait-ce entre Granville et l'embouchure
« de la Sienne, rivière de Coutances? Serait-ce la
« nuit même de l'évasion ou plus tard? Quel che-
« min faudrait-il suivre? Où faudrait-il aller? Fau-
« drait-il gagner Granville ou Saint-Malo? Mais je
« pense que du côté de Saint-Malo tu ne peux
« rien. Par quel chemin gagner Granville ou le
« point près Granville qu'il faudrait rejoindre?
« Est-ce par Genest, par Sartilly ou en faisant un
« détour pour rentrer dans les terres et revenir sur
« le point convenu. Quelles seraient les conditions
« de l'embarquement? Aurais-tu besoin d'être
« prévenu à l'avance du jour ou plutôt de la nuit?
« Ceci nous serait très difficile, pour ne pas dire
« impossible. Je pense que nous ne saurions ja-
« mais à l'avance la nuit qui se trouvera favo-
« rable.

« Ma lettre te parviendra par une voie sûre que
« tu connais déjà; par la même voie, fais-moi une
« réponse et trace-moi le plan que tu juges conve-
« nable. La première condition de cette affaire est

« un secret absolu ; tu sais assez cela, puisque tu « as fait avec nous le métier. La saison où nous « entrons me paraît la plus favorable. Ce sont les « nuits longues et orageuses. J'attends la réponse « que tu feras à toute cette série de questions. Tu « dois connaître sur le bout du doigt toutes les « pratiques, tous les recoins, toutes les ressour-« ces de cette côte. En ta qualité de rédacteur de « la France Maritime, tu es obligé de posséder ton « Granville aussi bien que le meilleur pilote l'en-« trée de sa rade. Tu as fait un article sur notre « délicieux mont Saint-Michel, dont tu vantes les « figues en les mettant de beaucoup au-dessus de « celles du midi. O calomniateur ! Apprends, mon « cher Fulgence, qu'il n'y a rien de bon au mont « Saint-Michel, et rien absolument. Je n'en donne-« rais pas deux liards de ton mont Saint-Michel, et « s'il dépendait de moi, je lui bourrerais le ventre « de six mille kilogrammes de poudre, pour faire « sauter la calotte de cet infernal gâteau de « Savoie.

« Rien de nouveau ici : *Tradetur dies die novæ que*

« *pergunt interire lunæ*. Je te parle de la lune, parce « qu'elle nous occupe plus qu'elle ne l'a jamais fait « par suite de son intervention ici-bas dans les ba- « lancements de la mer. Je voudrais pour beau- « coup ne plus tant m'inquiéter et respirer un peu « de l'air de pré ou de bois ; nous avons assez re- « niflé celui de la grève qui est pointu comme les « odes en losange de Victor Hugo.

« Et que dis-tu des choses de la terre ? On a « bombardé Beyrouth, en attendant qu'on bom- « barde Paris. Je crois que ce dernier bombarde- « ment pourrait bien être un jour le fils légitime « de l'autre. Voici le moment arrivé. En manœu- « vrant quelques régiments et quelques vaisseaux, « le tour sera joué. Ne comptes pas sur autre « chose. L'enfoncement de Méhemet-Ali est un « fait accompli, et l'embastillement de Paris ne « tardera pas à en être un autre. *Deo gratias!* Ce « sera la clôture pour l'an 1840. Oh ! mon pauvre « Fulgence, nous sommes dindonnés ; nous « sommes faits repic et capot ou repique et capot, « je ne suis pas assez versé dans la partie pour dé-

« cider. *Vanitas*, *vanitatum*, les journaux sont de
« grands gueulards qui ne valent pas un sou. Ce
« sont eux qui ont toujours tout perdu.

« *Vale et responde?*

« L. AUGUSTE BLANQUI. »

Ma réponse fut immédiate, en voici la substance: Granville est le seul point de la côte où l'embarquement puisse s'effectuer. Partout ailleurs, la surveillance et l'intervention des douaniers le rendraient impossible; là, au contraire, il s'opérera sans obstacle. Une partie de chasse et de pêche, ou une excursion botanique et géologique sur les îlots de Chausey en sera le prétexte très plausible. On part avec cette destination, on traverse l'attolon susdit, et l'on met ensuite franchement le cap sur l'île anglaise.

Le point grave est le moment du départ.

Si l'on peut connaître l'époque de l'évasion, non pas d'une manière rigoureusement précise, mais à un jour ou deux près, le plus simple et le plus sûr est de partir la nuit même de l'évasion. J'atten-

drais à Genest ou même au mont Saint-Michel pour servir de guide, et une voiture stationnée sur le chemin de grande vicinalité de Genest à Sartilly, nous déposerait à Granville, avant qu'aucune estafette eût pu y parvenir.

S'il est impossible de fixer la nuit de la fuite, comme un bateau trop longtemps en partance, appellerait des soupçons; il faut renoncer à un embarquement immédiat, et attendre pour aller respirer les brouillards Tersiais, que les bruits et les agitations de votre fugue soient tombés. Jusque-là, pauvres échappés, il vous faudra, ensevelis dans quelques solitudes champêtres, vous préparer, par un noviciat, à la liberté. Cette agreste hospitalité, ces nids dans les feuilles, je me charge de vous les fournir.

Telle fut en résumé la réponse que je fis à ces questions; je lui donnais en outre quelques renseignements propres à éclairer l'exécution si épineuse d'un pareil projet. La nouvelle lettre qu'il ne tarda pas à me faire tenir, me prouva que l'entre-

prise était encore à l'état d'espérance. En voici le texte :

« 25 octobre.

« J'ai reçu ton billet, mon cher Fulgence, et je « n'ai pas eu peu de peine à le déchiffrer; entrons « en matière. Il faut renoncer à un embarquement « immédiat, d'après ce que tu me dis ; ne penses- « tu pas que ta ferme de Barilly pourrait être si- « gnalée tout de suite, comme un des asiles pro- « bables des fugitifs. On doit savoir que cette pro- « priété t'appartient, et de plus tu dois être sus- « pect, car notre Cerbère n'ignore pas tes « relations avec quelques-uns d'entre nous. Je « te donne ceci comme simple objection qui nous « intéresse tous. Autre, je crains fort que les « quatre soldats, dont tu parles, ne fassent « plus partie de la garnison; cela est certain du « moins pour deux d'entre eux, dont l'un était « caporal et se nommait Gaspard. On a demandé « dernièrement des hommes de bonne volonté « pour l'Afrique, ceux-là se sont présentés et on

« les a acceptés ; ils sont donc partis. Maintenant
« sur les quatre en reste-t-il deux? voilà ce que
« nous ignorons et ce que nous ne pouvons pas
« vérifier. Car de quel trucheman se servir? Tu
« as parfaitement raison en conseillant à madame
« Guilmain de s'abstenir, son intervention serait
« tout à fait suspecte; mais tu indiques un moyen
« impraticable : Doux ne peut pas revenir de Car-
« cassonne après une visite aussi récente, cela se-
« rait plus qu'imprudent, cela est tout à fait impos-
« sible; ce moyen serait plus dangereux que tous
« les autres. Comment faire cependant? Connais-
« tu au mont Saint-Michel, à Avranches ou partout
« ailleurs quelqu'un qui pût ou voulût se charger
« de cette mission? Je ne te conseille pas de la
« prendre pour toi, car tu es suspect et très sus-
« pect. Tes *rôderies* au mont Saint-Michel autour
« des troupiers sentiraient fort mauvais au nez de
« nos argus; tache de trouver dans ton imagina-
« tion de romancier et dans ta connaissance du
« pays, un moyen d'aborder cette question capi-
« tale. Sans la connivence du factionnaire, l'éva-

« sion me semble impossible ; mais avec son con-
« cours elle me semble fort aisée ou du moins très
« praticable. Toute la question est là, tu tâcherais
« de nous trouver des étappes échelonnées jusqu'à
« une certaine distance d'Avranches ; plus loin
« nous trouverions sans doute une succession de
« bons vouloirs qui nous conduiraient de distance
« en distance jusqu'à un abri ou un port assuré ;
« mais le premier acte est le plus important de
« tous et les autres ne sont que de véritables acces-
« soires...

« Et *le National*, tu ne m'as pas répondu à ce
« sujet ? je pense qu'il ne te serait pas aise de l'en-
« voyer. Alors nous laisserons cela de côté, *totus*
« *tibi*.

« L. AUGUSTE BLANQUI. »

Ce projet dut s'arrêter de nouveau devant les obstacles ; je fis inutilement quelques voyages au mont Saint-Michel. Je dus suspendre mes démarches ; malgré l'extrême prudence dont je les avais entourées, elles avaient soulevé toutes les défian-

ces de l'administration locale, bien qu'elle n'en soupçonnât point le principal objet; ma persistance, dans ce moment d'éveil, pouvait mettre la surveillance sur la voie et enlever à mes efforts toute chance de succès.

Un autre motif m'arrêta encore ; depuis quelque temps je n'avais reçu aucune nouvelle directe d'Armand Barbès ou de Martin Bernard. J'en dus conclure qu'ils avaient quelque motif de mettre une grande circonspection dans leurs actes et ce fut pour moi une raison nouvelle de m'abstenir.

CHAPITRE XII.

Lettre de Martin Bernard. — Motifs de son silence — L'écureuil. — Lutte morale des détenus contre l'isolement. — Nouveaux effets de cette incarcération homicide. — Protestation. — Ordres meurtriers. — Nouveau voyage au mont. — Barbès et Martin Bernard. — Communion à travers les grilles. — Lettres. — A. Barbès et l'amnistie. — Intrigue tramée contre moi. — Grand espoir. — Ridicule issue. — On veut s'en venger sur madame Guilmain. — Madame Guilmain. — Dévoûment conjugal. — La fenêtre et le soupirail. — Population du mont Saint-Michel. — Autorité du directeur. — Persécution mystérieuse. — Le vieux pêcheur. — Indépendance et générosité. — Le nouveau Tristan. — Génie tortionnaire. — Infernales inventions. Le geôlier-Machiavel. — Les sauterelles et les aérolithes. — main invisible. — Accusation. — Les deux sergents. — Protestations. — L'administration en flagrant délit. — Triomphe du crime.

Je reçus cependant, le 6 novembre, une lettre de Martin Bernard ; elle était datée du 4.

Après m'avoir chargé de faire remettre à Paris aux mains du destinataire et par voies sûres, une

lettre à laquelle il attachait une grave importance, il ajoutait :

« Voilà un temps infini que Barbès et moi ne « t'avons envoyé la plus petite *hirondelle*. Tu dois « nous trouver bien paresseux ; il y a cependant « des circonstances atténuantes en notre faveur ; « nous savons que madame Guilmain peut te « mettre parfaitement au courant de notre position « de vive voix. De notre côté depuis quelque « temps nous ne sommes pas tout à fait privés de « nouvelles sur les affaires. Guilmain reçoit par « le moyen de sa femme, le journal du *Peuple* ; « nous avons su trouver le moyen de le faire venir « de chez lui chez nous, par suite de certaines « combinaisons qu'il serait trop long de t'expli- « quer.

« Madame Guilmain a dû te dire aussi combien « je te remercie de la peine que tu t'es donnée « pour te procurer l'écureuil en question ; mais il « est un peu vieux, m'a-t-elle dit, donc je ne pour- « rais pas le dresser à sortir de ma cabanne et à y

« rentrer; alors il serait dans la catégorie des écu-
« reuils en cage, il n'y aurait plus de charmes. Je
« me vois forcé de te le laisser *pour compte* et d'at-
« tendre à l'année prochaine. J'espère que j'use et
« j'abuse largement du privilège de l'amitié.

« Un petit bulletin comme un de ceux que tu
« nous as fait passer, dans le temps, nous ferait
« un énorme plaisir à Barbès et à moi.

« En attendant nous t'embrassons,

« Ton frère et ami,

« MARTIN BERNARD. »

Ici se révèle un petit détail de cette vie d'isolement, la nature expansive de l'homme a une telle horreur de ce vide d'affection et d'épanchement, créé par le régime cellulaire autour des prisonniers, que la plupart privés de ces rapports d'homme à homme qui sont en quelque sorte la vie de l'âme, s'étaient efforcés de tromper ce besoin du cœur, en rattachant leurs affections à la présence d'un être quelconque, mais d'un être ami. Les uns s'étaient procuré des moineaux, d'autres des pigeons, quel-

ques-uns même des poules; Martin Bernard avait désiré, lui, un écureuil, qui, dressé à sortir de son cabanon et à y revenir, eut pu au besoin lui servir de messager.

Cette lettre assignait, il est vrai, au silence momentané dont je parlais plus haut, une cause différente de celle que j'avais supposée; mais cette allégation rompait avec les habitudes d'activité que je connaissais à mes amis, elle pouvait parfaitement n'être qu'un voile, ce ne furent que des renseignement que j'obtins par d'autres voies qui me firent comprendre à quel point l'indifférence et l'abattement se généralisaient parmi les détenus.

Le régime cellulaire produisait ses fruits de mort. Il étendait même son action atrophiante sur ces natures privilégiées, sur ces caractères enthousiastes; à la vivifiante activité que ces âmes si vigoureusement douées communiquaient à tout un parti, succédait graduellement l'indifférence et l'atonie.

Devant les ravages si rapidement progressifs de cette incarcération solitaire, plusieurs détenus,

dont les doléances et les promesses du directeur avaient seules suspendu les protestations, se déterminèrent à adresser au ministère des réclamations contre les illégalités et les effets homicides de ce supplice. La réponse ne se fit pas attendre ; une dépêche du sous-préfet d'Avranches la transmit au directeur.

Voici l'essence de ce document administratif : Séquestration absolue, — une demi-heure d'air sur deux jours, — obéissance passive des détenus ; — et pour sanction pénale : A LA MOINDRE RÉSISTANCE, *SABREZ !!!*

Il est des phrases qu'on ne discute pas, qu'on ne qualifie pas ; on les cite : la dernière prescription de la dépêche est littéralement reproduite, elle est textuelle.

Ainsi, à une époque où la philosophie sociale, après avoir arraché, chaque siècle, une page homicide des Codes criminels, était parvenue à resserrer la peine de mort dans le cercle étroit du talion ; alors que le législateur et les magistrats semblaient ne pouvoir entourer les instructions

pénales de trop de lumières, les débats de trop de garanties, les arrêts de trop de solennité ; à la veille même du jour où le peuple allait effacer des lois politiques ce mot de sang, un fonctionnaire subalterne donnait en cinq mots à des geôliers, à des brutes féroces, le droit de vie et de mort sur des prisonniers.... sur des prisonniers politiques !

Bien que la plupart des détenus ignorassent encore les cruels traitements essuyés par Martin Noël et par Roudil, et qu'ils ne pussent en conséquence imaginer avec quelle férocité leurs sbires pouvaient appliquer l'omnipotence sanguinaire qui leur était si largement octroyée ; un vif sentiment de défiance avait succédé dans tous les esprits à la sécurité que l'hypocrisie du directeur était généralement parvenue à inspirer dans les premiers temps. La communication de la nouvelle dépêche, ou, selon les expressions du langage officiel, des ordres impitoyables, révéla à tous les prisonniers l'avenir que leur destinaient leurs bourreaux.

L'administration n'avait plus qu'une inquiétude,

c'était que l'application de ces nouvelles instructions n'eut un retentissement extérieur qui put soulever l'opinion publique. J'avais repris mes voyages au mont Saint-Michel, au grand déplaisir du directeur qui s'épuisait en suppositions sur la manière dont m'arrivait la connaissance des mystères de sa Bastille. Bien que j'eusse poussé la discrétion jusqu'à ne m'arrêter que quelques instants dans les hautes herbes du cimetière municipal, on s'était inquiété de voir ma lorgnette fixée sur les cinq jours de souffrance des deux Exils.

Triste visite où l'épaisseur des grilles me dérobait les traits de mes amis. Les deux lettres suivantes m'apprirent du moins qu'ils avaient pu me reconnaître.

« L'ami Guilmain, m'écrivait Barbès le lendemain, avait eu le soin de nous prévenir de ta « présence dans le cimetière, et cet avertissement « nous a mis à même, mon cher Fulgence, de reconnaître un peu ton visage ami ; mais je m'étais « aperçu que tu ne distinguais pas aussi bien mes

« traits, et Martin Bernard a fait pour son compte
« une remarque pareille.

« Le hasard seul aurait pu te permettre de voir
« un moment l'un de nous, il aurait fallu par
« exemple que tu fusses entré dans la maison pen-
« dant l'heure que j'ai passée aujourd'hui sur le
« *Saut-Gauthier;* peut-être alors, il est vrai, ne
« t'aurait-on pas conduit chez le directeur par le
« grand escalier !

« Mon frère était ici il y a quelques mois, il était
« convenu entre lui et moi qu'il irait passer une
« journée à Avranches; malheureusement il a eu
« la mauvaise idée de différer cette visite jusqu'au
« jour où il quitterait définitivement le mont Saint-
« Michel et il s'est rencontré qu'une lettre de Bor-
« deaux est venue le rappeler plus vite qu'il ne
« comptait; il s'agissait de son départ pour les Co-
« lonies, il lui a fallu partir sans te voir.

« A son défaut je pense pouvoir te faire faire
« bientôt connaissance avec ma sœur et mon beau-
« frère que j'ai empêchés de venir l'an dernier et
« qui n'entendront pas raison cette année. Peut-

« être, il est vrai, n'est-il pas impossible que cette
« amnistie annoncée mette leur projet à néant.
« Cependant je crois une amnistie partielle bien
« plus probable qu'une amnistie générale ; et dans
« ce dernier cas même, il me semble que quelques-
« uns d'entre nous pourraient bien aller faire un
« voyage forcé en Amérique. Quoiqu'il en soit
« j'attends, sans trop me préoccuper l'esprit de
« cette question. Car une amnistie, si large soit-
« elle, n'est toujours autre chose que le moment
« où le vainqueur relève le genou qu'il vous tenait
« appuyé sur la poitrine et ça ne laisse pas que
« d'être l'un des instants les plus pénibles de la
« lutte.

« Adieu, mon cher et bon ami, je te serre la
« main,

« Ton dévoué,

« A. Barbès. »

P. S. Martin fait en sorte de pouvoir t'envoyer
« un billet, s'il n'y réussit pas, reçois toujours le
« bonjour et la poignée de main qu'il envoie à ton
« intention. »

Il y réussit et voici ce qu'il m'écrivait :

« Je ne reçois qu'à l'instant ton billet doux,
« mon cher Fulgence ; si je veux que la réponse te
« parvienne je n'ai pas une demi-seconde à perdre.
« Je dois te dire d'abord que j'ai été plus heureux
« que toi hier soir ; non-seulement je t'ai parfaite-
« ment reconnu, mais j'ai encore distingué tes
« traits, à telles enseignes que je t'ai trouvé une
« mine charmante de santé, ce dont je te félicite.
« Si je n'avais pas craint de te rendre plus suspect
« dans nos parages et de rendre moins coulantes
« tes relations avec le père Picaud, je me serais
« payé le plaisir d'échanger avec toi quelques pa-
« roles, mais la réflexion ci-dessus m'a arrêté.
« Crânerie de prisonnier à part, je te confesse,
« entre nous deux, que tous tant que nous sommes
« en avons assez du cellulaire, et que nous ne se-
« rions pas fâchés d'aller humer l'air pur de nos...
« Normandies et il va sans dire qu'au nombre des
« bonheurs que nous procurerait la liberté, celui
« de presser la main d'un ami tel que toi ne serait
« pas le moindre ; mais la liberté échéant serions-

« nous transportés sur les rives de la Seine... ou sur
« celles du Mississipi ? Grande question ! en atten-
« dant, je t'embrasse,

« MARTIN BERNARD. »

Cet échange de regards amis, cette communion sympathique si douce pour tous ceux qui y échangeaient et y confondaient leurs vœux et leurs souvenirs, mais assurément fort inoffensive, excitaient dans l'esprit du directeur un mécontentement très vif, une animadversion profonde. N'était-ce pas une violation de la solitude des condamnés; n'était-ce pas un rayon de lumière plongeant dans leur ombre glacée; n'était-ce pas une effraction morale de la prison.

Il voulut s'en venger.

Étranger dans ces lieux, il devait supposer qu'à l'exception de la maîtresse de l'hôtel où je descendais, — depuis ma rupture avec l'aumônier, je n'y connaissais personne. Il n'était pas probable qu'habitant à quelques lieues, je me fusse muni d'un passeport, contre une avanie qui ne pouvait entrer

dans les prévisions d'un esprit honnête. Tout devait donc concourir à donner une petite satisfaction à un petit ressentiment.

Il suffisait en effet, de me demander des papiers, — je n'en avais pas.—Je ne pouvais pousser l'ingénuité et me prévaloir du nom du directeur et de l'aumônier. — J'étais expulsé du mont Saint-Michel et peut-être même reconduit à Avranches, comme un citoyen suspect et dangereux.....

Un agent subalterne, — je ne puis croire que M. le commandant de place se soit chargé de cette mission de basse police, — est chargé de l'accomplissement de cette intrigue. On me cherche. Mais que suis-je devenu. — On ne m'aperçoit nulle part. — Je ne suis pas à mon hôtel et pourtant je n'ai pas quitté le mont. Mon cheval est à l'écurie. Où suis-je?

Les imaginations se montent, on triomphe. Sans nul doute, quelque trahaison a fait tomber devant moi barres et verroux. J'ai pénétré dans la prison. On ne s'étonne plus que je fusse si exactement instruit des secrets de la geôle. On va enfin

connaître le guichetier coupable. On s'inquiète, on s'informe.

Mais, hélas ! que deviennent suppositions et projets... On apprend que je suis à dîner chez M. le maire ?...

L'administration crut tenir sa revanche.

J'ai dit que la femme de l'un des détenus, madame Guilmain était venue s'établir au mont Saint-Michel.

C'était une brave et vertueuse femme qui a laissé dans le pays le souvenir le plus justement respecté. Après la condamnation de son mari, elle avait compris que sa place était là où elle pouvait lui être utile, là où il souffrait : elle était sans autre fortune que son travail, ce n'avait pas été un obstacle pour elle ; mais ouvrière spéciale, sa main-d'œuvre pouvait être moins productive ; qu'importe, s'était-elle dit, je travaillerai quelques heures de plus, et elle était venue.

A son arrivée, elle avait loué une petite chambre d'où elle pût, en travaillant, voir la fenêtre, si l'on doit appliquer cette expression à cette espèce

de meurtrière, du cabanon de son mari; dix lui avaient été offertes, elle n'avait eu que la peine de choisir.

Presque toutes ses journées s'écoulaient à sa croisée ouverte. Ses seules distractions étaient de porter ses regards de son ouvrage aux murs de la vieille forteresse; elle apercevait la figure de son mari derrière les barreaux, elle savait qu'elle en était vue; c'était, pour elle du courage, pour lui de la consolation; pour tous deux du bonheur.

Ce dévouement qui n'eût dû éveiller qu'un sentiment, un respect religieux, ne trouva pas grâce auprès de l'administration; on ne voulut pas plus tolérer sa présence que la mienne; pas plus ses regards que les miens. Du moins les faits qui vont suivre rendent cette supposition très probable.

Telle est la population de la ville ou bourgade du mont Saint-Michel, qu'il est très peu de familles, si toutefois il en existe, qui ne tiennent à l'administration par un de leurs membres, ouvrier, employé ou fournisseur de la maison centrale. De là l'influence, et pour mieux dire l'autorité irrésistible

que le directeur exerce sur toute cette population.

Or, il arriva que le propriétaire de la chambre occupée par madame Guilmain, lui dit un beau jour, d'un ton assez froid, qu'il avait besoin de toute sa maison, qu'elle eût donc à se prémunir d'une habitation nouvelle.

Madame Guilmain, sans défiance, lui répondit qu'elle s'en occuperait et en effet elle s'en occupa aussitôt; mais quel fut son étonnement lorsque tous les propriétaires qui lui avaient fait à l'envi des propositions, qui s'étaient en quelque sorte disputé son choix, lui déclarèrent avec une glaciale uniformité, qu'ils avaient changé d'avis, qu'ils s'étaient décidés à occuper leurs maisons entières; quelques-uns pourtant lui offrirent des petites pièces dont les fenêtres au lieu de regarder le château, s'ouvraient au contraire sur la grève.

La pauvre femme reconnut aussitôt quelle puissance occulte avait opéré ces changements; elle comprit la pensée du geôlier qui faisait se fermer ou laissait s'ouvrir telle porte devant elle. C'était la vue de son mari qu'on voulait lui défendre; c'était

sa vue à elle qu'on voulait interdire au malheureux prisonnier. Elle se voyait ravir ainsi la plus douce consolation qu'elle eût trouvé dans cet exil sauvage, lorsqu'en désespoir de cause, elle s'adressa à un vieux pêcheur.

—Venez, ma brave dame, j'ai votre affaire, lui dit-il avec la brusque franchise d'un cœur loyal, c'est justement parce qu'eux autres, qui proposent leurs chambres à tout le monde, vous les refusent, à vous, que moi qui n'eusse loué la mienne à personne je vous l'accorde... on m'a bien laissé entendre que je ne ferais pas plaisir à tout le monde, mais, je m'en moque... il ne sera pas dit, nom d'un tonnerre!... qu'une honnête femme comme vous, une femme d'exemple... quoi?... n'aura pas trouvé sur notre rocher un gîte convenable... Tenez, je fais déménager cela dès demain... vous pourrez y venir dès que vous voudrez... et d'ici vous verrez votre mari tout à votre aise!

Il se trompait. Le directeur pouvait éprouver des échecs partiels, mais le but vers lequel il aspirait, il devait l'atteindre; peu lui importaient les moyens.

per fas et nefas. Ce qui l'intéressait c'était un triomphe définitif, et ce triomphe, grâce aux inspirations d'un homme qui s'était fait son conseiller, son Tristan l'Hermite, il devait enfin l'obtenir.

Ce qui transpirait des cabanons, ce ne pouvait être selon lui que par leurs soupiraux ; des regards étaient échangés, des signes pouvaient l'être, des lettres même pouvaient être jetées, les grilles et les doubles grilles qui garnissaient ces ouvertures n'offraient à la séquestration aucune garantie.

D'un autre côté, tant que les détenus pourront s'approcher de leur fenêtres, ils pourront échanger des paroles et là où il y a communication orale, y a-t-il isolement? Les distractions que procure aux détenus, la vue de la ville et le mouvement des grèves, ne rompt-il pas le caractère de la détention isolée en la dépouillant de sa monotonie?

Or, il avait trouvé une combinaison d'appareils qui réduisait la séquestration à sa rigueur la plus étroite. La muraille des cellules avait une épaisseur de deux mètres; il existait un grillage à la paroi extérieure, il fallait en établir un à la paroi

intérieure et un troisième au milieu, c'est-à-dire à un mètre de l'un et de l'autre, Au moyen de cette installation, le prévenu ne pouvant approcher de la barbacane qui lui donnait de la lumière, n'apercevait plus qu'un coin du ciel et se trouvait trop éloigné de ses compagnons pour leur faire parvenir sa voix.

Une seule chose restait à craindre, le jet de billets ou de lettres, mais on prévenait ce danger en étendant sur le grillage extérieur, un treillis de fer à mailles très serrées.

Avec ces précautions, chaque cellule devenait un cachot où rien ne pouvait pénétrer, pas même un regard, d'où rien ne pouvait sortir, pas même un cri. Le prisonnier, ne peut plus rien voir, ni les hommes, ni la nature ; le monde n'existe plus pour lui ; il n'existe que les quatre murailles de son étroite prison. Aucune distraction dès-lors ne peut pénétrer jusqu'à lui ; il est condamné à vivre avec sa pensée ; à vivre de lui-même, dans l'isolement glacé du tombeau.

L'auteur de cette combinaison où la férocité est

poussée jusqu'au génie, n'était ni le mécanicien de la prison, ni un des guichetiers ; c'était l'aumônier, un prêtre du Christ était le Phalaris de ce chef-d'œuvre tortionnaire !...

Cette invention répondait trop fidèlement aux vœux du pouvoir occulte dont le directeur était, sous le voile de son titre et de ses fonctions officiels, l'agent affidé, pour qu'il n'en poursuivît pas l'application la plus immédiate.

Cependant comme cette innovation pouvait soulever une grave question de responsabilité ministérielle, il lui sembla indispensable d'obtenir l'autorisation du cabinet, il songea même à faire réclamer l'exécution de ces travaux par une autre voix que la sienne. M. Touvrin, inspecteur-général, étant venu au mont Saint-Michel, il fit tous ses efforts pour lui en faire connaître l'utilité, mais de quelques précautions oratoires qu'il entourât la démonstration de cette prétendue nécessité du service, ce haut fonctionnaire la rejeta avec indignation, comme inutile et contraire à l'humanité.

Ce nouvel échec ne fit pas renoncer le directeur

à ses espérances. Il tenait trop à l'invention de son Tristan en soutane, pour la laisser emporter par une défaite. Il chercha une autre voie de succès; celle qu'il adopta, était plus détournée, mais elle lui parut d'autant plus favorable qu'elle devait soulever contre les prisonniers politiques, les soldats de la garnison et les habitants de la ville eux-mêmes.

Vers le mois de janvier 1840, la consigne des factionnaires reçut une nouvelle rigueur : les condamnés, leur dit-on, ne devaient pas se présenter aux barreaux de leur prison; ils eurent ordre de veiller à l'exécution de cette défense : et en cas d'inobservation de leurs injonctions, ils avaient ordre de faire feu.

Cette mesure de rigueur devait infailliblement provoquer des protestations, des résistances, des scènes de scandale et peut-être même des scènes de meurtre. C'était si bien le résultat espéré, que pour le rendre plus certain les prisonniers ne furent pas prévenus de ces mesures et ne les connurent que par la voix des sentinelles.

Voici en quels termes Auguste Blanqui me racontait les faits de cette machination odieuse :

« Les factionnaires se mirent tout-à-coup à nous « enjoindre de quitter nos grilles, en menaçant « de faire feu ; je fus menacé le premier. Comme « j'étais silencieux et tranquille à humer un peu « l'air du dehors, je fis demander sur-le-champ au « directeur ce que cela signifiait. Il me répondit « que c'était un malentendu, une méprise du fac- « tionnaire et que cela n'arriverait plus.

« Le surlendemain je suis menacé de la même « façon : nouvelle plainte suivie de la même ré- « ponse.

« Le lendemain Martin Bernard, Quignot et Del- « sade reçoivent l'injonction de se retirer de la « fenêtre, injonction suivie de la menace et du « geste de faire feu. Delsade, indigné, poussé à « bout, court prendre sa chandelle (c'était le soir), « la pose sur sa fenêtre et présentant la tête aux « barreaux, il cria au factionnaire :

« Tire donc, j... f..., tire donc : tu verras clair « pour viser ».

Voilà la scène qu'on voulait provoquer : là-dessus rapport au ministre sur les insultes adressées aux soldats.

Le machiavélisme de la direction sut bientôt se créer de nouveaux chefs d'inculpation contre les détenus.

Les sentinelles placées dans les chemins de ronde ne tardèrent pas à avertir leurs supérieurs des dangers auxquels elles étaient exposées par de fréquentes chutes de pierres lancées des fenêtres de la maison. Les seuls jours ouverts de ce côté étaient les baies des cellules et les fenêtres des appartements du directeur. L'accusation n'eût pu hésiter lors même que les dernières scènes n'eussent pas concouru à dissiper toute incertitude ; les prisonniers seuls étaient suspects, seuls aussi, ils furent accusés.

Les plaintes des soldats se multiplièrent au point que les officiers crurent devoir en adresser un rapport au ministre de la guerre.

Les détenus informés de ces faits, acquirent la certitude que malgré la prévention dont ils

étaient naturellement l'objet, ces pierres ne provenaient pas des fenêtres de leurs prisons, mais bien de celles de l'habitation de M. le directeur, ils se mirent, en conséquence, presque continuellement aux aguets. Un jour que deux sergents se promenaient, une pierre fut de nouveau jetée ; les deux sous-officiers se retournèrent au bruit :

« Continuez, Messieurs, continuez!... » dirent-ils en s'adressant avec modération et dignité aux prisonniers. — Godar, désolé de cette méprise, demanda à parler au directeur, lui raconta le fait, en accusant hautement les gens de sa maison et le pria de faire appeler les deux militaires pour arriver, par une enquête, à la constatation de la vérité.

Le directeur se refusa à toute espèce d'information : l'affaire avait, à son avis, trop peu d'importance, pour que l'on dut y donner suite.

Un nouveau fait vint signaler et indiquer la main coupable d'où partaient ces provocations. Un os fut jeté sur un officier de la garnison, au moment

où il descendait le grand escalier du Saut-Gauthier.

Une seule fenêtre de la prison, ou du moins des parties de la prison occupée par les condamnés politiques, donnait sur ces degrés. C'était celle de Dubourdieu. Plusieurs fenêtres de la direction s'ouvraient au-dessus. L'auteur de cet acte coupable devait être aisément découvert. Ce ne pouvait être Dubourdieu, qui ne recevait aucune nourriture du dehors et à qui l'administration donnait, comme aux autres détenus, sa viande désossée. — Qui était-ce donc?.....

Une enquête est de nouveau réclamée par les détenus; elle est de nouveau refusée par le directeur : — « On a tort de s'inquiéter ainsi d'une plaisanterie dont l'officier a été le premier à rire. » Telle fut la réponse de ce fonctionnaire, dont tous les efforts tendaient à épaissir l'ombre qui enveloppait cette intrigue.

Cependant les pierres tombent toujours; on en jette même jusque dans la ville; des plaintes d'autant plus justes, d'autant plus graves que les cau-

ses en sont plus continues et plus flagrantes, se multiplient et parviennent jusqu'à l'autorité ; toutes les voix s'élèvent contre les prisonniers républicains. Un fait vient enfin édifier l'opinion : Un factionnaire que la chute de ces étranges aérolithes ne laissait pas sans inquiétude, se place un jour lui-même au guet et aperçoit bientôt une pierre partir d'une des fenêtres du directeur. Le hasard réunit plusieurs autres regards sur cet acte.

Ce fut celui de Martin Noël qui témoin de la chute de la pierre et de l'étonnement de la sentinelle, lui cria : — « Eh bien ! camarade, nous accuserez-vous encore maintenant ?... »

« Oh ! je vois bien à présent, répondit le soldat, d'où cela vient. »

Ce fut l'une des domestiques du directeur, contre laquelle les détenus avaient dirigé leurs plaintes qui s'écria elle-même en s'adressant à un des fils de M. Theurrier.

« On ne dira pas que c'est moi cette fois, on vous a vu monsieur Émile »

Ces manœuvres n'en produisirent pas moins les

fruits que le directeur s'était proposé d'en recueillir. Tandis qu'il s'efforçait de dissimuler aux détenus la gravité de ces faits, en affectant à leur égard une complète indifférence; ses lettres et ses rapports au ministère les revêtaient des couleurs les plus compromettantes pour la sûreté de la maison et pour l'ordre public; ces représentations et ces plaintes tranchèrent à la fin l'indécision qu'avait rencontré son projet. Le placement de triples grilles fut autorisé.

CHAPITRE XIII.

Le directeur et les grilles. — Le comédien en soutane. — conduite infâme. — Silhouette grotesque. — Miracles de volonté. — Quatre détenus réunis. — Le traître.— Nouvelle intrigue.— Les huit.— Tartufferie. — Arbitraire infâme. — Scène de meurtre. — Le dangereux ami et le journal. — Les loges et les plombs vénitiens. — Étuves et glacières. — Le magistrat et le geôlier-roi. Tyrannie occulte. — Aveux du duc d'Orléans. — Paroles de L. Philippe. — Nouvelles horreurs.— Petremann. — Roudil. — Raffinements de cruauté.

A peine informé du succès obtenu par cette machination prolongée, il songea à la réaliser dans les plus brefs délais. L'architecte du département, déjà prévenu, fut appelé pour examiner les lieux, prendre les mesures et dresser les devis. Il arriva aussitôt : ce fut le 6 avril.

Cette première opération pouvait rencontrer quelques difficultés de la part des condamnés. On devait redouter les protestations et même les résistances que pouvait provoquer une aggravation de rigueur, qui pouvait n'être à leurs yeux qu'une exagération de la vengeance et un luxe de tortures. L'inventeur de ces grillages, l'abbé Lecourt, se chargea de prévenir et d'écarter tous ces inconvénients. Il assigna d'avance à chacun son rôle ; et l'on se dirigea vers les *deux Exils*, sans prévenir les détenus de cette visite.

L'aumônier, le sourire sur les lèvres, le ton mielleux, les yeux clignottants, entrait le premier dans chaque cellule. Alors, s'avançant vers les prisonniers, il leur prenait et leur serrait affectueusement les mains, s'informait avec une cordiale sollicitude de leur santé et de leurs besoins. Pendant ce temps, l'architecte examinait attentivement la pièce, et un agent, muni d'un mètre, prenait rapidement les mesures. Cette scène de tartufferie se répéta dans le cachot de chaque condamné, mais elle se joua avec tant d'ensemble et de rapidité, que

ce ne fut qu'après la retraite des acteurs, en réfléchissant à ce qui s'était passé pendant cette invasion étrange, que la plupart des détenus devinèrent à quels sinistres projets ce prêtre avait prêté le manteau de son ministère sacré.

« Certes, c'est un étrange personnage, me mandait Auguste Blanqui dans une de ses lettres, que « cet aumônier-charpentier, qui a un grand fils « commis aux écritures, qui ôte sa chasuble après « la messe pour grimper sur les charpentes, qui « pose et scelle les verroux et les barreaux, cons« truit les portes des cachots, qui confesse et cla« quemure ses ouailles. Il est connu comme un « homme avide, sans foi, méchant, faux, et il est « sale comme un peigne, laid comme le plus laid « des singes. Je ne te fais pas de style, j'écris « *currente calamo;* c'est lui qui a imaginé les gran« des grilles qui ont transformé nos cellules en « cages de fer; c'est lui qui a joué le rôle le plus « hideux dans ce drame. Lorsque, le 6 avril, on « vint prendre mesure pour les grilles, il accom-

« pagnait l'architecte. Il entre d'un air riant, vient
« à moi, me prend les mains, me parle avec effu-
« sion, en ayant soin de se placer entre la fenêtre
« et moi, de manière à me masquer le commis,
« qui prenait rapidement les mesures.... »

L'administration sembla avoir la conscience du rôle honteux qu'elle avait rempli et de l'indignation qu'avait dû inspirer à ses prisonniers cette ignoble comédie. Les bruits d'amnistie probable que le directeur fit circuler le lendemain dans la détention, n'eurent d'autre but que d'en affaiblir l'effet. Du reste, il n'en poursuivit pas avec moins d'ardeur la réalisation de son dessein.

Sur ces entrefaites, plusieurs condamnés se virent privés d'un allègement que, par un miracle de volonté et d'adresse, ils étaient parvenus à apporter à leur captivité.

Pour apprécier les difficultés dont ils avaient eu à triompher il est nécessaire de connaître avec quelles précautions étaient fermées leurs cellules. Non-seulement les portes, doublées en fortes lames de

zinc, étaient munies de larges serrures et de massifs verroux, mais plusieurs d'elles étaient assujéties par de longues barres de fer fixées dans le mur opposé du couloir et venant se crocheter à des anneaux vissés dans les portes.

A force de persévérance et d'habileté, les détenus, sous la pression suffocante de l'isolement, étaient parvenus à triompher de tous ces obstacles et à se réunir à l'insu de leurs geôliers. Delsade, le premier, était arrivé à ouvrir sa porte; par son concours, Barbès, Martin Bernard et Guignault avaient obtenu le même succès. En sorte que, chaque soir, après la première visite de nuit, les quatre prisonniers s'affranchissaient de leur solitude, et venaient goûter en commun ce charme d'une vieille amitié, dont les privations leur faisait mieux apprécier les doux épanchements.

Une infâme trahison leur ravit ce bonheur. Un détenu, une de ces mauvaises natures, qu'un appel à l'égoïsme suffit pour corrompre, Hendrick, livra à l'administration le secret de ses compagnons d'infortune. Le gardien-chef, accompagné de quatre

guichetiers en armes, se présenta dans le cabanon de Delsade, un soir qu'il y avait réuni ses trois amis. Ils furent réintégrés dans leurs cellules. La suppression provisoire de leur sortie dans le cloître fut la peine dont ils expièrent cette infraction au règlement.

Mais l'architecte du département avait dressé ses plans et fait ses calculs. Il ne s'agissait plus que de les appliquer, là était la difficulté; il n'était guère possible de songer à faire ces travaux d'installation dans les cellules pendant qu'elles étaient occupées, et l'on n'avait pas, dans les spacieux édifices de la vieille abbaye, un local où l'on pût transporter et loger isolément les condamnés.

L'administration ne s'arrêta pas devant un pareil obstacle. Elle procéda par mesure de nécessité, par mesure d'ordre. Le 18 avril, M. le sous-préfet d'Avranches vint lui prêter l'autorité de sa présence.

Ce fonctionnaire public, le directeur et l'inspecteur s'étant rendus au greffe, neuf détenus y furent successivement conduits par les geôliers. C'étaient les citoyens Armand Barbès, Delsade, Dubourdieu,

Martin Bernard, Auguste Blanqui, Guignot, Godard, Guilmain et Vilcoq.

Les ordres étaient donnés pour que cette mesure s'effectuât sans discussions ou protestations.

« Des réparations indispensables dans les bâti-
« ments affectés à votre prison me mettent dans la
« nécessité de vous faire conduire dans une autre
« partie de l'établissement ; ce sera pour deux ou
« trois jours ;... pour le moins longtemps possible ;
« car, je m'empresse de le déclarer devant M. le
« sous-préfet, aucune arrière-pensée de punition
« ne s'attache à ce transfert. »

Telle fut l'affirmation que, d'un air doucereux et du ton paternel dont il avait l'habitude, M. le directeur fit tour à tour à ceux qu'atteignait cette mesure.

Delsade, dont la visite suspecte de l'aumônier et de ses accolytes avait profondément excité la défiance, crut devoir réclamer de plus amples explications.

« Enlevez-moi cet homme-là !... » s'écria l'inspecteur avec emportement.

Et quatre vigoureux gardiens le saisirent à la fois et l'entraînèrent aussitôt. A peine lui avait-on fait franchir le seuil du greffe, qu'une brute dont l'aspect seul révèle les instincts féroces, le gardien en chef Turgot, lui porta un coup d'épée !... Oui, un coup d'épée à un homme inoffensif et sans défense, à un prisonnier que les bras de quatre geôliers athlétiques rendaient incapable de tout mouvement. Mais l'adresse trahit l'atrocité ; cette tentative de meurtre faillit par une circonstance indépendante de la volonté de l'assassin. L'épée, plongeant dans le pantalon de la victime, ne fit qu'effleurer les chairs.

Cette circonstance ayant paru à l'autorité de nature à servir de base à des rectifications du récit que je publiai dans le numéro du 25 avril du *Journal d'Avranches,* voici en quels termes un magistrat, M. Mangon Delalande, maire du mont Saint-Michel et entrepreneur munitionnaire de la prison, constata le fait en voulant l'atténuer :

« Quant au coup d'épée reçu par le sieur Del-
« sade, il n'a porté que dans le pantalon ; celui qui
« s'est porté à cet acte avait-il l'intention de l'at-
« teindre sérieusement?... J'en doute, pour son
« honneur, parce que, suivant le rapport d'un té-
« moin *de visu*, rien ne justifiait cette triste extré-
« mité. Le sieur Delsade était tenu par quatre gar-
« diens vigoureux, et chacun d'eux avait le double
« de la force nécessaire pour le contenir : il était
« d'ailleurs sans armes. »

(*Journal d'Avranches*, 2 *mai* 1848.)

Tel est le récit, dicté par sa bienveillance pour l'administration, d'un fonctionnaire à qui sa position officielle dans la maison centrale donnait tous les moyens de connaître la vérité. Le coup d'épée, dans ses circonstances les plus odieuses, ne pouvait donc être nié. Pouvait-on s'en étonner, d'ailleurs? n'était-ce pas le sous-préfet lui-même, venu exprès au mont Saint-Michel pour assister à cette scène, qui avait transmis à l'administration cet

ordre plein de crimes et de sang : « à la moindre résistance, sabrez !... »

Delsade fut traîné dans les loges de correction. Plusieurs de ses amis y avaient déjà été jetés. Ils y furent bientôt suivis par les autres, car telle était la partie de l'établissement où le directeur avait arrêté leur transfert. Ce fut dans ces réduits, où une réclusion temporaire est la punition que le règlement pénal de la maison inflige aux voleurs turbulents, que furent déposés ces détenus politiques, sans que l'on eut même un prétexte pour motiver cette rigueur.

Pour apprécier tout l'odieux de cette mesure, il faut pouvoir se faire une image de ces espèces de *Plombs vénitiens*.

Un long corps de bâtiments dont la muraille extérieure, noircie par la vapeur de huit siècles, s'élance sur ses nombreux contreforts à une hauteur qui éblouit l'œil, forme, ainsi qu'on l'a déjà vu, la ligne septentrionale de cette forteresse. C'est à l'extrémité nord et ouest de ce vieil édifice, qu'à plus de cent mètres au-dessus du niveau des grèves,

ont été établies ces loges, réduits de deux mètres trente centimètres de longueur, sur une largeur de un mètre soixante-six centimètres. Le patient y vit dans un air empesté par les exhalaisons de ses excréments. Cette atmosphère, qui corrompt dans ce malheureux toutes les sources de la vie, n'est pas cependant le plus grand supplice qu'il ait à y subir.

Nulle part, on le sait, les vents de nord-ouest ne règnent plus constamment et avec plus de violence, que dans cette baie qui leur ouvre naturellement son bassin, et, en quelque sorte, les y concentre. Au printemps, en automne et surtout en hiver, ils y soufflent sans cesse à l'état de tempête ; or, c'est au sommet de la partie des bâtiments la plus exposée à l'action humide et glaciale de ces vents qu'existent ces loges, où n'entrent en aucune saison de tuyaux calorifères, ou de feu.

Aussi, les détenus étaient-ils forcés même dans le mois de mai, pour échapper au saisissement du froid, de rester presque la journée entière couchés sur leurs misérables grabats.

Et cependant, en juin, juillet et août, les rayons

du soleil dardant sur l'ardoise des toits, et reflétés par la surface plane et blanchâtre des grèves convertissaient, pendant quelques heures, chaque jour, ces glacières en étuves pestilentielles; mais le soir venait, et avec le soir, la fraîcheur de la nuit et de la mer, d'autant plus terrible sur l'organisation des prisonniers, que l'excès de la chaleur avait rendu leurs corps plus sensibles à cette brusque intempérie.

Tels étaient les lieux où sans aucune infraction qni put justifier cette peine alors, ainsi qu'il le déclarait lui-même, qu'aucune intention répressive n'affectait sa décision, M. le directeur, faisait enfermer ces infortunés. Pour infliger ce châtiment à des scélérats il faut des délits, il faut des fautes; pour les détenus politiques, il suffisait d'un caprice.

On mettait bien en avant de grands mots : mesure d'ordre, de nécessité; mesures administratives; les belles expressions n'ont jamais manqué pour les forfaits : les tueries de la Saint-Barthé-

lemy n'ont-elles pas été appelées elles-mêmes, de salutaires rigueurs ?

Le journal d'Avranches avait signalé ces excès; les rumeurs de la notoriété publique les confirmaient. Le procureur du roi d'Avranches, M. Abraham Dubois, crut de son ministère de se rendre sur les lieux, pour y ouvrir une information; mais le directeur de la maison déclina sa surveillance, repoussa son contrôle. L'intervention de la justice vint expirer au seuil de cette prison, vint s'y briser contre... l'arbitraire.

Ainsi il y avait en France un lieu dérobé à la surveillance des magistrats chargés de l'exécution des lois, il y avait un lieu qui était pour le crime ou le despotisme un asile inviolable; il y avait quelqu'un qui portait la tête plus haut que la justice, et ce quelqu'un était un geôlier.

Le procureur du roi, auquel on avait opposé cette monstrueuse immunité, crut devoir, à l'inviolabilité de la loi, d'en parler au procureur-général. On lui répondit qu'en effet la maison centrale de détention du mont Saint-Michel avait été, comme

prison d'Etat, enlevée au ministre de la justice et placée dans les attributions du ministère de l'intérieur. Et disons-le, parce que la preuve en éclate en mille faits, le ministre de l'intérieur n'y exerçait lui-même qu'une autorité subalterne. Une puissance occulte y pesait de tout le poids de ses haines, et cette puissance occulte était la volonté royale.

« Je suis fâché de vous le dire, répondait le duc « d'Orléans, quelques mois avant sa mort ; mais « on ne peut compter sur une seconde amnistie. « Mon père a repoussé mes instances, de manière « à m'ôter tout espoir : *Les clefs du mont Saint-« Michel*, m'a-t-il dit, *sont dans ma poche, tu les y « trouveras un jour, car moi vivant, elles n'en sorti-« ront pas... alors... tu seras libre...* »

L'adhésion officielle, le concours patent, personnel que M. le sous-préfet venait de donner aux actes du directeur, fit penser à ce fonctionnaire qu'il avait moins besoin que par le passé de ce voile

de dissimulation dont il n'avait cessé d'envelopper sa conduite. On lui représentait l'opinion publique dans la plus complète indifférence sur le sort des prisonniers politiques, il crut en conséquence pouvoir appliquer les instructions sans les tempéraments qui lui avaient paru indispensables au succès du système dont il était l'exécuteur. Chaque jour vit éclater dans la détention des rigueurs nouvelles.

Dès le 18 même, Petremann, pour avoir demandé des explications sur l'enlèvement de ses amis, est saisi par les gardiens et mis aux fers.

Le 19, Roudil s'étant plaint de la qualité des boissons, voit se renouveler sur lui la scène hideuse dont Martin Noël avait été précédemment la victime. Le malheureux enfant est terrassé par une bande de geôliers qui le brisent de coups et traîné, par les pieds, sa tête rebondissant sur les marches de granit, de la nef de l'église jusque dans les cachots.

« Après qu'on lui eut mis les fers, m'écrivait
« Alexandre Thomas, on le frappait encore. Un

« gardien lui crachait à la figure. Il croit que c'est « Lochet, *celui-là même que nous avons sauvé!*..... « — Ils étaient quinze acharnés sur lui, et ils le « traitaient de lâche!... »

. . . .

Le 20, on découvre de légères ficelles tendues d'un soupirail à l'autre, et par le moyen desquelles les prisonniers avaient pu à la faveur de la nuit, échanger quelques billets. Elles sont enlevées.

Le 22, ce n'est pas assez des grilles qui doivent ravir aux condamnés la vue de la nature et les reléguer loin de la lumière, ce n'est pas assez du treillis de fer qui doit leur enlever jusqu'à l'air du ciel; la tyrannie inquisitoriale qui veille dans l'ombre a rêvé mieux; elle songe à arracher aux détenus jusqu'à ces fictions intérieures qui trompent jusqu'à un certain point, plutôt qu'ils ne les satisfont les besoins de leur cœur; à les priver de ces pâles distractions qui en rompant la monotonie de la séquestration, en allégent le supplice. Ces oiseaux, ces pigeons que les prisonniers ont élevés dans leurs cellules, auxquels ils se sont attachés

par l'habitude et les soins ; qu'ils aiment comme on aime le seul être vivant que l'on voit, dans l'absence de tout être humain ; comme Pélisson aimait son araignée, comme le captif de Saintine aimait sa picciola, sa petite fleur !... Tous ces pauvres animaux... on s'en empare, on les tue !..... Une dépêche du sous-préfet, déclare le directeur, lui en a transmis l'ordre.

Ainsi, ce n'est plus de la séquestration, c'est de la torture, on semble étudier le cœur pour y trouver quelque nouvelle fibre à tourmenter; ainsi, les jours se suivent, et s'ils diffèrent, ce n'est que par la progression de la douleur.

Cependant la détention des loges, qui ne devait durer que deux ou trois jours, se prolonge sans que rien en annonce le terme. La santé des détenus s'altère avec la plus inquiétante rapidité : Godard, Delsade, Guilmain et Blanqui tombent dans un état qui appelle la visite des médecins. Un mois entier s'écoule sans que le directeur vienne pour expliquer son inqualifiable retard ! Que fait-on ? que peut-on attendre ?

CHAPITRE XIV.

Nouveau drame. — Armand Barbès. — Injustice et fermeté. — La horde. — Martin-Bernard et Delsade. — Dévouement de l'amitié. — Luttes. — Scènes horribles. — Plainte de madame Carles. — Barbès traîné par les cheveux. — Cachots. — Provocations nouvelles. — Nouvelles indignités. — Flotte. — Guet-apens féroce. — Un cadavre jeté dans les cachots. — Explosion de douleur. — Redoublement de férocité. — Hubert. — Le lacet. — Noël-Martin. — Tortures et sarcasmes. — Cynisme. — Béraud à la question. — Récit du patient. — Commentaire de Blanqui. — Le suicide et la folie.

L'arrivée d'un grand nombre de barres de fer, jeta le 19 mai, pour les détenus des *Deux-Exils*, une sinistre lumière sur ces questions. Les réparations à faire aux cabanons étaient le placement des triples grilles. Tout se préparait donc pour l'application du système tortionnaire dont ils étaient menacés dans sa concentration la plus cruelle.

Le drame lamentable dont cette Bastille allait être le théâtre n'en était qu'à ses premières scènes. Des faits d'un caractère encore plus atroce que ceux dont le retentissement avait jeté l'inquiétude dans le pays n'allaient pas tarder à s'y accomplir.

Comme aucune cause de punition n'avait motivé le séjour momentané des détenus dans les loges, ils jouissaient de leur heure de sortie quotidienne. Le 21 mai, A. Barbès, au retour de sa promenade habituelle ayant remarqué que l'on avait bouché pendant son absence l'étroite lucarne qui avait toujours existé dans la porte de son cabanon, du temps même qu'il était affecté à la punition des condamnés civils, en demanda la cause et déclara fermement qu'il ne rentrerait pas dans sa cellule sans avoir parlé au directeur. Celui-ci au lieu de faire droit à une réclamation si juste, ou du moins de se rendre sur les lieux, ordonne aux guichetiers de faire exécuter leur injonction par la force. Une horde de quinze de ces misérables, entre dans le couloir en poussant des cris et des menaces, se jette avec violences sur le détenu ; une lutte s'engage ;

Martin Bernard et Delsade trouvent dans leur amitié fraternelle pour Barbès, la force de se réunir à lui. Vain secours! J'emprunte ici les expressions même avec lesquelles la plainte que je rédigeai au nom de M. et madame Carles, beau-frère et sœur de Barbès, rapportait cet épisode sanglant : « Ar-« mand Barbès terrassé par cette horde fut traîné « par la barbe et les cheveux le long de tous les es-« caliers de granit qui règnent des loges jusqu'au « greffe, et dans ce trajet un de ses bourreaux lui « porta un coup de pied sur la poitrine. Ce fut « dans l'état déplorable où l'avaient réduit ces « sévices, que brisé et ne pouvant se soutenir, il « fut, ainsi que ses deux compagnons, revêtu d'un « habit pénitencier et plongé dans un cachot. »

Ces cachots, dont j'ai déjà essayé de tracer la hideuse esquisse, seront mieux connus par un seul fait emprunté à cette plainte :

« Le précédent aumônier disait en parlant de « ces fosses perdues : *Je n'ai jamais vu conduire des* « *détenus dans ces cachots sans frémir, car lorsqu'on*

« *devait y prolonger leur détention, j'étais presque*
« *certain qu'on ne les en retirerait que pour les trans-*
« *porter à l'infirmerie et de là au cimetière.* »

La connaissance de ces atrocités qui reportent la pensée aux plus sombres époques de la barbarie, pénétra le lendemain dans le corps de bâtiment affecté à la réclusion habituelle des condamnés politique. La voix qui vint y répandre cette triste nouvelle fut celle de l'un des agents de la direction. A quel ordre obéissait ce misérable? quelles prévisons le lui avait fait dicter? quel pouvoir lui fit ouvrir les portes? La réponse à ces questions ne serait-elle pas l'explication des scènes qui vont suivre.

A ces bruits sinistres, une vive inquiétude s'empara des esprits, si profondément prédisposés à l'exaltation par la surexcitation fébrile de l'isolement. « *On égorge nos frères!* » fut la pensée qui frappa tous les prisonniers et qui s'éleva aussitôt, en cri d'effroi, de toutes les cellules. Toutes les voix réclamèrent la présence du directeur.

C'était incontestablement le droit des prisonniers politiques; les articles 2 et 5 du règlement le consacraient littéralement par leur texte. A défaut du règlement, la raison et la justice n'eussent-elles pas fait une loi à ce fonctionnaire public de se rendre auprès des détenus dont l'état physique et moral était si profondément altéré par une incarcération sans exemple?

Une explosion de douleur et d'indignation était inévitable. Il pouvait, sinon l'empêcher, au moins la contenir dans les limites de l'ordre par quelques mots. Il se garda bien d'une telle démarche.

Un des condamnés obtint pourtant la permission d'être conduit près de lui. Ce fut le citoyen Flotte; mais cette concession apparente n'était qu'un piége.

A peine, au sortir de cette courte et vaine audience, fut-il arrivé sur la plate-forme du Saut-Gauthier, qu'une horde de sbires, apostée là dans ce dessein, se rua sur lui avec des cris de rage.

Terrassé, foulé sous les pieds, broyé de coups, il fut enfin précipité du haut en bas de ce long

escalier de pierre. Il roula, de marche en marche, jusqu'à l'entrée de l'ancienne crypte funèbre, où son corps resta étendu sans connaissance et sans mouvement.

Voici en quels termes un des détenus racontait le dénouement de ce guet-apens :

« Quatre hommes sont passés sous nos fenêtres, « chargés de l'un d'eux, blessé, peut-être à mort ; « nous croyons que c'est Flotte, il ne pouvait plus « parler. Là, nous avons entendu ces paroles : « *Mais, s'il meurt? — Emportez toujours, j'en ré-* « *ponds, moi.* — C'est l'inspecteur qui a prononcé « ces derniers mots. »

Ces excès n'étaient que le signal des faits exécrables qui devaient souiller cette journée. Le sabre à la main, la menace et l'outrage à la bouche, les geôliers envahissent successivement toutes les cellules, tous les détenus sont saisis, accablés de sévices. Les uns sont traînés aux cachots et y sont chargés de fer ; les autres sont jetés dans les loges,

les pieds et les mains boulonnés dans des engins de torture de tous noms et de toutes formes; et quand tous ces sépulcres sont encombrés, on enchaîne dans leurs cellules ceux qui restent encore à punir.

Ce ferrement donne lieu à des scènes dont la pensée seule glace d'effroi.

Hubert, la figure collée aux barreaux de sa fenêtre, exprime par des cris l'horreur dont le frappe tant de violence. Un argousin, d'une force herculéenne, entre dans son cabanon:

« Que voulez-vous, monsieur Hubert? » lui dit-il.

Le prisonnier se détourne à sa voix; le sbire, qui attend ce moment, en profite pour lui lancer au cou un nœud coulant; par une brusque secousse, il jette par terre le détenu étonné, et le traîne au ferrement comme un *guacho* de Buénos-Ayres eût pu faire d'une bête fauve prise au *lazzo.*

Noël Martin, la victime privilégiée de ces bourreaux, subit l'épreuve de nouveaux fers : ce sont de larges et épais bracelets à charnières, que ferme

un boulon chassé à coups de marteau, puis rivé de même.

Pendant que le forgeron pratique cette opération douloureuse, Petit André, les yeux allumés par la rage et le vin, lui prodigue ses lazzis farouches.

« Ah! vous croyez que nous n'aurons pas rai-
« son de vous?.... patience! patience!.... nous
« avons de l'onguent pour vos brûlures!... Eh!
« que dites-vous de cette paire de manchettes?...
« vous voyez qu'on vous traite en muscadin?... »

Le pauvre jeune homme lui ayant jeté un regard où l'étonnement que lui causait une férocité si basse n'était tempéré que par le dégoût; le sicaire continue :

« C'est que voyez-vous, nous en avons pour tous
« les goûts; nous en avons par exemple qui vous
« torderaient les mains derrière le dos, à vous
« faire ressembler à l'Empereur comme deux sous,
« ce qui ne laisse pas d'être flatteur..... et agréa-
« ble, surtout quand on a couché deux jours avec
« ces anneaux-là. »

Le misérable semblait prononcer en cadence ces odieux sarcasmes d'après le bruit du marteau sur les fers.

« Mais nous avons quelque chose de mieux : On « peut vous prendre les pieds et les mains en-« semble, de sorte que vous avez les quatre pattes « saisies comme un veau qu'on porte au marché... « Il faut être juste, on ne vous lie pas avec des « cordes. Tout est bellement et solidement écroué « et rivé ensemble ; écoutez donc!... on sait bien « que les hommes ne sont pas des bêtes. »

Et, après avoir interrompu son joyeux monologue par un éclat de rire sec et guttural, il continue sa hideuse énumération jusqu'à ce que le forgeron ait terminé son œuvre.

Je ne reproduirai pas les détails de cette sauvage orgie où les chefs ne cessaient d'exciter du geste et de la voix la férocité de leurs sbires. Il est cependant une phrase que malgré le dégoût causé par ces expressions stercoraires, il est important de reproduire : elle fera comprendre le crapuleux

cynisme des âmes de boue et de sang auxquelles le Système avait livré ses ennemis.

« C'est bien! c'est bien! s'écriait Gaujoux d'une « voix fêlée par la fureur, nous verrons si dans « huit jours ils chient encore de la même couleur. »

Béraud, jeune étudiant en médecine, arraché à la science par une condamnation de deux ans, eut à subir une torture de plusieurs jours. J'emprunte à une lettre la narration qu'il en trace lui-même.

. . . « Bientôt je vis ma chambre envahie par « vingt gardiens à la tête desquels se trouvait Tur- « got, le sabre à la main, la fureur dans les yeux. « On me saisit et l'on me mit les fers aux pieds et « aux mains. Ces fers n'avaient pu être mis à « d'autres tant ils étaient étroits. Un prisonnier « civil, le serrurier, fut appelé pour les river; on « me traîna ensuite aux loges par les fers des « pieds et en me frappant à plusieurs reprises. Ar- « rivé aux loges, je demandai l'inspecteur; on me « menaça du bâillon si je ne me taisais pas. Les « fers avaient fait enfler mes pieds et mes mains;

« j'essayai, au bout de vingt-quatre heures, d'ar-
« racher un clou de la muraille; j'y parvins avec
« mes dents; et, après deux heures d'efforts, je
« réussis, en tournant la vis, à desserrer un peu
« mes fers. Mais ce fut pour mon malheur. Le
« soir, une ronde de gardiens vint me les visiter,
« et Turgot, s'apercevant qu'ils étaient desserrés,
« me maltraita et envoya chercher un tourne-vis.
« Avec l'aide de Gaillard il tourna vigoureusement
« la vis et aussitôt le sang jaillit. Je sentis mes os
« broyés; la douleur m'arrachait des cris, mais ils
« tournaient toujours. Voyant que j'avais encore
« mes lunettes, il me les arracha : Des misérables
« comme vous, me dit-il, ne doivent rien avoir.
« Puis, tirant son sabre, il m'en menaça en ajou-
« tant : *Le premier qui raisonne, je le lui passe à tra-*
« *vers le ventre.* Je tombai évanoui sur les dalles et
« restai sans connaissance, tant les douleurs que
« j'éprouvais étaient vives. Il me laissèrent ainsi,
« et pendant la nuit je les vis revenir régulière-
« ment visiter les fers qui m'entraient dans les
« chairs. Ainsi firent-ils toute la journée de deux

« heures en deux heures et la nuit suivante. Le « surlendemain, huit heures après la visite du mé- « decin qui vint pour juger de mon état, on m'ôta « ces fers. Déjà malade d'une affection de poitrine « avant d'aller aux loges, ma situation empira « beaucoup, je fis de nouveau appeler le docteur « et réclamai ses secours :

« — C'est inutile, Monsieur, me dit-il.

« — Comment, inutile?...

« — Eh! sans doute; vous n'avez plus que « onze mois à rester ici; d'ici là, vous ne mourrez « pas.

« — Mais je puis mourir le lendemain de mon « départ.

« — Cela ne me regarde pas. Et il sortit. . . . »

Auguste Blanqui, me parlant de cette horrible journée du 22 mai, s'exprime en ces termes dans une de ses lettres.

« Ce qu'il y eut de plus atroce, ce fut le sup- « plice subi par Béraud. Là-dessus, il n'exagère

« pas. J'ai entendu ses hurlements tandis qu'on le « torturait ; et de tous mes souvenirs de ces af- « freuses journées, celui-là est resté le plus ter- « rible dans mon esprit. Ni les fureurs des gar- « diens, ni leurs invasions de sabre nu, ni les « violences exercées sur Barbès et Bernard, ni les « cris de Barbès : *On m'assassine!* tandis qu'on le « frappait, ni cet effroyable tumulte de vingt hom- « mes frappant, se poussant, se débattant dans « l'étroit corridor des loges, rien n'approche dans « mon souvenir de l'effet produit par les hurle- « ments de Béraud éclatant tout-à-coup dans le « silence de la nuit. Ces cris : « *Ah! ah!.. vous me* « *brisez!* » poussés par une voix entrecoupée et « par éclats perçants, ces cris me retentissent en- « core aux oreilles. Nous étions livrés à la rage « discrétionnaire de ces bourreaux, et ils usaient « largement de leur puissance.

« *C'est une guerre à mort*, disait d'une voix fa- « rouche Gaillard, qui est bien sans contredit le « plus atroce des sicaires de bas étage de notre « Spielberg ; *c'est une guerre à mort*, disait-il en ou-

« vrant et visitant les loges le 25 mai. *Le premier*
« *qui dit un mot, pas de rémission.*

« L'un de nous, Bordon, ayant essayé d'adresser la parole à un camarade qui était dans une loge voisine, un simple gardien accourut en criant : *taisez-vous, si vous dites un mot je vous ferre.* Or, tu sais ce que c'est que ferrer. Ces misérables avaient la faculté de nous ferrer à volonté. De ma loge j'entendais à chaque instant un épouvantable bruit de fers et des chaînes retentissant sur les planches et qui accompagnait tout les mouvements de mes camarades chargés de ces fers. Cela aussi, était bien horrible!... jour et nuit j'entendais ce fracas sinistre, tantôt plus près, tantôt plus loin, selon la distance des loges ou s'agitait le prisonnier. Quelles journées! quels monstres!... »

L'état de Béraud devint si alarmant, que le médecin craignant de voir sa responsabilité trop gravement compromise, ordonna le 25 de le reconduire dans sa cellule; et rentra dans les Exils où depuis son départ les détenus, mis au pain et à

l'eau, étaient privés de leur sortie quotidienne.

C'est à cette époque, à ce cruel séjour des loges, que remontent les premières atteintes d'aliénation mentale de Bordon. Renfermé dans une de ces espèces de bières ou se trouvaient tant de malheureux à qui le poids des fers donnait presque l'immobilité de la mort; n'entendant retentir jour et nuit que des sanglots ou des bruits de chaînes, cet infortuné prit la vie en si profonde horreur, qu'il voulut en rejeter le poids. Une pensée de suicide fut le premier nuage dont la folie obscurcit cette raison qu'elle devait voiler.

CHAPITRE XV.

L'aumônier et le cardinal. — Martin Noël et le conseil de révision. — Vengeance du directeur. — Piège. — Les cabanons aux triples grilles. — A. Barbès, Martin Bernard. — Noble conduite. — Delsade et Quignot suivent leur exemple. — Effets désastreux du séjour aux loges. — Godard et A. Blanqui. — Lettre de ce dernier. — Les deux génies du mal et le mourant. — L'architecte parisien et les cabanons. — Étouffoirs mortels. — Le frère de Martin-Bernard. — Tentative d'évasion de Hubert. — Audace.

Les travaux de forge reçurent une telle impulsion de l'ardeur apportée par l'aumônier dans la direction du travail des grilles, que plusieurs des cellules eussent été prêtes à recevoir les détenus dès le commencement de juin, si les ressentiments du directeur eussent été assouvis. Le préfet et le général du département étant venus le 3 de ce mois

visiter le mont Saint-Michel, purent s'assurer ci ces appareils dûs à l'instinct inquisitorial d'un humble chapelain, n'éclipsaient pas à tous égards les célèbres inventions du cardinal La Ballue.

Martin Noël fut extrait des loges ce jour même; conscrit de cette année, il devait aller à Pontorson subir l'examen du conseil de révision, la séance était fixée au 5. On crut en abrégeant l'aggravation de peine qu'il subissait à cette époque, prévenir toute accusation de sa part contre les administrateurs de la prison.

On se trompait. Le retentissement extérieur qu'avaient eu les derniers événements, avait trop vivement préoccupé l'opinion publique, pour que le jeune détenu ne fut pas assailli de questions. Il répondit avec une énergie et une franchise de langage qui excitèrent un sentiment universel d'indignation et de pitié.

Theurrier en fut informé par les geôliers et résolut de se venger. Il ne lui fallait qu'un prétexte, mais comment l'obtenir. Martin Noël tout brisé par des répressions poussées à la barbarie, était tombé

dans l'abattement momentané de l'épuisement; il était très paisible dans son cabanon. Voici de quelle manière l'esprit machiavélique du directeur fit naître ce prétexte.

Il savait que Martin Noël était lié avec Roudil par les liens d'une intimité à laquelle le feu des barricades, une condamnation commune et les rigueurs de la prison avaient donné une triple sanction, une triple puissance. Martin Noël n'avait pu obtenir de nouvelles de Roudil, depuis la scène du 19 avril.

Theurrier avait découvert un mode de correspondance établi par les détenus entre eux et dont les geôliers étaient eux-même les facteurs. Il consistait à graver avec une pointe quelques mots sur le poêlon en fer blanc où on leur servait leur pitance; ce poêlon n'étant pas personnel, était porté au repas suivant à un autre détenu qui sous son potage trouvait la légende.

Cette correspondance avait été aussitôt interrompue que découverte; ordre avait été donné à la cuisine de ne jamais se servir de l'un de ces

vases, sans en avoir préalablement effacé tout caractère et toute empreinte.

Cette triple remarque fut la base de sa machination. Martin Noël, trouve, le 5 juillet, cette inscription sur sa gamelle : *Roudil a été tué par les gardiens.* Saisi de douleur à cette lecture, et ne doutant point, d'après les sévices journaliers, de la réalité du fait, il se prend à crier : *ils ont tué Roudil !... ils ont tué Roudil !...* Ses geôliers appostés, envahissent aussitôt sa chambre ; on l'enlève et on le jette dans un de ces cabanons grillés ; bouges infects sans espace, sans lumière et sans air, espèce de succursales des loges. Il devait y rester jusqu'au 18 octobre, et ne le quitter que pour être traîné dans un cachot.

Trois mois s'étaient écoulés depuis le transfert, par mesure administrative, de neuf détenus, aux loges de punition, lorsque le 18 juillet, on vint déclarer à Armand Barbès, Martin Bernard, Quignot et Delsade, qu'on allait les reconduire dans leurs cellules.

Armand Barbès et Martin Bernard, dont les

séjours successifs dans les cachots et dans les loges, avaient gravement altéré la santé, demandèrent pourquoi ils ne sortaient que quatre, tandis qu'ils étaient venus neuf, qu'ils repoussaient tout privilège et qu'ils ne voulaient pas se séparer de leurs compagnons d'infortune.

Quignot et Delsade firent la même déclaration. Ce ne fut que devant l'emploi de la force que tous quatre rentrèrent aux exils. Les autres détenus n'y furent réintégrés que le 23 août... après cent vingt-sept jours !...

Cent vingt-sept jours — de punition dans la peine, — de châtiment dans la séquestration, — de *carcere durissimo* dans le *carcere duro*, — voilà ce que l'arbitraire d'un geôlier venait d'infliger à des détenus politiques, et cela, à la connaissance de la justice, en présence de l'administration ; et cela, sans que la plus légère infraction pût être invoquée pour motiver, pour excuser, du moins, cet excès de rigueur... bien plus, après la déclaration solennelle qu'aucune idée répressive n'avait inspiré cette mesure !...

Le séjour si odieusement prolongé avait été d'un effet désastreux sur la santé de Godard et d'Auguste Blanqui. L'état de ce dernier était d'autant plus douloureux qu'à des souffrances vertébrales très aiguës, était venu se joindre une tumeur près de l'oreille, et une fièvre consécutive très intense.

« A mon retour des loges, me mandait-il dans « une de ses lettres, j'étais si malade, que la nuit, « les souffrances m'arrachaient des plaintes invo- « lontaires; Godard qui était au-dessous de moi « et qui ne dort pas non plus, entendait ces gé- « missements dans le silence de la nuit. Il s'a- « dressa au directeur et lui parla avec indignation « de l'état où on me laissait, le médecin qui était « présent, lui dit : *Que voulez-vous faire? M. Blan-* « *qui a des peines cruelles;....* (1) *sa santé est bien* « *mauvaise; il est bien faible..... Nous n'y pouvons* « *rien.* Cependant, le directeur et lui vinrent chez « moi. Theurrier me demanda ce que j'avais à récla-

(1) Auguste Blanqui avait perdu au mois de janvier sa jeune et vertueuse femme aussi profondément aimée que digne de l'être.

« mer : — Rien, dis-je. Le médecin m'interrogea « à son tour, pour savoir si j'avais quelques médi- « caments à demander. — Il n'y a, lui répondis-je, « *d'autre médicament que de me tirer le pied de sur* « *la gorge. Vous me faites périr là dans un cachot.* « *Pourquoi ne suis-je pas dans une infirmerie?* — « *Ah!.... il n'y a pas d'infirmerie pour vous autres;* « *vouz êtes dans une position exceptionnelle; vous* « *devez rester constamment dans vos cellules.* — *Mais* « *les voleurs en ont une infirmerie; on les y soigne* « *quand ils sont malades.* — *Ah! les voleurs!...* « *c'est bien différent.* — *Vous voyez bien que vous* « *nous faites périr d'une mort affreuse, dans ces ou-* « *bliettes. C'est pire que la Bastille. On y avait cer-* « *tainement un hôpital pour les malades.* — *Vous* « *parlez de la Bastille; mais à la Bastille on a vu des* « *prisonniers vivre trente ans dans leur cachot sans* « *lumière : on finit par* S'ACCLIMATER... Telle fut la « consultation et l'ordonnance du médecin, quant « au directeur, je lui disais : — *Vous avez achevé* « *votre œuvre de mort, en plaçant cette grille qui me* « *repousse à six pieds de la fenêtre, et m'ôte le peu*

« *d'air que nous pouvions avoir par nos barbacanes,*
« *vous avez placé en dehors un grillage à treillis serré*
« *qui arrête l'air comme la lampe de Davy arrête la*
« *flamme, et en outre de tout cela j'ai encore deux*
« *grilles; il ne me reste pas un quart de l'ouverture*
« *totale de cette meurtrière; vous feriez mieux de me*
« *faire étrangler tout de suite dans mon trou. — Il y*
« *a des ordres exprès de placer ces grilles et grillages.*
« *— C'est un ordre d'assassinat, croyez-vous qu'en*
« *nous voyant succomber tour-à-tour, l'opinion ne*
« *s'émeuvra pas enfin. — Vous êtes ici vingt-sept,*
« *reprit le docteur; il est dans l'ordre naturel que*
« *vous mourriez de temps en temps. — D'ailleurs,*
« *reprit Theurrier, vous vous tromperiez beaucoup de*
« *croire qu'on songe à vous plaindre; il n'y a qu'un*
« *cri contre vous dans l'opinion publique. Les visi-*
« *teurs qui viennent voir la maison, s'expriment éner-*
« *giquement à ce sujet et vous trouvent trop bien ici.*
« *Je montrais encore hier à une société, la marmite*
« *où l'on fait votre cuisine, et je lui disais : voilà la*
« *cuisine des politiques. — Comment! s'est-on écrié,*
« *est-ce qu'on leur fait une cuisine à part? Mais c'est*

« *un tort, un très grand tort! Ces gens-là ne doivent*
« *pas être nourris autrement que les voleurs. C'est*
« *très mal vu. — Vous voyez, ajoutait-il, que vous*
« *êtes encore traités avec trop de douceur; l'opinion*
« *publique s'en indigne. Au surplus, cette captivité*
« *n'est une peine que pour trois ou quatre d'entre*
« *vous, qui avez au dehors des moyens d'existence:*
« *tous les autres sont nourris ici pour rien et à rien*
« *faire; ils n'auraient pas ainsi au dehors leur pain*
« *tout trouvé. Les voilà bien à plaindre!* Oh! grand
« Dieu! faut-il se voir insulté avec cette barbarie
« sur son lit de douleur. J'ai gardé le silence:
« qu'avais-je à dire à ces deux consolateurs, de-
« bout, aux côtés de mon grabat, comme deux gé-
« nies de l'enfer, se relayant pour achever leur
« victime. Et cette nourriture trop succulente,
« cette cuisine exceptionnelle qui indignait les
« compatissants visiteurs, qu'est-ce, bon Dieu!...
« Figure-toi de la vache gâtée nageant dans de
« l'eau de vaisselle, et tous les jours, tous les
« jours, éternellement ce morceau de vache dans
« la même rinçure. Nous appelions cela le vomitif.

« Souvent dans cette pitance dégoûtante, j'ai
« trouvé de gros asticots. Le matin on nous sert
« une purée de pois ou plutôt une purée aux vers;
« c'est sans doute des pois de dix ans, et la purée
« se compose de débris de larves; tous les ma-
« tins, éternellement encore la purée aux vers!
« Pas même des haricots, ce serait trop recherché
« pour nous. »

Le cabanon de Blanqui n'était pas le seul qui, grâce au luxe de barreaux inventé par l'aumônier, eût pris l'aspect de la cage d'une bête féroce. La plupart avaient subi une transformation analogue; mais ceux de Flotte, Petremann, Quignot et Martin Noël, les plus étroits et les plus sombres, partageaient spécialement le caractère meurtrier que lui avait donné cet étouffant réseau de fer.

Un architecte envoyé de Paris, pour visiter ces bâtiments, avait déclaré que si l'on n'enlevait pas les doubles grilles, et si l'on ne pratiquait point dans chacun de ces antiques réduits une cheminée

qui établit un courant d'air, les fonctions organiques n'y étaient pas possibles, que le séjour devait en être nécessairement et rapidement mortel.

M. le directeur avait alors promis que ces modifications seraient immédiatement opérées; il en renouvela même la promesse aux détenus qui, au retour des loges, reculèrent d'étonnement à l'aspect de ces lieux funèbres. Des travaux urgents pouvaient seuls forcer de les retarder de quelques jours. Ils se soumirent, sans récriminations, aux graves incommodités de cette habitation temporaire. La première quinzaine de septembre fut assez calme.

Le frère de Martin Bernard, jeune typographe, d'un esprit cultivé et d'une intelligence élevée, vint passer trois jours près de son frère, et lui prodiguer toutes les consolations d'un dévouement tout fraternel. Arrivé le 3 au mont Saint-Michel, il le quitta le 6 au soir.

Le 11 septembre, Hubert Louis, tenta une évasion dont l'exécution demandait tant d'audace, que les geôliers n'avaient pas songé qu'on pût en

affronter les dangers. Profitant d'un moment où le gardien chargé de surveiller son heure de promenade ou plutôt de respiration quotidienne, l'avait laissé seul sur la plate-forme du grand portail ; ce détenu attacha une corde qu'il avait préparée dans ce dessein, à la petite tourelle dite du méridien, puis s'élançant d'une élévation de près de deux cents pieds au-dessus de la grève, il se laissa glisser le long du rempart, vers le roc escarpé d'où s'élève hardiment cette haute muraille.

Découvert par une sentinelle qui donna l'alarme, il fut arrêté sur-le-champ.

A cet incident près, la vie de la prison avait pris ce calme de la douleur, cette atonie sépulcrale que rêvait le directeur. Aucun bruit ne sortait plus de cette prison, où l'épuisement du corps et l'abattement de l'âme faisait régner une de ces intermittences d'affaissement plutôt que de calme qui, dans toutes les crises humaines, succèdent toujours aux violents accès.

Le directeur jugea l'instant propice à ses projets, et poursuivit sans répit l'exécution de ses

plans homicides; de nouvelles mesures furent prises dans les cellules.

L'esprit des détenus, moins fécond que celui des geôliers, s'étonna de ces préparatifs, sans beaucoup s'en inquiéter, ils ne pouvaient comprendre quelle aggravation nouvelle on pouvait faire subir à leur captivité. Il fallut que l'indiscrétion ou peut-être le calcul machiavélique de l'un des agents, leur révélât que l'administration se proposait de faire établir dans tous les cabanons une épaisse aire d'asphalte!

CHAPITRE XVI.

Atonie.— Explosion nouvelle.— Delsade, Élie et Verbulot jetés dans les cachots. — Le directeur jette le masque. — Vexations continuelles. — Madame Blanqui au mont Saint-Michel. — Mesures injurieuses. — Le ministre permet. — Le directeur refuse. — Noble protestation de A. Blanqui. — Despotisme du geôlier. — Arrivée de M. et Madame Carle. — Le directeur capitule. — Indignation de Madame Carle. — Douleur. — Plainte judiciaire. — Le procureur du roi. — Indépendance. — Barbès et les enfants. — Commission de la famille. — Nouvelle protestation des prisonniers. — Répressions. — Tentative d'évasion. — Le traître.

La morne tranquillité des cabanons n'était cependant qu'une trêve ; elle provenait de la prostration des forces plutôt que de la résignation des esprits. La fièvre devait renaître de cette atonie, comme les forces du repos. Dès le 13 septembre, une nouvelle explosion vint apprendre aux geô-

liers que les détenus n'étaient pas tellement épuisés qu'ils ne dussent lutter encore dans l'étreinte mortelle de leur enveloppe de fer.

Delsade, Élie et Herbulet, ne pouvant plus supporter les suffocations de la vie sans air, que leur faisaient tous leurs grillages, essayèrent de les arracher. Saisis par les gardiens accourus au bruit, ils furent traînés dans les cachots où ils restèrent jusqu'au 20.

Les rapports de Theurrier avec les prisonniers avaient brusquement changé ; le masque de la dissimulation ne fatiguait plus sa figure. Il lui était désormais inutile, il l'avait déposé. Il triomphait enfin. Ce n'était plus avec le regard carressant et le ton mielleux du Tartuffe, qu'il s'adressait à ceux qu'il dédaignait de tromper ; c'était l'œil étoilant et la lèvre ironique qu'il leur intimait ses volontés. Elles étaient les seules lois de la prison. Tout devait ployer sous son caprice. Il voulait qu'on n'en put douter, et dans ce but, il imprimait à tous ses ordres le cachet le plus manifeste de l'arbitraire. Beaucoup même n'avaient d'autre objet que de

montrer aux condamnés ce sceau brutal. Livres, linges, aliments facultatifs ou supplémentaires, plumes, encre, papier leur étaient enlevés ou remis sans motifs. Les objets les plus indispensables : table, planches étagères, siége, vase quelconque leur étaient ôtés ou rendus sans qu'on alléguât même un prétexte. Le réglement, quelque dur qu'il fut, était dépassé en tout point. Ce n'était plus pour le directeur qu'un chiffon de papier qu'il foulait aux pieds avec mépris.

L'arrivée de madame Blanqui, mère, au mont Saint-Michel, fut pour lui une occasion de faire éclater cet arbitraire dans toute son évidence, dans toute sa nudité.

Madame Blanqui avait obtenu l'autorisation ministérielle la plus large, de communiquer avec son fils. Elle devait donc s'attendre à le visiter avec les mêmes facilités dont elle avait joui dans son précédent voyage. Il n'en fut pas ainsi : non-seulement le directeur lui déclara qu'elle ne le verrait que dans un parloir, dont les compartiments étaient séparés par deux grilles distantes d'un mètre, et

dans l'intervalle desquels devait se tenir un geôlier; mais elle devait se soumettre préalablement à une fouille, qui devait être étendue à son fils lui-même.

Ces prescriptions injurieuses équivalaient à un refus. D'ailleurs, elles étaient en contradiction manifeste avec la permission accordée par M. Duchâtel lui-même, qui autorisait madame Blanqui à voir son fils dans sa cellule, elle en fit la remarque au directeur qui répondit :

« M. le ministre permet, c'est vrai; mais, moi,
« je refuse.

« Vous refusez. Mais qui donc est maître ici?

« Moi, Madame. »

Auguste Blanqui termina la discussion sur ce point par la déclaration qu'il fit parvenir à sa mère. Je transcris la copie que m'a remise alors la respectable madame Blanqui.

« On m'annonce ton arrivée, en ajoutant que
« pour te voir, je dois être fouillé avant et après
« notre entrevue, je te prie de me faire savoir com-
« ment, de quelle manière et en quel lieu tu es ad-

« mise à me voir. Tu penses bien qu'il est cer-
« taines limites que je ne franchirai jamais volon-
« tairement. Quand on est écrasé par la force, il
« faut bien supporter des outrages que l'on ne
« peut éviter, comme il faut bien endurer la mort
« quand on vous tue ; mais se soumettre de plein
« gré à des mesures qui avilissent, lorsqu'on peut
« s'y soustraire par des sacrifices quels que grands
« qu'ils soient, c'est un précédent que des prison-
« sonniers politiques ne doivent jamais établir.
« Il serait déshonorant de léguer aux infortunés
« qui peuvent venir après nous un régime d'hu-
« miliation et d'outrage que l'exemple ferait bien-
« tôt passer en loi. »

Dès qu'il connut les prétentions du directeur, sa résolution fut arrêtée. Quelque douloureuse que pût être sa détermination, quelque douloureux qu'il fût pour son cœur de se priver de la vue de sa mère, à lui qui n'avait entendu aucune voix amie depuis la perte cruelle qui avait brisé tout le bonheur de sa vie privée, il ne balançait pas un

instant devant son devoir, l'homme se tut devant le citoyen.

Madame Blanqui ne put cependant accepter sans protestation l'ignoble despotisme d'un geôlier. Elle adressa ses plaintes au ministre qui, sans égards pour les droits sacrés d'une mère, lui faisait faire, à l'âge de soixante ans, un voyage de cent lieues pour venir chercher une avanie.

Le ministre répondit en envoyant une autorisation nouvelle, mais, en même temps, il adressait au directeur la faculté de la suspendre. Or, le directeur la suspendit.

Un nouvel incident vint compliquer la situation du directeur. M. et madame Carle, dont Barbès m'avait annoncé le prochain voyage, dès la fin de janvier, arrivèrent au mont Saint-Michel le 27 septembre. Madame Carle était accompagnée de ses deux enfants, que leur oncle aimait de toute la tendresse qu'il avait pour sa sœur.

M. et madame Carle avaient obtenu du ministère une permission tout aussi étendue que celle accordée à madame Blanqui. Allait-il y apporter les

mêmes restrictions, allait-il la frapper également d'une suspension provisoire? Il adopta un moyen terme : M. et madame Carle ne purent voir leur frère qu'au parloir; mais cette visite fut affranchie de toutes précautions injurieuses. M. Theurrier étendit cette décision aux rapports de madame Blanqui avec son fils.

S'il était une consolation qui pût faire pénétrer un rayon de lumière dans la sombre cellule d'Armand Barbès, tous ceux qui connaissent son affection profonde pour sa sœur, savent que c'était la présence de madame Carle, dont l'angélique dévoûment est devenu historique, sa sœur, qu'il n'avait pas vue depuis sa condamnation à mort.

Madame Carle est une de ces belles et chastes personnes dont la présence seule commande un respect sympathique. Les vertus et les attraits de la femme semblent si intimement unis en elle, que l'on dirait sa beauté l'épanouissement extérieur de son âme. Le directeur du mont Saint-Michel ne pouvait s'élever à l'ordre de sentiments qu'imposaient de pareils rapports; aussi, dans une visite que

lui fit la sœur de Barbès, lui manifesta-t-il une pensée de défiance qui froissa toutes les délicatesses de cette nature d'élite. . .

Madame Carle avait fait quelque temps auparavant à son frère un envoi que celui-ci n'avait pas reçu. Elle en demanda la cause. M. Theurrier lui répondit que sachant son arrivée prochaine, il n'avait pas jugé convenable de lui remettre cet envoi, parce qu'il renfermait un flacon cacheté. Comme une expression d'étonnement se manifesta sur les traits de son interlocutrice, il ajouta que M. Barbès étant frappé d'une peine perpétuelle, ce flacon eût pu contenir un moyen d'échapper à son arrêt : une liqueur empoisonnée.

Elle, envoyer du poison à son frère ! Cette pensée s'offrit à son esprit avec un tel caractère monstrueux, qu'elle se sentit pâlir.

— Monsieur, lui dit-elle, en portant sur lui un œil de stupeur, veuillez me faire apporter un verre. Je vais boire de ce sirop et en faire boire à mes enfants.

M. et madame Carle apprirent avec consternation les scènes odieuses qui avaient ensanglanté le

mont Saint-Michel et spécialement celle dont leur frère avait été victime.

L'impunité de ces atrocités menaçait l'avenir des détenus et livrait leur vie à la discrétion de leur bourreau ; il était nécessaire que cette impunité fut brisée par la justice.

M. et madame Carle le comprirent ; comme avocat et surtout comme ami d'Armand Barbès, je fus chargé de rédiger leur plainte. Je les accompagnai le lendemain au parquet du procureur du roi ; il ne s'y trouvait pas. Nous nous rendîmes à son hôtel, il en était également absent ; mais dès son retour, il s'empressa de venir chez moi.

Il était sept heures du soir ; je l'introduisis dans mon cabinet, où M. et madame Carle montèrent aussitôt. M. Abraham Dubois s'exprima avec intérêt et franchise ; il rapportait la plainte.

— Je ne demande pas mieux, dit-il, que d'en rester chargé ; mais je dois vous apprendre qu'il ne m'est pas possible de diriger de poursuites ; et la raison, la voici : Dès que j'eus appris les faits dont vous demandez la répression, je me rendis au mont

Saint-Michel pour y faire une enquête. Le directeur m'arrêta sur le seuil du château, en me déclarant que, comme prison d'État, cette maison ne relevait pas du ministère de la justice, mais bien du ministère de l'intérieur ; que c'était donc au ministre de l'intérieur seul qu'il avait à rendre compte de ses actes et de ceux de ses agents. Je ne crus pas devoir m'arrêter devant cette exception. Je fis un rapport à M. le procureur-général ; mais ce magistrat sanctionna complètement les prétentions du directeur. Dans cette situation, la seule chose que je puisse faire est de lui transmettre votre plainte ; si vous le désirez, je le ferai, en la recommandant même à toute sa sollicitude ; mais je ne dois pas vous dissimuler que je doute beaucoup qu'elle ne reste pas ensevelie dans les cartons. Si j'avais un avis à vous donner, ce serait de la reprendre et de la déposer vous-même ou de la faire remettre entre les mains du garde des sceaux, par les députés les plus influents de l'opposition. C'est, selon moi, la seule voie de succès qui vous soit ouverte.

M. et madame Carle ne purent que remercier

M. le procureur du roi et obtempérer à ses conseils.

Pendant un des voyages que M. et madame Carle firent à Avranches, A. Barbès eut un bonheur qu'i n'espérait pas. Sa sœur ne pouvant être admise près de lui, avait demandé que ses enfants y fussent au moins introduits. Le directeur ne put refuser; il y mit toutefois pour condition que ce serait pendant une absence de leurs parents.

Dès le lendemain, M. et Madame Carle laissèrent les deux enfants au mont Saint-Michel. A l'heure des visites, une bonne les conduisit au château; les grilles s'ouvrirent devant eux, et Barbès put presser dans ses bras ces deux enfants chéris. Par une délicate inspiration du cœur, Madame Carle avait fait préparer un mets du pays, que le petit neveu et la petite nièce portèrent à leur oncle, et partagèrent avec lui; douce communion de la famille qui fit venir des larmes aux yeux de l'énergique soldat du peuple que n'avait pas fait sourciller la mort.—Aristocrates! est-ce un ennemi de la famille, celui-là?

Cependant, ce qu'il eût été facile de prévoir arrivait, l'anéantissement morale où l'énergie des détenus avait semblé s'éteindre, n'était qu'une des phases de cette existence impossible, qu'on avait voulu leur créer en dehors de toutes les nécessités de l'âme et de l'organisme humain. A cette douloureuse défaillance, succéda progressivement une agitation maladive qui ne pouvait tarder à éclater en désordres.

Flotte, Petremann, Quignot et Martin Noël n'avaient cessé de rappeler au docteur la promesse d'enlever les grillages qui obstruaient l'étroit soupirail de leurs misérables cabanons, obscurcissaient leur lumière et leur interceptaient l'air vital. Les semaines, les mois mêmes s'étaient écoulés, et les modifications promises ne s'effectuaient pas.

Ne pouvant pas exister dans ces étouffoirs de huit pieds carrés, où la respiration devenait une fonction chaque jour plus douloureuse, ils attendaient le lundi matin, 18 octobre. Les ouvriers n'étant pas venus, ils saisirent, descellèrent et arrachèrent ces grillages.

Au fracas de cette opération qui s'opère dans les quatre cellules du *Petit-Exil*, à la fois, les gardiens s'appellent, plusieurs fonctionnaires de l'administration accourent sur les lieux, on envahit les cabanons, et l'on se saisit des quatre détenus, que l'on entraîne dans les cachots ; car ce n'est plus que dans les cachots que l'on jette les condamnés politiques ; les loges sont regardées comme des lieux de punition trop doux pour eux ; on les conserve pour les voleurs.

Tel était pourtant l'aspect de leur cellule avec les hideuses armatures de fer que l'esprit dominicain de l'aumônier y avait multipliés, que l'économe accouru sur les lieux, ne peut contenir, en y entrant, un frémissement de pitié et d'effroi : il exprime à l'inspecteur son étonnement, qu'on puisse donner de tels réduits, pour habitations normales, à des êtres humains, l'inspecteur ne peut s'empêcher d'avouer qu'il n'y croit pas l'existence longtemps possible. Le commandant de place, dont le cœur de vieux soldat n'est pas habitué aux énormités tortionnaires des geôles, manifesta plus hau-

tement encore son indignation, il déclara même qu'il allait écrire au ministre de la guerre, pour réclamer contre la détention des condamnés de pareils lieux. Et cependant c'était pour avoir, las d'attendre l'exécution d'une promesse formelle, essayé de se soustraire à ces appareils de mort, c'était pour avoir fait en sorte que l'air atmosphérique pût parvenir jusque dans leurs poitrines, que l'on jetait ces malheureux dans des citernes perdues, à une époque de l'année où le séjour glacial en était mortel.

Telles furent en effet les souffrances qu'ils eurent a y endurer, qu'au bout de six jours, le médecin ordonna d'en retirer Petremann, à demi mort de froid et couvert de poux, en si grande quantité, que tout son corps n'était qu'une plaie. Ces hideux insectes sont un des supplices de ces culs-de-basses-fosses. Dépouillés de leurs vêtements et couverts d'habits pénitenciers qui servent à tous ceux qu'on plonge dans ces abîmes, les prisonniers y sont littéralement dévorés par une fourmillière pédiculaire.

Tandis que ces scènes de barbarie, un instant interrompues, recommençaient dans cette Bastille, un détenu était sur le point, grâce à un de ces prodiges d'adresse et de prudence qu'inspire l'amour de la liberté, d'échapper à ces sévices et à ces verroux ; Hubert-Louis, à qui les hauts remparts de la plate-forme n'avaient point paru infranchissables, n'avait pas désespéré de percer, sous les yeux des guichetiers, l'épaisse muraille intérieure de sa cellule, et par ce trou de s'élancer dans les grèves. Le succès souriait à ses efforts ; le travail était achevé, la tentative touchait à sa dernière et suprême épreuve, lorsqu'Hendrick vendit au directeur la liberté de son ami.

prodiges d'adresse et de prudence qu'inspi[re l'a-]
mour de la liberté, d'échapper à ces serrures et
ces verroux; Hubert-Louis, à qui les hauts rem-
parts de la plate-forme n'avaient point paru
franchissables, n'avait pas désespéré de percer, sous
les yeux des guichetiers, l'épaisse muraille inté-
rieure de sa cellule, et par ce trou de s'élancer
dans les grèves. Le succès sourit à ses efforts; ce
travail était achevé, la tentative touchait à sa der-
nière et suprême épreuve, lorsqu'Hendrick vint

CHAPITRE XVII.

Départ de M. et madame Carle. — Nouvelles persécutions. — Madame Carle à Paris. — Le ministre. — Publications. — Indignation générale. — Éloquentes protestations du journalisme. — Elles pénètrent dans la prison. — Moyens de communication. — Lettre de Blanqui. — Charles Lucas au mont Saint-Michel. — Humanité des philantropes. — Conduite infâme. — Déni de justice. — Le fourbe. — Lettre de Mathieu d'Épinal. — L'inspecteur et le détenu. — Protestations. — Lettre d'A. Blanqui. — Suppression de mandats. — Machiavélisme. — Le directeur sous la protection de M. C. Lucas, redouble de violences. — Indignation.

Après le départ de M. et madame Carle, la conduite du directeur devint plus tyrannique que jamais. Le frère de Dubourdieu qui pour être à même de donner quelque secours et de procurer quelques distractions à son frère, s'était établi à Avranches, vit les portes du mont Saint-Michel se fermer inflexiblement devant lui.

Auguste Blanqui m'écrivait :

« Il y avait un règlement, il n'y en a plus ; nous « sommes livrés à l'arbitraire de ce misérable, « dont la volonté et le caprice font seuls la loi. Ma « mère arrive avec une permission du ministre, le « directeur répond : *Le ministre permet et moi je* « *défends!* et il supprime la permission. Dubour- « dieu, que tous les geôliers vantent comme le plus « doux des hommes, recevait les visites de son « frère ; le directeur supprime ces visites sans mo- « tif, sans prétexte même ; il laisse communiquer « tel et tel prisonniers avec ses parents, et in- « terdit les visites faites à tel et tel autre, tout cela « sans donner de raisons. Il se moque des ordres « ministériels qu'il jette au panier. Nous sommes « ici livrés à un pouvoir occulte qui a ses agens, « ses bourreaux secrets, lesquels ne prennent « d'ordres que de ce pouvoir invisible. Si un pri- « sonnier écrit au ministre, le directeur à qui ces « plaintes portées au pouvoir responsable ne con- « viennent pas, supprime la lettre et renvoie l'en- « veloppe au prisonnier ; au surplus, en agissant

« ainsi, il veut montrer à ses victimes qu'il est « bien le maître absolu. Il veut qu'il soit établi « que nous sommes livrés à sa discrétion, qu'il « peut à volonté, sans règles, sans prétextes, écra- « ser l'un, laisser respirer un second, puis lui re- « mettre le pied sur la poitrine... Il agit non-seu- « lement en maître absolu, mais en tyran capri- « cieux, qui multiplie à dessein ses inconstantes « décisions, pour mieux nous pénétrer de l'idée « de sa toute-puissance. Il a refusé l'entrée à ma « mère, depuis le 15 septembre jusqu'au 25 oc- « tobre, et ne s'est relâché de cette exaction qu'au « moment où il a eu connaissance de l'appel éner- « gique qui allait être fait à l'opinion ; alors cette « permission ministérielle qu'il avait annulée de « son chef, il s'empressa de la faire revivre... mais « à quoi bon maintenant? Ma mère a épuisé le « temps de son séjour au mont Saint-Michel ; on le « sait. On sait qu'elle va s'éloigner, et alors on lui « permet dérisoirement de me voir; non pas! ce « serait donner ses souffrances pour un plat de « lentilles... »

Cependant M. et madame Carle s'étaient rendus à Paris, leur plainte déposée au ministère de la justice, avait été accueillie avec empressement et sollicitude par la presse politique; les faits sur lesquels elle appelait la répression des lois offraient un caractère d'atrocité qui avait soulevé toute l'indignation du pays contre les auteurs de ces forfaits. *la Réforme, le National* et *le Journal du Peuple,* s'étaient faits les éloquents interprètes de ce sentiment unanime. Une brillante consultation signée par les sommités du barreau français avait apporté une solennelle consécration à cet appel à la justice.

Je m'empressai de faire parvenir à nos prisonniers les feuilles qui pouvaient leur faire connaître l'heureuse impulsion qui emportait toute la presse libérale. Je ne pouvais avoir de rapport avec A. Barbès, dont la cellule était éloignée des cabanons où pouvaient pénétrer mes efforts. Mais A. Blanqui en montant dans sa cheminée jusqu'au tuyau de la cheminée de Martin Bernard qui venait s'y dégorger, pouvait avoir des rapports avec ce dernier,

et Martin Bernard était parvenu à se créer des relations avec Armand Barbès qui était son voisin.

Voici du reste le commencement de la lettre où A. Blanqui m'informait de l'impression favorable que cette communication causa dans les Exils.

« Mon cher Fulgence, j'ai lu ton œuvre : c'est
« bien, c'est très bien ! A te vrai dire, sachant qu'il
« s'agissait d'une plainte légale, je craignais que la
« forme ne réfroidit le fond ; mais point : c'est
« chaud, animé, vigoureux ; c'est très bien. Ton
« talent a gagné depuis ce que j'avais lu de toi.....
« reçois donc mon compliment d'abord, puis en-
« suite nos remerciements à tous. C'est un service
« de bon et fidèle ami que tu nous as rendu. La
« partie légale du mémoire, la citation des textes
« est parfaite, tu as compris avec une grande rai-
« son qu'il fallait décliner toute discussion du
« système cellulaire et tu ne l'as pas même nommé ;
« en cela tu ne t'es pas laissé égarer par la fausse
« route que je fesais moi-même dans cette pièce
« que l'on t'a fait passer. Tu n'as parlé que de sé-

« questration. La séquestration! un crime prévu
« par le code pénal! il n'y a pas ici à discuter sur
« le système cellulaire. On commet un crime en
« nous séquestrant; sous ce rapport la position du
« directeur, envers nous, devient fort épineuse et
« du reste la partie bienveillante de la presse
« pourra s'appuyer là sur une base solide. J'ai pu
« communiquer ton travail à Martin et à Barbès,
« le tuyeau du poêle de Martin aboutit dans ma
« cheminée bien que sa chambre soit assez éloignée
« de la mienne. Je me hisse dans ma cheminée
« comme les ramoneurs et je puis causer avec lui,
« le tuyeau de poêle nous servant de cornet acous-
« tique et de porte-voix. Je lui ai passé le mémoire
« par cette voie et il a pu, lui, par l'intermédiaire
« d'un autre camarade, le faire passer à Barbès.
« Tu vois que les prisonniers sont infatigables
« dans leur lutte contre l'étouffement; tous pensè-
« rent comme moi sur ton œuvre, etc. »

L'arrivée au mont Saint-Michel, le 26 octobre, de M. Charles Lucas, inspecteur-général des prisons,

emprunta aux circonstances une gravité qui ranima les espérances des détenus, et leur fit entrevoir le terme de cette vie d'isolement et d'oppression. Le nom de M. Charles Lucas était non-seulement environné du rayonnement philanthropique qu'avaient jeté sur lui plusieurs ouvrages couronnés par des académies, et préconisés par tous les cercles philosophiques du monde savant, mais ses attaques contre le régime cellulaire faisaient de ce nom, pour les condamnés, un symbole réparateur. Ils purent bientôt se convaincre de la valeur de ces réputations de philanthropes, et acquirent une preuve nouvelle de la puissance dissolvante exercée par le pouvoir sur la moralité des magistrats. Je m'abstiendrai de toute qualification, je ne citerai que des faits, mais ils suffiront pour flétrir.

Quelle mission venait accomplir M. l'inspecteur-général ?... Le bruit de bien des scènes atroces était parvenu au public, il eût été facile, à l'aide d'une enquête, de constater ces énormités ; mais, en admettant qu'il ne voulût pas porter la lumière sur les excès dérobés à l'action de la justice, il était

un fait normal qui s'offrait nécessairement à son contrôle, c'était le régime, le système général de la prison. Or, ce régime, ce système général de la prison était un crime, un crime le plus caractérisé et puni par nos lois. Que fit M. Lucas, l'inspecteur-général? Non-seulement il ne se saisit pas de ce système exacteur pour en constater l'existence et les effets meurtriers, non-seulement il ne s'enquit point de la cause qui avait produit le suicide de l'un, la folie de l'autre, le délabrement organique de tous, mais lorsque les détenus, le mettant en demeure d'accomplir les devoirs les plus stricts, les plus religieux de ses fonctions, protestèrent devant lui contre cette vie de tortures, ces règles d'abrutissement et de mort, M. Lucas leur répondit que tout cela ne le regardait pas, et ne pouvait tomber ni sous son appréciation, ni sous ses réformes.

Je vins moi-même au mont Saint-Michel pour faire appel aux sentiments de justice de l'inspecteur philanthrope. M. Charles Lucas me reçut avec une extrême politesse, mais à peine lui eus-je exprimé l'objet de ma visite que, prenant la fatuité

ironique dont très probablement il avait formé à l'avance le caractère du rôle qu'il voulait jouer avec moi, il me demanda qui j'étais, me déclarant qu'il ne me connaissait pas.

Je me hâtai de lui répondre que puisqu'il le désirait j'allais me faire connaître : qu'à part l'amitié personnelle qui me liait à plusieurs des détenus, j'étais l'avocat de Mathieu d'Épinal, dont j'avais été le défenseur devant la cour des pairs ; que j'avais encore accompagné Armand Barbès, comme son ami, à la barre du même tribunal; que j'avais, de plus, été chargé par madame Blanqui mère et par M. et madame Carle d'une surveillance tutélaire dont je ne faisais, près de lui, que remplir un acte. M'apercevant à quelques mots, mais plus encore à la physionomie et à l'attitude de M. l'inspecteur-général qu'il y avait au fond de sa volonté un parti pris, je me hâtai de rompre en ajoutant :

Mais qu'ai-je besoin, après tout, de vous produire les titres spéciaux en vertu desquels j'agis? Des crimes sont commis dans cette maison, et, citoyen, la loi me donne le droit d'en provoquer

la réparation ; des actes de sauvagerie, des actes anti-humains s'y sont accomplis, et, comme homme, j'ai le droit de vous en demander réparation.

Au reste, pour apprécier la loyauté avec laquelle on s'enquérait du titre et de la qualité auxquels je venais demander redressement et justice, il suffira de lire ces deux fragments de lettres : le premier est du citoyen Mathieu d'Épinal.

« Je fis appeler l'inspecteur-général dans ma « cellule, je lui déclarai que j'étais décidé à di- « riger des poursuites contre le directeur si l'on « ne faisait cesser le système cellulaire.

« — Je n'y saurais que faire, me répondit-il, cela « ne me regarde pas. C'est, au surplus, votre « droit. » Il est à remarquer qu'il ne me faisait cette « réponse que pour ne pas démentir ce qu'il m'a- « vait dit précédemment :

« — Adressez-vous à la justice : j'aime mieux « cela que d'avoir des scènes de désordre. — Vous « devez cependant redouter des révélations fou- « droyantes et de bien grands scandales. — Cela « m'importe peu ; je ne suis pas directeur du mont

« Saint-Michel. — Mais vous pouvez, il me semble, « y avoir un certain intérêt, en votre qualité de « délégué du ministre. Le lendemain, je fus mandé « par l'inspecteur-général dans le cabinet du di« recteur, qui était présent. Il s'agissait d'une « lettre que je vous avais adressée. L'inspecteur« général, un imprimé à la main, me dit :

« — Les articles combinés 3 et 5 du règlement « de la maison ne permettent pas au directeur de « laisser parvenir votre lettre à son adresse. La « responsabilité ministérielle est engagée : et les « articles sont formels, ils s'y opposent.

« Mon premier mouvement fut de répondre que « cette interdiction du règlement n'était que de la « force brutale, qu'au cas particulier, elle ne « m'était point applicable, puisqu'elle n'était faite « qu'en vue du système cellulaire, contre lequel « j'avais protesté plusieurs fois et contre lequel je « protestais de nouveau ; qu'un règlement quel« conque, signé par un préfet ou par tout autre « fonctionnaire, ne pouvait détruire ou paralyser « une loi ; que je n'étais condamné qu'à l'empri-

« sonnement, et que j'avais le droit de correspon-
« dre, sans empêchement comme sans intermé-
« diaire, avec un avocat que je charge de mes in-
« térêts.

« — Nous allons alors l'envoyer au ministre de
« l'intérieur, qui la fera parvenir lui-même à son
« adresse, à moins que vous ne veuillez la retirer.
« Dans le premier cas de l'envoi au ministre, le
« directeur se met à l'abri de tout reproche.

« — Je n'ai à m'occuper d'autre responsabilité
« que celle que je fais peser sur vous par suite de
« votre refus; car je ne retirerai pas ma lettre. Le
« ministre la retiendra, puisqu'il est de la sorte
« juge et partie, et qu'il ne peut donner la main
« à des poursuites contre son propre système.

« — Je vous promets de vous donner une ré-
« ponse d'ici peu de jours, car je vais écrire moi-
« même au ministre.

« Le directeur ne prononça pas un seul mot
« pendant cette conversation. Je me retirai. Je ne
« reçus pas de réponse.

« Mathieu. »

L'autre fragment est extrait d'une lettre de A. Blanqui.

« .... Mathieu, condamné à trois ans d'emprison-
« nement, et Béraud à deux ans, avaient voulu, en
« effet, porter plainte, il y a quelque temps ; Lucas
« était ici. Béraud se procura, je ne sais comment,
« (par une voie clandestine), une feuille de papier
« timbré et y écrivit une procuration, à toi adres-
« sée, de poursuivre, en son nom, au criminel ou
« au civil, le directeur et ses agents. Il porte cette
« procuration au directeur lui-même qui, tout
« épouvanté en voyant du papier à timbre et se
« croyant pris, vise la signature de Béraud et la
« légalise.

« Mais Lucas arrive chez Béraud peu après, la
« pièce à la main et lui dit :

« Le directeur est fou ; il faut qu'il soit fou d'a-
« voir visé votre signature et donné ainsi des
« armes contre lui, des verges pour qu'on le
« fouette; mais en vertu du règlement, cette pièce
« ne peut pas passer.

« Béraud se récrie et fait ressortir l'énormité

« d'une violence pareille. La suppression d'un « acte judiciaire, émis en son nom à lui Béraud, « qui jouit de tous ses droits civils. Lucas, après « une discussion qui n'était guère soutenable, finit « par déclarer tout net, que la pièce ne sortirait « pas, parce que le directeur ni lui, ne la laisse- « raient passer, et sur ce, il lui rend la procuration « qui était sous enveloppe à son adresse. »

Ainsi, au moment même où il me demandait à quel titre et au nom de qui j'élevais la voix, le misérable, il appuyait sa main sur les bouches qui me criaient : *Harold !*

Un changement manifeste dans les dispositions, plutôt que dans les actes du directeur, révélèrent aux détenus le ressentiment qu'avait eue dans le pays la plainte de madame Carle, demandant justice des indignités qui s'accomplissaient dans le mystère de la nouvelle Bastille. La crainte qu'il avait éprouvée devant l'intention manifestée par quelques détenus d'en appeler à la justice du pays, n'avait fait qu'accuser plus évidemment le changement qui éclatait dans ses paroles et ses procédés,

sinon dans les actes pratiques de la détention.. Le masque de dissimulation qu'il avait déposé de nouveau collé à son visage ; il reprenait chaque jour avec le plus impudent cynisme le ton caressant et doucereux au moyen duquel il avait d'abord abusé la franchise de quelques-uns des condamnés. L'appréhension de se voir sacrifié, comme victime expiatoire, par le pouvoir contre lequel grondait déjà la voix publique, lui inspirait les homélies, dont il accompagnait jadis toutes les mesures de rigueur.

« Il se pose en victime injustement immolée. On « m'accuse, dit-il, on me dépeint comme un « monstre. Ce serait moi qui aurais inspiré et « commandé tous les excès. Quelle injustice ! moi « qui aurais voulu vous voir tous libres, heureux ! « j'ai dû exécuter des ordres sévères bien à con-« tre-cœur. » C'était ainsi que Béraud parlait de ses dispositions nouvelles.

Auguste Blanqui en parlait dans les mêmes termes, et ajoutait avec l'indignation que lui inspirait cette impudente hypocrisie :

« Conçoit-on tant d'audace ?..... Il fallait le voir « en avril, en mai, en juin, en juillet et en août; « alors qu'il croyait nous tenir sous les pieds et « qu'il nous voyait comme des gens abandonnés et « livrés pieds et mains liés à ses capices! Il fallait « voir comme il procédait! Tu sais, le 21 mai; « mais tu ne sais pas les vexations, les insultes de « détail de ses geôliers. Les livres supprimés, les « vivres du dehors défendus, puis chaque jour « prescriptions arbitraires et violentes; nos effets « enlevés et retenus des mois entiers sans motifs, « sans prétextes. J'ai dû garder trois mois sur la « peau, un gilet de flanelle, parce qu'on ne vou- « lait pas me rendre les autres que j'avais dans « une caisse. Il faisait enlever de nos cabanons, « suivant son caprice, couteaux, canif, ciseaux, « papier, plumes, etc., etc., puis les rendait « pour les confisquer de nouveau. Bref, il est « impossible de détailler les mille coups de pieds « qu'il nous a distribués chaque jour pendant plu- « sieurs mois. Oh! il était triomphant! il se re- « dressait superbe, insolent, comme un vain-

« queur qui essuie son épée sanglante!... qui a « opéré ce changement. C'est ta plainte éloquente, « c'est la passion indignée que tu as trouvé dans « ton cœur d'ami. »

Et pourtant, quelqu'inquiet qu'il fût devant le retour sympathique de l'opinion vers les tortures du Spielberg occidental, il n'en était pas exécuteur moins rigoureux des prescriptions haineuses du pouvoir; de nouveaux raffinements de persécution venaient encore poursuivre les détenus dans cette vie odieuse : on enleva dans plusieurs cellules, les pauvres objets : table, chaise, étagère, qui en formaient le chétif mobilier. Tout, jusqu'à la cruche, jusqu'au verre dans lequel ils buvaient l'eau croupie qu'on leur apportait deux fois par jour dans leur gamelle.

CHAPITRE XVIII.

Juste exaspération des détenus. — Catastrophe imminente. — Lettre d'Auguste Blanqui. — Désespoir et abnégation. — Autre lettre. — Protestations violentes. — Exhortations impuissantes. — Répressions. — Appel au public ajourné. — L'hiver pour les détenus. — Souffrances nouvelles. — Les détenus sauvateurs. — Vengeance d'un démocrate. — Ravages de la séquestration. — Deux nouveaux cas de folie. — Terreurs. — L'instrument du despotisme brisé. — Inquiétude des geôliers. — Espoir de liberté. — Place d'Armand Barbès. — Energique détermination des détenus. — Sorties à deux. — Travaux étonnants. — Courage et dévoûment de madame Blanqui. — Lettre d'A. Barbès. — Projets. — L'heure de l'évasion. — Accident.

Toutes ces vexations, ces sévices de chaque jour, cette tyrannie de tous les instants avaient porté jusqu'à la dernière exaspération l'esprit des détenus. Dans cette cruelle étreinte de la séquestration devenue la gêne, dans ce supplice éternel où leur santé se détruisait avec la rapidité la plus ef-

frayante, où l'intelligence de plusieurs vacillait comme la flamme d'une lampe près de s'éteindre, la plupart fermaient l'oreille à toute voix criant : patience ! et ne prenaient plus conseil que de leur désespoir.

On peut en juger par cette lettre d'Auguste Blanqui :

« Une catastrophe est inévitable ici. Ces scélérats « la provoquent, et nous ne demandons qu'à nous « y précipiter. Ne crois pourtant pas que nous agis- « sions en insensés ; pour ma part, je n'ai plus « grand'chose à ménager, ni grand'chose à crain- « dre ; je ne tiens plus à la vie, elle m'est à charge, « ce qui m'en reste ne durera pas longtemps, et « je voudrais seulement l'échanger contre quelque « chose. Mes compagnons, qui ne sont ni si malades « ni si résignés que moi, n'agissent pas d'après les « mêmes motifs ; mais ils sont las aussi de souffrir, « et ils préfèrent engager une lutte décisive. Eux « et moi, cependant, ne voulons pas le faire à l'a- « veugle. Nous avons laissé nos quatre camarades « briser seuls leurs grillages, bien qu'il nous en ait

« rudement coûté de rester inactifs pendant qu'on
« les enterrait dans les *in pace ;* mais ils ne vou-
« laient pas attendre, et nous voulions, nous, com-
« mencer par mettre le public de notre côté. C'est
« ce qui s'opère, toi aidant, et qui se prononcera
« encore davantage, toi continuant à nous aider. »

Tous ceux qui liront cette lettre simple, morne, sombre et par cela même plus navrante, comprendront l'impression dont cette douleur sans phrases, cette résolution fatale et résignée, durent briser le cœur d'un ami. C'était bien là le désespoir à sa dernière période. Point de ces efforts, de cette violence, de ces cris qui laissent encore briller quelques lueurs; car les efforts, les cris du désespoir, ne sont pas le désespoir lui-même; ces efforts, c'est encore la lutte; ces cris sont encore un appel, et la douleur qui lutte, la souffrance qui appelle conservent encore quelqu'espérance. Cette lettre était au contraire l'expression profonde d'une pensée de mort froidement raisonnée, d'une détermination irrévocable, détermination sans ostentation, sans fierté, mort du soldat qui ne cherche pas même à

bien tomber, martyr de l'apôtre qui ne cherche pas même à noblement mourir.

Je voudrais seulement l'échanger — sa vie! — *contre quelque chose.* Et ce quelque chose, il ne songe pas à le dire, et pourtant ce quelque chose, ce prix de son sang versé dans l'ombre, que peut-il être, sinon l'allégement des tortures de ceux qui souffrent avec lui, qui souffriront après lui?

Mais, modeste et noble dénouement d'une vie toute dépensée noblement et modestement pour la grande cause! que lui importe, à lui, de faire rayonner sur cette catastrophe l'éclat héroïque de son dévouement! N'est-ce pas là l'histoire de sa vie? A-t-il jamais aspiré à une autre récompense qu'au témoignage de sa conscience? Pauvre Auguste! Périr sous le sabre et sous les pieds des guichetiers, entre les quatre murs d'un cachot!... donner sa vie pour les autres et ne pas même songer à se draper dans sa pourpre de martyr!... M. Taschereau, est-ce là le prix dont les rois paient les trahisons?...

Je m'attendais à recevoir à tout instant la nou-

velle de cette lutte suprême, lorsque la lettre suivante, en m'apprenant un nouvel incident de la funèbre péripétie de la prison, me donna au moins l'espérance que cette solution de mort n'était pas aussi imminente que je l'avais redouté.

« .... Les amis qui étaient au cachot sont revenus
« hier, lundi. L'un d'entre eux, Flotte, a recom-
« mencé à briser ses grilles, et Pétremann, qui
« allait un peu mieux, en a fait autant. Cela n'a
« pas fait grand bruit ; c'était même assez peu de
« chose ; néanmoins, on les a de nouveau recon-
« duits tous deux au cachot. Les deux autres, Mar-
« tin Noël et Quignot n'ont rien fait et sont restés
« dans leurs chambres. Hier soir, je leur avais dé-
« montré que ton mémoire avait cent mille fois
« plus avancé les affaires en huit jours, que toutes
« nos résistances n'auraient pu le faire en trois
« ans. J'ai ajouté que si après les nouvelles charges
« qui se préparaient et qui seraient exécutées à
« fond sur l'ennemi, savoir : ton appel au public,
« la consultation du barreau, la pétition à la cham-
« bre et la discussion qui s'élèvera dans la presse;

« le gouvernement déclare persister et ne sup-
« prime pas le système, nous n'aurons plus à
« consulter alors que notre désespoir en engageant
« une lutte à mort avec nos bourreaux, et que le
« tout ne sera pas l'affaire de plus de deux mois.
« Sur ces observations, Quignot et Martin Noël
« n'ont pas voulu recommencer leur résistance;
« mais Flotte et Pétremann n'ont rien voulu écou-
« ter et ont immédiatement commencé le bruit qui
« les a fait conduire au cachot au bout de quelques
« minutes. Les prisonniers de mon quartier sont
« arrivés, comme tu vois, au dernier degré d'exas-
« pération. Les observations que j'ai pu leur faire
« de la part de Barbès, Martin Bernard et tous les
« autres comme en mon nom, n'ont à peu près servi
« qu'à amener des désagréments, les deux cama-
« rades accusant ceux qui n'ont pas voulu les imi-
« ter; et ce n'est point un des épisodes les moins
« pénibles de notre long martyre. »

Les motifs qu'invoquait A. Blanqui, pour inspirer à ses compagnons d'infortune, une résignation provisoire, devaient triompher à la longue du sys-

tème sous lequel une volonté impitoyable avait songé à les écraser. La plainte déposée par madame Carle, la consultation des célébrités démocratiques du barreau, les discussions et les protestations de la presse indépendante avaient soulevé l'opinion publique contre les tortures mystérieuses, dont la nouvelle Bastille n'avait pu étouffer les cris et contenir le secret. L'appel au pays que je devais publier au nom des familles des condamnés, était non-seulement prêt à mettre sous presse, mais des poursuites contre le directeur allaient s'ouvrir au nom de plusieurs détenus. Chargé de cette importante affaire, j'y avais déjà associé un des avocats les plus distingués du barreau d'Avranches, Me Delouche, aujourd'hui représentant du peuple. J'allais convier à cette lutte démocratique, Me Dudouyt, l'une des voix les plus éloquentes du barreau normand, lorsque sur la demande des prisonniers eux-mêmes, ces démonstrations furent ajournées.

Cependant l'hiver était venu joindre ses rigueurs à celles de cette captivité, ne pouvant s'approcher

de leur lucarne, les détenus étaient condamnés à une asphixie de tous les instants; on ne pouvait allumer de feu sans que la fumée n'emplit les cellules. Comme plusieurs tuyaux aboutissaient dans le même conduit de cheminée, on n'avait pas même la ressource d'éteindre son feu, la fumée d'un cabanon envahissait l'autre et étouffait le prisonnier enfermé dans sa cage de fer.

La poitrine endolorie par la pression de l'atmosphère pesante de leur cabanon, les détenus étaient forcés de passer les journées entières, la figure collée à leurs grilles. Cette nécessité qui permettait aux regards de plusieurs, de plonger et de promener sur les grèves, leur procura deux fois le bonheur d'arracher des malheureux à la mort. La première fois, ce furent plusieurs militaires de la garnison, surpris par la mer qui, dans son flux, se précipite avec une éblouissante rapidité dans cette baie profonde, ils allaient disparaître sous sa barre d'écume, si leur danger signalé par les cris des détenus, n'eût appelé les efforts des pêcheurs du Mont à leur secours. La seconde fois, ce fut le 9

novembre. Une de ces brumes épaisses qui se forment subitement dans ces vastes grèves, comme si les nuages tombaient tout-à-coup du ciel, y surprit ce jour-là deux voyageurs partis quelques temps auparavant du village de Courtil ; c'était un des gardiens et sa femme, Lochet ; cet infâme qui avait osé cracher au visage de Roudil, expirant sous les coups d'une bande de forcenés. Roudil, par un hasard qui semblait livrer providentiellement deux victimes à sa vengeance, les avait découverts et reconnus, lorsque le brouillard étendit subitement sur eux et sur les grèves son blanc suaire. Que fit Roudil ? vous le pensez bien... le jeune prisonnier oublia outrages, sévices et vengeance, pour ne songer qu'à deux malheureux qu'allait saisir la mort; ses cris, et ceux de ses compagnons eurent aussitôt signalé le danger. Les habitants, quelques gardes et plusieurs soldats se réunirent sur les remparts, d'où leurs cris et des détonations de mousquet, signalèrent aux deux voyageurs perdus dans cette ombre blanchâtre, la direction qu'ils devaient suivre pour échapper à la mer. — Légis-

lateurs de la transportation en masse, voilà comment se vengent les démocrates socialistes.

Tandis que les condamnés renfermés dans cette âpre forteresse, étendaient leur surveillance protectrice sur ceux-là même, dont le despotisme se servait pour broyer leur vie dans ces réduits de granit et de fer, le régime meurtrier qu'ils subissaient poursuivait sur eux son œuvre de destruction. Les santés les plus robustes avaient cédé à l'action dissolvante de cette vie d'angoisse ; tous, à l'âge où l'organisation est dans son complet développement et dans sa plus grande énergie, voyaient une précoce vieillesse blanchir leurs cheveux, rider leurs fronts et briser en eux tous les ressorts de la vie. De nouveaux malheurs éclatèrent dans leurs cellules. Charles, frappé par un arrêt inique qui avait érigé en une liste de conspirateurs, une note de bienfaisance, ne put supporter plus longtemps les tortures de cette incarcération cruelle. Comme Austen, il devint fou. Le 5 décembre, il fut extrait du mont Saint-Michel et transporté dans un hôpital.

Ce ne fut pas tout. Le même désordre mental éclata dans Bordon. L'administration effrayée de la simultanéité de ces accidents dont l'opinion allait nécessairement faire peser la responsabilité sur elle ; s'efforça de dissimuler et de combattre cette dernière maladie. Bordon fut affranchi de cette détention isolée, sous laquelle succombaient tous les condamnés ; il fut réuni d'abord à Hubert Constant, le 8 décembre. Flotte, étant sorti des cachots le 12, ils furent renfermés alors dans la même cellule ; mais la présence et les soins de ses amis, ne purent qu'à grand'peine rappeler la raison dans cette pauvre tête, d'où l'avait chassée la douleur.

Ces accidents répétés jetèrent la consternation dans les deux Exils. Ceux-là même qui avaient suivi d'un œil tranquille, dans l'affaiblissement de leur santé, les progrès destructifs que le régime cellulaire exerçait sur eux, s'effrayèrent à la pensée que la folie, cette mort de l'intelligence, pouvait devancer en eux la mort matérielle ; qu'ils pouvaient être condamnés à survivre à leur raison dans ces bouges funèbres.

L'année ne devait pas se clore pour eux sur ces impressions sinistres. Je m'étais empressé, ainsi que plusienrs patriotes, de signaler ces malheurs à l'opinion publique, et l'opinion s'en était si profondément émue que le ministère ne crut pas devoir ouvrir la session, sans avoir donné préalablement un semblant de satisfaction aux plaintes et aux réclamations du pays. Une disgrâce apparente frappa le directeur. Ce fut l'instrument qui fut brisé. La nouvelle de la destitution de Theurrier arriva au mont Saint-Michel le 13 décembre. Elle jeta l'inquiétude et l'effroi dans toute l'administration de la prison; tous les agens inférieurs du système cruel dont il s'était fait l'exécuteur aveugle, se crurent menacés par le coup qui l'atteignait et voulurent le conjurer en semblant désapprouver par leurs dispositions personnelles, les rigueurs pénales à l'application desquelles ils étaient préposés. Aussi, les condamnés devinèrent-ils au changement qui s'opéra soudainement dans leurs gardiens, l'intervention de quelqu'évènement grave et salutaire. Cet évènement annoncé par l'inspecteur, à plusieurs

des détenus, fut aussitôt connu dans toute la prison. Ce fut pour tous le gage d'un meilleur avenir. L'espoir rentra dans ces cabanons, dont les tristes hôtes s'imaginèrent voir incessamment tomber les grilles, et les portes s'ouvrirent devant leurs communications de chaque jour.

Une autre espérance, espérance de liberté, se glissa à la même époque dans plusieurs cellules. Armand Barbès avait repris les projets d'évasion auxquels il n'avait renoncé que par l'impossibilité où il s'était trouvé d'y associer quelques-uns de ses compagnons d'infortune. Si la plupart des facilités qui eussent favorisé sa fuite s'étaient évanouies; il pouvait en acquérir de nouvelles, et la possibilité de se réunir à quelques amis, lui donnait l'assurance de n'être pas seul à profiter de ces chances heureuses.

Ses promenades solitaires du préau et du Saut-Gauthier, lui avaient procuré toutes les notions stratégiques qui pouvaient servir de base à ses projets. Ce qui l'avait principalement frappé, c'était la disposition des murs et des chemins de ronde. Ces

obstacles qui enveloppaient la prison au nord et à l'est, ne s'étendaient au midi qu'au développement des bâtiments affectés à la détention politique. Ils cessaient avec la façade des deux Exils. Sous le Saut-Gauthier et la plate-forme du parvis, préau des condamnés, on les avait regardés comme inutiles, tant à cause de la hauteur des murailles que de l'élévation et de l'escarpement du rocher. Ces observations d'une gravité incontestable pour le préau, l'étaient beaucoup moins pour le Saut-Gauthier. Là, vraiment, la ceinture infranchissable qui enveloppait le château, présentait une lacune. L'œil des prisonniers, plus lucide que celui des geôliers, l'avait si bien reconnu, que c'était presque toujours sur ce point que s'étaient effectuées les évasions. Barbès l'eut bientôt remarqué lui-même.

Le premier détenu auquel il fit part de ses projets fut Alexandre Thomas, auquel il les communiqua le 17 décembre. Dans les premiers jours de janvier, ils y associèrent Martin Bernard et Auguste Blanqui. Ces quatre condamnés durent songer d'abord à se réunir; cette première opération n'était

pas sans présenter de grandes difficultés : il fallait, pour les uns, parvenir à ouvrir les portes, où l'administration avait, depuis la découverte du 16 avril précédent, multiplié les verroux, les barres et les lames de tôle avec un luxe qui semblait défier tous les efforts ; il fallait, pour les autres, créer des galeries de communication dans l'épaisseur des murs; et ces travaux, il fallait les exécuter sans instruments et presque sous les yeux de leurs gardiens, dont ils ne devaient pas même éveiller la défiance.

Ils se mirent à l'œuvre avec cette énergie de volonté qui n'envisage les obstacles que pour les vaincre. Alexandre Thomas, ouvrier mécanicien, les attaqua avec une ardeur que secondaient puissamment l'adresse et la facilité de main que lui donnaient ses anciennes habitudes d'état. L'arrivée de madame Blanqui permit de leur imprimer une activité nouvelle. Ce fut par son intermédiaire que je leur fis parvenir les instruments les plus indispensables, de petites barres de fer, limes, forets, etc.

On ne saurait trop admirer le courage maternel

dont madame Blanqui ne cessa, dans ces circonstances surtout, de donner les preuves les plus touchantes. Après soixante années d'une vie écoulée dans les habitudes luxueuses d'une position élevée, cette dame ne reculait pas devant les fatigues qui eussent arrêté les femmes de nos côtes dans la vigueur de la jeunesse. Non-seulement elle franchissait, toutes les semaines, à pied, les deux lieues de grèves et une pareille distance, dans les bas chemins, boueux, effondrés, qui s'étendent entre le mont Saint-Michel et Avranches, mais on l'a vit faire deux fois ce trajet dans douze heures. Le séjour des condamnés républicains dans cette prison devait offrir à la vénération de cette contrée des exemples de tous les dévouements, des modèles de toutes les vertus.

Cependant la destitution de Theurrier restait pour les prisonniers politiques un fait isolé. Aucune des conséquences qui en avaient semblé la suite nécessaire ne s'étaient produites. Les ordres de l'administration centrale étaient restés les mêmes; le système intérieur de la prison le même. Rien n'était

changé. Les geôliers eux-mêmes avaient repris leurs anciennes habitudes de brutalité, à mesure que leurs craintes s'étaient évanouies. La douleur des détenus s'aigrit de toute l'irritation que leur causa l'évanouissement de leurs espérances. Le 13 janvier, tous résolurent de protester contre la persécution qui pesait sur eux, en restant enfermés dans leur tombeau ; ils refusèrent l'heure de sortie qui leur était accordée chaque jour. Cette résolution fit redouter au directeur une explosion semblable à celle qui avait emporté son prédécesseur. Le télégraphe transmit ses craintes au ministre, et lui rapporta une concession qui calma les esprits en leur rendant l'espérance : le lendemain, les détenus apprirent qu'ils pouvaient sortir deux à la fois.

Ce relâchement du régime cellulaire, loin de seconder les projets d'évasion qui se réalisaient dans le secret de la prison, ne fit qu'en développer les dangers, en rendant la surveillance intérieure plus active, les travaux s'en trouvèrent un peu ralentis. Ce fut vers cette époque qu'Armand Barbès, dont

je n'avais pas reçu depuis quelque temps des nouvelles directes, m'écrivit la lettre suivante :

« J'abuse quelque peu avec toi, mon cher Ful-
« gence, du droit qu'à tort ou à raison, s'ar-
« roge le républicanisme de négliger souvent la
« forme pourvu que le fond y soit, et de fouler sans
« façon sous les pieds, comme si ce n'était rien de
« plus qu'une vieillesse monarchique, tout ce qui
« tient de près ou de loin à la civilité puérile et
« honnête ; je t'écris quand j'ai besoin des secours
« de ta vieille amitié, je ne t'écris pas lorsqu'il y
« aurait à te remercier des services rendus, et cela
« sans remords, sans qu'aucune voix intime se
« fasse entendre et me crie : « *Tes façons de faire,*
« *mon cher Armand, ont peut-être quelque parenté*
« *avec les allures de l'égoïsme et risquent d'être mal*
« *interprétées. L'intention n'équivaut pas toujours au*
« *fait, et rendre intérieurement des actions de grâce*
« *à un ami, n'est pas précisément la même chose que*
« *de lui accuser réception de ce qu'il a fait pour toi.* »

« Ce péché de paresse confessé, quoique cette
« confession sans contrition ne comporte pas de

« grandes chances d'amendement pour l'avenir,
« tu me croiras sans peine quand je te dirai que
« cette fois, par exception, j'étais sorti du monde
« latent des intentions, et que j'avais donné un
« corps quelconque à mon sentiment, c'est-à-dire,
« que je t'avais écrit il y a plusieurs jours pour te
« remercier et t'adresser quelques mots que je te
« priais de faire tenir à ma sœur. Cette lettre n'a pu
« sortir d'ici aussi vite que le demandait l'état de
« *perquisition suspendue sur nos têtes*, dans lequel
« nous vivons, et elle a été détruite dans un moment
« où le danger, sans cesse appréhendé, semblait
« devenir plus imminent. C'est un peu jouer de
« malheur pour un homme qui n'a pas beaucoup
« de faits d'exactitude à remémorer dans sa vie
« nouvelle, et qui après avoir posé sa plume un
« peu surprise d'avoir été si tôt mise en réquisi-
« tion pour cet usage, s'était dit en se frottant les
« mains : Tiens, je n'ai pas été si paresseux cette
« fois.

« Depuis cette lettre brûlée, je suis resté à l'état

« intentionnel ; cela était immanquable; car, pour
« arrondir ma phrase, je me permets une citation
« plus ou moins rococo : — Chassez le naturel, il
« revient au galop. Combien de temps allais-je y
« rester encore? Je ne sais, il me semble pourtant
« que j'avais un vif désir de redonner un corps à
« ma pensée de gratitude envers toi. Enfin, j'ap-
« prends de par en bas, qu'il est arrivé de tes nou-
« velles, je donne un renfoncement à ma paresse,
« et je t'écris :

« Au lieu de cent francs, je prie mon beau-frère
« de t'en envoyer deux cents. Des besoins impré-
« vus peuvent rendre fort utile la petite somme
« qui te restera dans les mains, la contribution
« que nous avons prélevée sur ton amitié, pre-
« mièrement remboursée. Si notre projet vient à
« bonne fin, nous trouverons toujours d'ailleurs
« un emploi patriotique à donner à cet argent sta-
« tionné dans les environs du mont Saint-Michel.

« Martin, dont il n'est pas besoin de dire qu'il
« partage nos sentiments de reconnaissance géné-
« rale et particulière envers toi, et qu'il ne t'écrit

« pas pour ne point multiplier une correspon-
« dance toujours dangereuse, me charge de join-
« dre une cordiale poignée de main de son fait à
« celle que je te donne moi-même.

« Le 27 janvier.

« A. Barbès. »

Ma correspondance avec les détenus devint plus active, à raison même du développement que prenaient les travaux préparatoires de l'évasion, et ces travaux approchaient de leur terme, sans avoir éveillé aucun soupçon. On est réellement étonné des prodiges que peut faire opérer aux prisonniers le désir de ressaisir leur liberté, leur puissance semble se développer avec l'oppression qui pèse sur eux. Les travaux qu'exécutaient les cinq amis, pour échapper à ces murs étouffants qui comprimaient jusqu'à leur voix, devaient exciter l'étonnement de leurs geôliers même. Les communications orales qui s'étaient établies entre eux, au moyen des embranchements que formaient les tuyaux de leurs cheminées, leur inspirèrent l'idée

de franchir eux-mêmes l'espace que franchissaient leurs paroles. Des trous furent pratiqués dans l'a-dos de celles qui n'étaient séparées que par des languettes de maçonnerie. Des galeries furent établies entre les tuyaux plus éloignés, en sorte que les cellules se trouvèrent unies par des communications pratiquées dans l'épaisseur des murailles, et par cela même dérobées à l'œil scrutateur des gardiens. Les triples grilles dont la persécution plutôt que la défiance avait obstrué les meurtrières de ces cabanons, étaient comme on le voit une mesure de sûreté bien inutile ; ce n'était pas évidemment en descendant de ces barbacanes la plupart extrêmement élevées dans un chemin de ronde, où veillaient jour et nuit des sentinelles, que l'on pouvait tenter une évasion; ces grillages multipliés en concentrant en quelque sorte sur leur état de conservation la surveillance des gardiens, devaient au contraire l'écarter des travaux des détenus et favoriser en cela leurs tentations.

Sûr de leurs communications, les prisonniers n'avaient fait que le premier pas dans la voix péril-

leuse de leur libération. Il fallait sortir de la cellule où ils pouvaient se réunir, et une fois dans le couloir, sortir des Exils à la porte desquels veillaient des gardiens, pour atteindre ensuite le Saut-Gauthier, d'où ils devaient s'élancer hors de la vieille forteresse monastique. Ils ne furent pas longtemps arrêtés par ces obstacles ; les forets leur permirent de pratiquer des trous dans la tôle de la porte, et par ce moyen d'agir sur les barres et sur les verroux. Une plaque de fer qui servait à Auguste Blanqui, à faire cuire des pommes, se transforma en clés, et les prisonniers virent successivement s'ouvrir la porte du couloir, puis celle du cabanon de Dubourdieu, dont la fenêtre grillée donnait sur l'escalier du Saut-Gauthier. Les barreaux de cette fenêtre sciés, les prisonniers n'eurent plus qu'à attendre une nuit favorable pour exécuter leur projet.

Les moyens de ne pas retomber au pouvoir de leurs geôliers, avaient été le sujet d'une correspondance très active entre nous. Les conseils et les observations que j'avais antérieurement adressés

à Auguste Blanqui, leur avaient semblé d'une application périlleuse. Une tentative d'embarquement immédiat n'était possible qu'en ne perdant aucun instant, et qu'autant que le jour eût été connu d'avance, au moins approximativement; un séjour prolongé dans le pays leur inspirait des craintes. J'avais proposé un autre moyen :

Je pouvais leur procurer des passeports, que m'eussent, au besoin, délivrés des maires du pays, mais que je préférais demander au maire de Vitré, M. Chauvin, patriote breton qui était venu *me voir* quelque temps auparavant avec une lettre de recommandation d'un des démocrates rennois les plus dévoués : — M. Taillandier. Je proposais de tenir prêts ces passeports pour une famille, une chaise de poste et des vêtements. Auguste Blanqui, dont la petite taille et la maigreur se fussent prêtées à ce travestissement, eût pris des vêtements de femme; un des autres proscrits eût endossé une humble livrée. La défiance ainsi dépistée, ils eussent traversé la France à chères guides, se dirigeant vers la Suisse. Ce projet fut repoussé comme trop

romanesque. Ils préférèrent, une fois libres, prendre chacun leur essor à la grâce de Dieu. C'était, selon moi, le parti le plus aventureux ; cependant, comme il semblait encore séparé de son exécution par quelques jours, je pensai que la réflexion porterait un meilleur conseil.

De mon côté, je me rendis à Granville pour m'assurer s'il ne m'était pas possible de trouver quelques chances plus plausibles d'embarquement. J'y étais depuis quelques jours, lorsque madame Blanqui y arriva le 11 au soir.

Elle venait m'annoncer que l'évasion avait été tentée dans la nuit même, et qu'elle avait échoué. Elle me remit les divers instruments qui avaient servi à l'exécution des travaux, qu'elle n'avait pas voulu conserver chez elle dans la crainte d'une visite domiciliaire. Voici les faits, dont elle ne connaissait que le triste dénouement : Le 10 au soir, immédiatement après la première ronde de nuit, les prisonniers, dont un ciel pluvieux et sans lune favorisait les projets, se réunirent pour en tenter l'exécution. Les portes furent ouvertes sans bruit,

les barreaux de la fenêtre de Dubourdieu enlevés, et sept prisonniers glissèrent, au moyen d'une corde, dans le grand escalier, d'où ils gagnèrent aussitôt la plate-forme du Saut-Gauthier ou de Beauregard.

Quatre devaient tenter l'évasion, tous quatre étaient frappés de condamnations perpétuelles ; c'étaient Barbès, Blanqui, Martin Bernard et Hubert. Ceux qui les accompagnaient étaient Alexandre Thomas, Béraud et Dubourdieu; dont la peine touchait à la fin et qui n'avaient pas intérêt à tenter les éventualités d'une fuite.

La nuit était d'une obscurité complète; pas une étoile au ciel, pas une lumière sur la côte; la pluie tombait moins forte, mais le vent, dont les rafales fouettaient tous ces édifices de granit, hurlait avec plus de violence contre toutes les sommités, tourelles et clochetons du moutier gothique.

Une longue corde fut filée doucement jusqu'à ce que l'on crût sentir qu'elle touchait le sol. Barbès échangea avec ses amis un embrassement d'adieu, monta sur le parapet, saisit la corde et se laissa

glisser dans l'ombre. A peine eut-il disparu dans l'obscurité, que Béraud et Thomas, qui tenaient la corde, sentirent, au mouvement, qu'il s'opérait quelqu'accident imprévu.

En effet, sur le point où les prisonniers effectuaient leur évasion, le rempart est couronné par une ligne de machicoulis, de sorte que le parapet forme une sorte de saillie au-delà de la paroi générale de la muraille. A peine Barbès l'eut-il dépassé, qu'il se trouva suspendu dans le vide. Dans cette situation, la torsion extrême de la corde lui imprima un mouvement de rotation très rapide; il réunit ses forces pour en attendre la fin avant de se laisser glisser; mais ce premier mouvement ayant été suivi d'un mouvement analogue en sens contraire; la tête éblouie, il se laissa glisser jusqu'au rocher, où la corde échappa à ses mains déchirées et brûlantes. L'escarpement du roc ne lui permettant pas de s'y poser solidement, il chancelle, tombe et roule de saillie en saillie jusqu'à l'extrémité du chemin de ronde. Le *qui vive* et les cris des sentinelles retentissent au bruit de cette chute; les soldats du poste

et les gardiens accourent. Armand Barbès, qui, tout brisé par la violence d'une chute de dix à douze mètres, s'est cependant relevé et éloigné de quelques pas, est arrêté et remonte, appuyé sur deux soldats, dans les appartements du directeur alors absent.

Ce triste dénouement d'un projet auquel s'étaient attachées de si ardentes espérances, avait laissé les détenus attérés là où ils avaient quitté leur ami. Deux rentrèrent dans leurs cellules ; les quatre autres, Martin Bernard, A. Blanqui, Hubert et Béraud, furent arrêtés sur la plate-forme et conduits dans la pièce où avait été déposé Barbès. Il y reçut les premiers secours. Le médecin de la maison reconnut que, par le hasard le plus surprenant, il n'avait éprouvé aucune fracture et que cette chute, qui devait être mortelle, ne lui avait causé que quelques contusions. Il fut transporté dans son lit ; un violent accès de fièvre s'étant déclaré, une saignée abondante lui fut pratiquée ; elle éloigna de lui tout danger. Dieu le gardait pour de plus grands destins.

Les détenus furent privés provisoirement de toutes communications extérieures. Cette tentative d'évasion servit de prétexte au directeur pour maintenir ce luxe de grillages qui convertissait les cabanons en étouffoirs.

CHAPITRE XIX.

Nouvelle lettre d'A. Barbès. — Encre sympathique. — Béraud à Avranches. — Flotte et A. Thomas en liberté. — Vexations nouvelles. — Loges encombrées. Exagérations pénales. — Séjour meurtrier. — A. Blanqui, Hubert et Godard malades.— Symptômes alarmants dans la santé d'A. Barbès.— Inquiétudes de madame Carle. — Lettre d'A. Barbès. — Gravité de son état. — La détermination énergique. — Autre lettre. — Progrès de la maladie. — Sa résolution de ne pas quitter le rocher. — Son transfert. — Départ. — Impressions douloureuses.— Martin Bernard.— Ses lettres.— A. Blanqui et le docteur Edouard Voisin. — Madame Delsade. — Une femme de Rubens. — Un mariage sous les verroux. — Dispersion des détenus. — Les grognards démocrates. — Le régime cellulaire frappé par le parlement. — Fin de la Bastille occidentale. — Le mont Saint-Michel, les plombs, Saint-Michel de Murano et le Spielberg. — Geôliers, prêtres et inspecteurs.

Je fus plusieurs mois sans recevoir aucune lettre. Voici les premières qui me parvinrent, grâce à la sortie de quelques-uns des condamnés. Celle-ci était écrite en une encre blanche dont le réactif m'était connu. Elle me fut remise par Béraud, étudiant en médecine.

Mont Saint-Michel, 13 mai.

« Mon cher Fulgence,

« Le peu commode procédé d'écriture dont j'use, « par précaution, excessive peut-être, remplit par« faitement lui-même l'office de censeur, et me « commande comme une nécessité de faire aussi « bref que possible ce petit billet. Le mal n'est pas « grand du reste, car Béraud te donnera de vive « voix et beaucoup mieux de toute façon que je « ne pourrais le faire par écrit, toutes les nouvelles « plus ou moins monotones et toujours vexatoires « de notre vie de prison. . . . . . Comme je sais que « le titre seul de républicain et de cellulé du mont « Saint-Michel est auprès de toi une recommanda« tion plus que suffisante pour Béraud, je me dis« pense de te dire combien je serai personnelle« ment sensible à tout ce que tu pourras faire pour « rendre tolérable la captivité que, de par la « régie, notre compagnon d'armes et de souffran« ces va subir dans la prison d'Avranches.

« Adieu, je te serre amicalement la main.

« Ton dévoué et reconnaissant, A. Barbès. »

La seconde lettre me fut remise le 25, par Alexandre Thomas.

« Tu auras sans doute, mon cher Fulgence, ob-
« tenu la permission de voir Béraud dans la prison
« d'Avranches et reçu de lui la lettre dont je l'avais
« chargé pour toi..... celle-ci te sera remise par
« mon camarade de prison Thomas.....

« Thomas est, comme tu le sais peut-être, l'ami
« qui après avoir exécuté de sa main une partie
« des travaux intérieurs d'*évasion*, nous accom-
« pagnait sur le Saut-Gauthier, pour nous voir
« gagner le large, de sorte qu'il pourra te raconter
« outre les faits généraux ou cellulaires que tu
« connais déjà par Béraud, les faits et gestes par-
« ticuliers de l'évasion. Triste histoire en réalité,
« puisque grâce à la fatalité que je mène partout
« avec moi, nous sommes demeurés prisonniers et
« que ces bandits du gouvernement ont saisi aux
« cheveux cette tentative de fuite pour laisser jus-
« qu'à présent, nos fenêtres obstruées par les triples
« grilles qu'ils allaient nous enlever à cette époque.

« La vie est si triste du reste, et si stupéfiante qu'à

« l'exception des nouvelles protestations que tu sais « déjà je n'ai rien à te dire, à moins de vouloir ab- « solument forcer Minerve, et s'exposer à débiter « des sottises. Thomas est chargé de te souhaiter le « bonjour de notre part à tous ; mais Martin, avec « qui je me suis promené ce matin et à qui j'ai « appris que j'avais à t'écrire quelques lignes, m'a « chargé spécialement de te transmettre son bon « souvenir de reconnaissance et d'amitié.

« Adieu, je te serre la main.

« A. Barbès. »

Les protestations bruyantes, auxquelles Barbès faisait allusion dans cette lettre, étaient une nouvelle phase de la crise maladive des prisonniers ; les loges qui, le 2 avril, à l'arrivée d'un nouveau directeur avaient rendu leurs patients, n'avaient pas tardé à se refermer sur de nouveaux hôtes. Car les directeurs changeaient bien, mais le régime était immuable. Or, la même cause devait produire les mêmes effets.

Blanqui, tout brisé par la maladie, y avait été

enfermé dès le 20 avril; Quignot y entra le 23; Roudil, Martin Noël, Godard, Hubert, Louis, Élie, Herbulet y furent traînés le 24, le 26 enfin, Armand Barbès, Martin Bernard et plusieurs autres les y suivirent.

Par un calcul cruel le mont Saint-Michel avait ses lieux de punition qui variaient avec les saisons. Pendant l'hiver, nous l'avons vu, c'était dans les cachots que l'on plongeait les prisonniers; les cachots dont la rigueur du froid, dans cette baie ouverte, transformait le rocher boueux et les murailles suintantes en un véritable enfer de glace. Pendant l'été, ils étaient enfermés dans les loges; dans les loges étouffées sous l'ardoise des toits que durant le jour embrâsait le soleil et exposées à l'ouest où durant les nuits, la brise de mer soufflait glaciale; les loges dont les brusques changements de température brisaient alors les tempéraments les plus vigoureux, les santés les plus robustes. Ces détenus y furent laissés près de trois mois!...

Cette exagération pénale devait avoir des effets désastreux. Blanqui, Godard, Hubert-Louis et

particulièrement Armand Barbès en sortirent dans l'état le plus déplorable. Ce dernier y avait contracté une phthisie laryngée qui depuis quelques temps se manifestait par des crachats sanglants, lorsque le 19 juillet il fut saisi par un violent accès de fièvre. Il fit appeler le médecin, qui ne trouva dans cette indisposition rien d'inquiétant. Cependant cet incident ne fut pas sans quelqu'influence sur l'esprit du directeur ; le lendemain les prisonniers rentrèrent dans leur cellules. Armand Barbès quoiqu'habitué à tenir peu compte de ses souffrances physiques, ne pouvait se dissimuler la gravité du mal dont il sentait les ravages s'étendre sur tous les organes de la respiration. Il hésitait pourtant à chercher d'autres moyens curatifs que la médication qu'il subissait dans son cabanon, dans la crainte d'affliger ses amis. Madame Carle, inquiète de n'avoir pas reçu de nouvelles de son frère depuis trois mois, ayant écrit à ma femme pour connaître la cause qui laissait ses lettres sans réponse, je me rendis au mont Saint-Michel dans les derniers jours de juillet, pour obtenir des

renseignements précis. Ceux qui me furent donnés tendaient à écarter toute inquiétude; je m'empressai d'écrire à madame Carle de manière à dissiper la sienne.

Je ne mis pas moins d'empressement à solliciter d'Armand des détails et à lui offrir l'intervention de médecins qui présentassent toutes les garanties de la science et d'un vif intérêt. Il voulut me rassurer d'abord, mais instruit par diverses voix et particulièrement par une nouvelle lettre de madame Carle à ma femme, du danger de sa situation, j'insistai plus vivement; d'ailleurs, ayant mission de sa famille, je réclamai du directeur l'autorisation de le voir. Cette autorisation me fut refusée; mais peu de temps après je reçus la lettre suivante :

« C'est avec anxiété peut-être, mon cher Fulgence, que tu attends mes réponses aux diverses
« questions que tu m'as adressées sur ma santé.
« Pour les obtenir de vive voix, laissant tes affai-
« res, tu étais venu lundi dernier dans ce lieu de
« souffrances. Combien n'aurais-je pas désiré te

« voir ! Combien ne m'eût-il pas été nécessaire de
« causer avec toi... Heureusement que, de toi-
« même, par cette puissance d'intuition qui permet
« à un ami de lire dans le cœur et dans la pensée
« de son ami absent, tu as pressenti et réalisé une
« partie de mes vouloirs. Quel que soit mon état, en
« effet, le transfèrement que ma sœur a eu la mal-
« heureuse idée de demander, ne peut nullement
« me convenir. C'est ici que j'ai contracté mon
« mal, qu'il sera bon que ce mal ait son terme.
« S'il n'est pas bien profond, je me guérirai ici
« comme ailleurs; si, au contraire, il y a lésion
« organique quelque part, comme ni transfère-
« ment, ni aucune médication quelconque n'est
« susceptible de me sauver, mieux vaut que tout
« se consomme encore ici. En tout état de cause,
« le système de demeurer où l'on nous a mis a l'a-
« vantage de ne laisser à personne une excuse vis-
« à-vis de l'humanité antérieurement méconnue.
« J'ai donc été gravement contrarié par la démar-
« che de ma sœur, et si je n'avais été retenu par
« la pensée qu'une protestation faite d'avance

« pourrait prêter à dire à des mauvais plaisants
« que j'en agis envers cette question de transfert
« comme le renard de la fable envers les raisins
« qu'il réputait trop verts, j'aurais, aussitôt la
« lettre de ma sœur reçue, écrit au ministre pour
« m'élever contre toute demande faite à mon en-
« droit. Ta lettre à ma sœur a donc par conséquent
« exprimé les mêmes sentiments que je lui trans-
« mettais de mon côté, tout en cherchant à la ras-
« surer le plus possible sur ma maladie, et à lui
« donner une espérance que je suis bien loin de
« partager absolument; car, au fait, je me con-
« sidère comme sérieusement atteint. Puisque tu
« me demandes de te décrire les symptômes du
« mal, l'exposé concis que je t'en fais te mettra à
« même de juger de la rectitude ou de la fausseté
« de mon opinion. Voici donc mon état... Depuis
« trois mois j'expectore des crachats sanglants,
« non pas continuellement et tous les jours, mais à
« des intervalles irréguliers de jours et d'heure.
« Depuis le même temps, à peu près, ma voix a
« subi une altération et un amoindrissement très

« prononcés ; il y a des moments où je puis à peine
« me faire entendre, moi qui avais auparavant une
« voix puissante et forte. De plus, j'éprouve un
« sentiment de constriction, de resserrement de
« larynx, et ce sentiment suscite une espèce de râ-
« clement très fréquent. Certaines fois le larynx
« me semble comme une barre, obstrué par un
« corps spongieux. La toux est apparue depuis une
« quinzaine de jours seulement ; elle n'est pas en-
« core bien forte, mais cependant elle existe assez
« fréquente et sans expectoration. Il faut encore
« ajouter que j'ai la fièvre fort souvent, et que ma
« langue est très chargée. Que faut-il conclure de
« tous ces mauvais signes ? Le médecin de la mai-
« son, qui me donne des soins depuis le 20 juillet,
« n'a pas, il est vrai, partagé mes craintes jusqu'à
« présent ; mais peut-être, cependant, la durée et
« la ténacité du mal modifient-elles insensiblement
« son pronostic. Plusieurs traitements ont été, en
« effet, essayés, et aucun d'eux n'a amené autre
« chose qu'une amélioration passagère, suivie
« bientôt d'une nouvelle recrudescence de la ma-

« ladie. Ce traitement, je vais, puisque nous en
« sommes réduits à nous entretenir de toutes ces
« misères humaines, te le dire aussi : D'abord, aus-
« sitôt après ma réintégration dans mon domicile
« ordinaire, quelques applications de sangsues;
« puis émétisation, purgation... puis, à cause des
« allures particulières de la fièvre, emploi du sul-
« fate de quinine, puis, la fièvre ne passant pas et
« la langue demeurant toujours encrassée, nouvel
« emploi de l'émétique et des purgatifs. Voilà où
« nous en sommes présentement; je dois ajouter
« que ces divers moyens d'attaquer la maladie ont
« paru convenables non-seulement à moi, pro-
« fane, mais encore à un de mes amis, médecin,
« qui, disons-le toutefois, consulté seulement par
« lettre, a fait des réserves à cause de la non ins-
» pection personnelle ; c'est aussi la première ob-
« servation que te feront les docteurs d'Avranches
« et de Granville :« Nous ne pouvons baser aucun
« jugement certain sans avoir vu le malade.» Pour-
« quoi n'en appelles-tu pas quelqu'un ? me diras-tu
« peut-être. Ici je suis obligé de te faire ma réponse

« sempiternelle, pour ainsi dire, depuis que je suis
« en prison : Je n'ai rien demandé à l'adminis-
« tration, je ne veux rien lui demander. Mon rôle
« est de demeurer absolument passif. Sans cela,
« je dois te dire aussi, car mon habitude est d'être
« franc et véridique dans toutes les occasions et
« envers tous, je dois te dire que le médecin m'a
« dit depuis longtemps déjà que, consulté sur l'in-
« troduction des médecins demandés par moi, il
« donnerait son assentiment, sans difficulté au-
« cune, avec satisfaction même, parce que telle
« avait toujours été sa façon de procéder dans sa
« pratique envers ses clients libres ; mais il n'est
« que médecin, tu comprends, et reste toujours le
« grand *hic* : l'administration et moi.

« Je connais assez par expérimentation ton zèle
« et ton dévouement pour m'adresser à toi dans
« tous les cas et pour tous les besoins de ma ma-
« ladie. Je l'eusse fait même sans cette nouvelle
« offre de tes services ; mais, jusqu'à présent, je
« n'ai encore eu aucun besoin de cette espèce. J'ai
« transmis et je transmettrai ton bonjour aux ca-

« marades. Présente, je te prie, mes respectueuses « salutations à ta dame, et reçois une poignée de « main cordiale de ton ami.

« A. Barbès. »

Il m'écrivait encore quelques jours après :

« .... Mon état a, du reste, plutôt empiré qu'il « ne s'est amélioré ; quoique dise ce directeur Le- « blanc, dont l'assurance en te répondant provient « toujours de l'absence de tout sens moral chez « lui, je ne suis que trop dans la vérité en disant « que je suis gravement malade. J'aimerais mieux « être étendu dans mon lit, avec la maladie aiguë « la plus violente, que de me voir ainsi lentement « dévoré ; je me croirais moins en danger. Moreau « Christophe a cependant trouvé la chose plus « grave, car il a demandé, de son côté, malgré la « protestation par moi faite contre la demande de « ma sœur, mon transfèrement dans une autre « prison. Comme mon sentiment sur cette question « ne peut changer, ce ne serait qu'avec grand'peine « que je verrais faire droit à cette demande, et je

« note seulement cela pour te faire voir l'outrecui-
« dance de ce petit Leblanc qui, d'un air dégagé,
« déclare que j'ai l'esprit frappé, mais que je ne
« suis pas mal du tout.

« Doux m'a parlé d'un article du *National* fort
« bien fait sur notre dernière et pour moi bien
« malheureuse mise aux loges ; j'ai pensé et nous
« pensons ici que tu en es l'auteur, et nous t'en re-
« mercions. De nos divers camarades, Mathieu est
« le seul qui ait pu me remettre une lettre pour toi.
« Le nombre de jours si borné, car je n'ai que deux
« promenades à faire, m'a empêché de recevoir
« les commissions des autres. Martin Bernard, tou-
« jours assez près de moi pour me parler, mais à
« qui mon extinction de voix m'empêche de rendre
« la réplique, me charge de te transmettre ses sa-
« lutations amicales, en attendant qu'il puisse t'é-
« crire par la voie de mon frère, dont j'attends
« aussi la visite et qui demeurera longtemps ici.
« Adieu, je te serre la main.

« Ton dévoué,

« A. Barbès. »

Quelles que fussent les déclarations du directeur, je ne pouvais douter de la gravité du mal et de la rapidité de ses progrès ; toutes les lettres qui échappaient de la prison m'en apportaient de nouvelles preuves. Mathieu d'Épinal et Auguste Blanqui me peignirent particulièrement sa position sous les couleurs les plus alarmantes ; ce dernier surtout insistait sur la nécessité de mesures urgentes ; il connaissait trop le stoïcisme chevaleresque de A. Barbès pour croire qu'il se fit illusion sur son état ; il ne doutait pas qu'il ne l'atténuât plutôt qu'il n'en exagérât la gravité. Aussi était-il pressant, et son opinion, dans chaque lettre était-elle toujours : une visite de médecins étrangers à la maison, le plus tôt possible ; puis, le plus tôt possible encore, l'air sec, la température tiède du Midi.

L'obstacle, il le prévoyait, était la répulsion formelle de Barbès, à s'éloigner de ses amis, car le mal, comme on le verra par les lettres suivantes, ne pouvait triompher de cette énergique volonté.

« Mont Saint-Michel, le 20 octobre 1842.

« J'ai laissé passer la journée d'hier sans t'é-
« crire, mon cher Fulgence, ainsi l'ont obtenu de
« moi malgré le désir que j'avais du contraire, le
« mal de tête et la fièvre qui redoublent parfois
« d'intensité et de violence, ce matin je me trouve
« pour quelques instants moins écrasé, et je sens
« que je ferai bien, en me hâtant de les mettre à
« profit pour t'expédier quelques lignes.

« Comme je l'avais prévu, tes soins et tes solli-
« citudes n'ont abouti qu'à recevoir des médecins,
« quelques-unes de ces vagues recommandations
« générales auxquelles ils devaient se borner, puis-
« qu'ils ne pouvaient voir le malade. Mon état
« n'est pas radicalement alarmant, disaient-ils;
« non pas pour le moment en effet, pas pour au-
« jourd'hui ni pour demain, comme dans une ma-
« ladie aiguë; mais combien pourtant en me pla-
« çant au point de vue des chances de guérison,
« n'aimerais-je pas mieux être en proie à la ma-
« ladie aiguë la plus violente, que de me sentir
« ainsi enlevé par une lente maladie chronique, le

« bénéfice du combat, que dans la crise d'un mal
« récent, la nature livre contre la mort? Mais
« enfin, puisque comme le dit la philosophie la
« plus vulgaire, et souvent ce n'est pas la moins
« bonne, personne n'est libre de choisir même le
« mal qu'il voudrait avoir; il faut bien que je m'ar-
« range avec celui que j'ai à supporter, et puisque
« c'est un mal qui n'a affaire qu'au corps, je ne lui
« livre aussi que mon corps à tourmenter. C'est
« du reste ce que je faisais sans les recommanda-
« tions que tu m'as transmises, car on t'aurait gra-
« vement trompé, si on m'avait représenté à toi,
« comme ayant perdu quelque chose du calme de
« mon âme. Non, mon vieux, il n'en est pas
« ainsi, et si pour jouir de la santé la plus pros-
« père, il ne s'agissait que d'avoir conservé cette
« sérénité, cette patience dans les mauvaises posi-
« tions de la vie, dont tu fais si justement l'éloge,
« nul prisonnier, j'en suis certain, et mon asser-
« tion ne serait pas démentie par le directeur, par
« les gardiens et par tous ceux en un mot, qui,
« par leur position sont les plus compétents sur ce

« sujet. Nul prisonnier ne devrait plus que moi
« jouir d'une bonne et vigoureuse santé. Que si
« depuis ma maladie j'ai dit, de temps en temps
« dans mes lettres que les choses n'allaient pas
« bien, je ne permettais cependant pas à mon es-
« prit de se laisser *frapper*, puisque telle est l'ex-
« pression consacrée par cette constatation de
« mon état, pas plus qu'un, capitaine de vaisseau,
« par exemple, reconnaissant qu'il a une voie
« d'eau dans son navire, n'a l'esprit frappé en di-
« sant : cette voie d'eau si nous ne réussissons à la
« boucher, nous fera couler bas. Voilà tout, car
« d'autre part si ce n'était mon désir de férir en-
« core un coup pour la bonne sainte que nous ser-
« vons tous deux, et la pensée du chagrin qu'é-
« prouverait ma sœur et tant d'amis qui ont tout
« fait pour moi, je quitterais, sans qu'il valut
« la peine d'être regretté beaucoup l'habitacle
« avarié et lézardé où gît à cette heure mon
« âme, pour aller me revêtir d'une enveloppe qui
« limitât moins mon être, et heureux m'estime-
« rais-je encore d'avoir eu pour me préparer à

« cette séparation de quelques années d'avec vous,
« tout le temps de me recueillir, de vous dire
« adieu et de me rendre mieux compte de ma vie
« écoulée déjà et de celles qui progressivement
« sont encore à accomplir? Parler ainsi ferait rire
« de moi beaucoup de gens qui veulent faire ce
« qu'on nommait dans le siècle dernier les esprits
« forts; mais toi qui sais que dans le monde et bien
« portant je professais toujours, sans être pour
« cela le moins du monde catholique ou christi-
« cole, les sentiments que j'exprime ici, malade et
« en prison, je n'ai pas à craindre ces risées. Ni la
« captivité, ni ces dernières souffrances que plus
« heureux j'aurais pu éviter sans doute, n'ont en
« effet rien changé en moi. Comme au 12 mai, je
« crierais encore aujourd'hui, de ma voix cassée,
« comme je le criais alors d'une voix plus forte :
« *En avant!* Vive la République! Parce que dans
« ma pensée, j'ajoutais alors les mots que j'y joins
« aujourd'hui : Dieu le veut! Dieu le veut! Vienne
« donc la mort, si cela lui plaît, sous cette forme
« de maladie du larynx, comme sous une autre,

« elle nous trouvera prêt à la suivre, et nous lui « répéterons, sans forfanterie cependant, ces « mots catholiques que, pour cette fois, il nous est « bien permis de convertir à notre usage : *O mors « ubi est stimulus tuus? ubi est victoria tua?* Que si « au contraire, par aventure, elle nous épargne « cette fois encore, nous la remercierons aussi, « comme je la remercie de s'être éloignée du che- « vet de ta bonne et excellente épouse que j'ai ap- « pris à aimer par tout le bien que tu m'en disais « jadis, et par tout celui que m'en a rapporté ma « sœur. Présente-lui mes cordiales salutations, et « crois-moi ton dévoué et reconnaissant,

« A. Barbès.

« Si, par cas, tu écrivais à ma sœur, insiste, je « t'en prie, sur le tort qu'elle aurait de venir « maintenant au mont Saint-Michel ; j'ai appris « qu'il était arrivé une permission pour elle, et « quoique j'aie chargé un ami, dont j'ai eu ré- « cemment la visite, de l'empêcher de se mettre « en route, en faisant surtout valoir les nouvelles

« de ma santé qu'il pouvait lui certifier comme
« nullement alarmantes *de visu;* j'ai toujours peur
« qu'elle ne veuille accourir près de moi. Adieu. »

Il développe cette dernière pensée, pensée de tendresse, d'abnégation et de sacrifice dans la lettre suivante :

« Dans ma dernière lettre, je te demandais des
« livres, mon cher Fulgence, sans te donner le
« moyen de me les envoyer; je répare aujour-
« d'hui cet oubli en faisant passer chez toi notre
« commissionnaire du Mont Saint-Michel.

« Rien de nouveau à t'apprendre sur ma mala-
« die; elle continue sa marche sans aggravation
« notable, à l'exception d'une légère application
« de sangsues, je me borne aussi à la combattre,
« par un régime assez sévère et en gardant la
« chambre.

« Une lettre de ma sœur reçue aujourd'hui
« même, me dit que pour se conformer à ma vo-
« lonté, corroborée par les renseignements et les
« conseils donnés par l'ami qui m'a vu; elle prend
« le parti de ne pas venir de suite au mont Saint-

« Michel. Voilà toujours un heureux résultat d'ob-
« tenu ; car, le comble du malheur pour moi, au-
« rait été que ma pauvre sœur fut prise aussi par
« quelque maladie en voyageant par le temps
« froid qui commence.

« Les évènements de toute sorte, continuant
« à être toujours aussi rares que d'habitude, je
« clos mon billet en t'envoyant une fraternelle
« poignée de main et en te priant de présenter
« mes respects à ta femme. Ton dévoué,

« A. Barbès.

« Le 28 octobre. »

On le voit, non-seulement Armand était demeuré inébranlable dans sa résolution de rester attaché à ce rocher où le mal lui rongeait lentement, mais constamment, la poitrine, il avait encore obtenu de sa sœur la renonciation à toute pensée de transfert. Ses amis n'en sentaient pas moins la nécessité d'un soleil plus chaud, d'un ciel plus clément pour la guérison des organes si délicats de la respiration trop profondément dévastés pour que l'air salin et

brumeux des grèves, le souffle tour-à-tour d'une lourde humidité ou d'une vivacité dévorante, pussent en arrêter les désordres.

Voici en quels termes A. Blanqui terminait une lettre qu'il m'écrivait sous la date du 2 novembre.

« Je t'engage toujours à intervenir activement
« pour obtenir le transfert de Barbès dans le midi.
« Sa santé ne peut pas se rétablir au mont Saint-
« Michel, c'est chose certaine. Elle y empire au con-
« traire tous les jours; c'est probable; je puis dire
« même : c'est sûr! Ne cache pas cela à sa famille
« pour qu'elle agisse le plus promptement possi-
« ble. Il n'y a pas d'autres mesures à prendre que
« de l'envoyer sous un climat plus chaud.

Tout à toi,

A. BLANQUI.

Cette pensée n'était pas celle de Martin Bernard dont cette lettre fera connaître l'opinion à ce sujet.

« Mont Saint-Michel, 17 novembre 1842.

« Je rougis, mon cher Fulgence, je rougis rien
« qu'à la pensée de l'incommensurable paresse

« qui depuis un temps immémorial m'a fait man-
« quer tant et de si bonnes occasions de te faire
« passer le plus léger petit mot d'amitié personnel.
« Mon crime, dans l'espèce, est si notoire qu'il ne
« me reste pas d'autres ressources que de me li-
« vrer pieds et poingts liés à ton indulgence. Ceci
« convenu, permets-moi, mon cher ami, permets-
« moi de te présenter avant tout mes bien sincères
« quoique bien tardives condoléances sur la dou-
« leur et les anxiétés qu'ont dû te causer tout
« récemment, les souffrances d'une personne qui
« t'est si chère et à laquelle nous portons nous-
« même une bien respectueuse affection en retour
« de tous tes généreux services, envers notre cause
« prisonnière, dont nous aimons à la rendre soli-
« daire pour une notable part. Aussi combien ne
« suis-je pas heureux de pouvoir maintenant, en
« toute assurance, te transmettre en même temps
« que les témoignages de la bien vive part que j'ai
« pris à ta peine, mes sincères félicitations sur l'en-
« tier rétablissement de cette précieuse santé.

« Le frère de Barbès arrivé ce matin au mont

« Saint-Michel, devait aller te voir dans trois ou
« quatre jours et t'entretenir longuement de vive
« voix, sur une foule d'importants sujets, mais
« principalement sur l'état actuel d'Armand, pour
« ce motif je ne te dirai que bien peu de chose sur
« sa si grave situation, qui, tu le croiras sans
« peine, me laisse depuis bientôt six mois une in-
« cessante inquiétude dans le cœur.

« Deux choses me frappent dans l'état de Barbès
« ou dans ce qu'il serait à désirer qui fut fait à
« propos de son état. La première c'est que cer-
« tainement sa maladie a été manquée au début du
« traitement. La fièvre s'est déclarée pour la pre-
« mière fois je crois le 19 avril. Elle est revenue
« le lendemain jour de son extraction des loges.
« L'apparition de la fièvre était certainement le
« symptôme le plus caractéristique du commence-
« ment de la période inflammatoire. Si à ce mo-
« ment le médecin avait procédé par les voies
« énergiques, que sais-je? les sangsues à la gorge,
« je suppose, la diète la plus rigoureuse). Eh bien!
« je crois fermement qu'on se serait rendu maître

« de la maladie. La triste conviction que j'ai de ce
« malheur-là, a tort peut-être, me fait craindre
« que le rétablissement de notre ami ne soit, hélas!
« bien long, bien long.

« Le second point qui me paraît maintenant do-
« miner toute la question, ce serait que Barbès put
« être visité par un médecin dont la capacité fut
« notoire, dont l'opinion pût faire autorité. La
« question d'un transfert, fut-ce pour le midi, dans
« l'état où en sont venues les choses, c'est-à-dire,
« vu la saison et l'état d'Armand, me paraîtrait
« devoir être subordonnée à cette visite. J'irai
« même plus loin, il ne m'est pas prouvé que le
« transfert ne pourrait lui devenir fatal. Quant à
« moi, je le répète, qu'il puisse être visité le plus
« tôt par un médecin capable, toute la question est
« là. Voici le *delendu Carthago* à poser, à crier par-
« dessus les toits.

« Maintenant, ami, comme il est de rigueur que
« nous ne devons pas laisser un seul instant de trêve
« à ton obligeance, je vais te demander un petit
« service personnel. Voici ce dont il s'agit : un de

« mes frères, jeune homme de 19 ans et typogra-
« phe comme moi, a eu la bien généreuse, mais
« bien aventureuse idée, de vouloir, en mon hon-
« neur, se fixer pendant quelques mois dans les
« environs de mon rocher. Deux villes se présen-
« taient en première ligne pour y exercer son
« industrie : Avranches et Saint-Malo. Un impri-
« meur de Saint-Malo a accepté ses services. Mais
« tu le comprends, Saint-Malo est à une trop grande
« distance du mont Saint-Michel. Chaque visite
« serait un véritable voyage. Comment faire? Il
« n'y a que deux systèmes : ou passer quelques
« jours seulement au mont Saint-Michel et repartir
« immédiatement pour Paris, ce qui n'arrangerait
« que médiocrement mon brave garçon de frère;
« ou bien, ce qui concilierait terriblement ses affai-
« res, trouver de l'occupation à Avranches. Cette
« seconde alternative est-elle réalisable? C'est ici,
« mon ami, qu'au moyen de ton intervention, nous
« pourrions vider cette question, tu dois certaine-
« ment connaître l'imprimeur ou les imprimeurs
« d'Avranches (n'y en a-t-il pas deux?) Tu m'obli-

« gerais considérablement de leur demander
« *propriis personis*, s'ils ne seraient pas en posi-
« tion d'occuper présentement ou dans une quin-
« zaine, un compositeur qui est le frère d'un de
« tes amis. Quelle que soit la réponse des deux
« Elzevirs avranchenais, je te prierais de me la
« transmettre par le retour du frère de Barbès.

« Adieu, mon cher Fulgence, je t'embrasse de
« tout mon cœur et te prie de présenter, etc.

« Ton frère et ami,

« MARTIN BERNARD. »

Cependant les autres lettres que je recevais du mont Saint-Michel et particulièrement celles d'A. Blanqui, augmentaient chaque jour l'inquiétude dont m'agitait l'action lente, mais progressive, de la maladie et me faisaient appeler de plus en plus son transfert dans une atmosphère moins funeste, lorsque j'appris presqu'à la fois l'ordre de ce transfert et son exécution, malgré les protestations énergiques du patient, résolu à mourir là où souffraient ses amis.

Cette séparation fut un des instants les plus cruels de cette cruelle captivité. Ce ne fut que le cœur brisé qu'Armand Barbès, dont la prison et la maladie avaient épuisé la vigueur corporelle, sans affaiblir l'énergie morale, quitta ce lugubre rocher, dont l'air corrosif avait déjà presque détruit ses organes, pour aller respirer la vie sous un ciel moins inclément. Il sentit s'affaiblir, par cette séparation, la solidarité de souffrances qui avait cimenté, dans les cabanons, cette fraternité de dévouement qui l'avait si intimement uni à ses compagnons d'armes dans les généreuses aspirations de leurs complots et dans l'héroïque désespoir de leurs barricades; et sa nature si expansive éprouva plus de déchirement dans cette séparation qui le rejetait dans l'isolement de la douleur, qu'il n'en eût ressenti devant celle qui l'eût fait précéder ses amis dans l'asyle de la tombe.

Cette impression fut celle de tous les détenus. Le visage collé aux barreaux du soupirail de leur cellule, ceux à qui leurs grillages permettaient la vue des grèves ne quittèrent des yeux la chaise de

poste qui enlevait leur ami, que lorsqu'elle eut plongé dans les chemins ombragés de la plage. Tous sentirent alors qu'il se faisait un vide dans leur vie, un retranchement douloureux de leur cœur; qu'un rayon bienfaisant s'éteignait dans leur captivité; aussi les *Deux-Exils* restèrent-ils plusieurs jours tristes, mornes, silencieux. Nul, pourtant, ne ressentit le deuil de ce départ plus profondément que Martin Bernard. Les liens qui l'unissaient à Armand Barbès avaient un caractère tout particulier d'intimité, intimité qui s'était formée de la consonnance harmonique des plus nobles facultés de l'âme; et les nœuds de cette amitié toute fraternelle semblaient se serrer davantage par l'éloignement de ces deux cœurs. Martin Bernard ne pouvait d'ailleurs se dissimuler, en présence de la cause menaçante de cette séparation, qu'elle pouvait devenir éternelle. Toutes les lettres que je reçus de lui, à cette époque, étaient palpitantes de cette sollicitude anxieuse :

« Ma grande préoccupation, me mandait-il à la « date du 26 juillet, c'est toujours celle relative à

« notre pauvre malade de Nîmes ; j'ai beau cher-
« cher à me rassurer en pensant que jusqu'à
« présent les poumons ont été déclarés intacts, et
« qu'il est de plus entre les mains de Lallemant ; je
« n'en suis pas moins souvent en proie à de bien
« sombres pressentiments sur son compte. Comme
« il est plus que probable que tu as de ses nouvel-
« les, sinon directement par lui, au moins par sa
« famille, je ne te fais pas l'historique de toute la
« série de traitements par lesquels le pauvre mar-
« tyr est passé depuis ces derniers temps. Dans sa
« dernière, cependant, il me disait qu'il y avait
« du moins mal dans sa situation, et il ajoutait
« qu'enfin les médecins paraissaient tout-à-fait
« d'accord maintenant sur le traitement à opposer
« à cette affreuse maladie. Triste résultat, n'est-ce
« pas, après quatorze mois de souffrances et d'ex-
« périences médicales successivement impuissan-
« tes ! Et c'est cependant dans cette banale décla-
« ration qu'on est réduit à puiser quelqu'espé-
« rance. Adieu, cher ami, etc.

« MARTIN BERNARD. »

On retrouve le même sentiment dans une lettre du 10 septembre, où il me parlait des craintes que lui inspirait la situation alarmante d'un autre détenu, devant lequel venaient de s'ouvrir les portes de l'hôpital de Pontorson. En voici un passage :

« Si tu n'étais pas initié aussi bien que nous à « tout ce qui se passe dans notre Bastille, je de- « vrais te parler tout d'abord longuement de notre « pauvre Hubert; mais tu n'en es pas à apprendre « ce nouvel et néfaste épisode de notre chronique « spielbérienne. Ce qui augmente les craintes que « nous inspire cet infortuné compagnon, c'est la « pensée que les misérables qui ont juré de nous « tuer par la mort sèche, se disposent, dit-on, à le « faire enlever de Pontorson dans un de ces ca- « chots-voitures qu'ils baptisent du nom de voitu- « res cellulaires. Tu ne saurais te figurer quelle est « notre anxiété à tous, tant sur Hubert que sur « Barbès, dont, par parenthèses, j'attends des « nouvelles avec une impatience d'autant plus in- « quiète, que, dans sa dernière du 27 juillet, il me « disait qu'on venait de le soumettre encore à une

« nouvelle expérimentation. Après une sorte de « mieux dans sa situation, qui avait semblé vou« loir s'établir du 10 au 20 juillet, la fluxion du « larynx avait repris avec une gravité telle, qu'on « se disposait à lui mettre un seton à la nuque, « lorsque son médecin lui apprit la cure toute ré« cente d'une affection pareille à la sienne par le « moyen d'une dissolution fortement concentrée « de nitrate d'argent introduite dans la gorge. « Quel sera le résultat de cet étrange remède, que « notre ami n'a pas hésité à s'administrer? Je ne « sais, mais toujours est-il que lorsqu'il a quelques « mauvaises nouvelles à m'apprendre, j'ai remar« qué qu'il prolongeait au-delà de son terme or« dinaire l'intervalle de notre correspondan« ce..... etc.

« Tout à toi de cœur.

« MARTIN BERNARD. »

Cette incarcération mortelle continuait donc de faire des victimes; l'œuvre de mort de la royauté se poursuivait donc, honteuse et dissimulée, dans

l'ombre et le silence des cachots. Ceux dont la raison avait triomphé de la fiévreuse exaltation de cette vie morne, de cette solitude écrasante, se voyaient dépérir lentement dans la phthisie ou dans la consomption étique, conséquences déplorables de leurs tortures. Hubert suivait A. Barbès ; A. Blanqui allait suivre Hubert. Informé de l'état d'épuisement progressif où s'anéantissaient ses forces, je lui fis parvenir les propositions de secours extérieurs que j'avais adressés à Armand Barbès. Je reçus peu de temps après une lettre de l'administration, qui m'annonçait qu'un médecin de mon choix était autorisé à se rendre auprès de lui.

J'avais déjà prévenu un de mes amis, et m'étais assuré de son dévouement. Mon choix avait d'ailleurs le double avantage de ménager les susceptibilités de l'administration et de placer près du prisonnier un protecteur bienveillant. Réputation méritée, caractère honoré de tous, savante expérience, érudition profonde, M. le docteur Édouard Voisin réunissait tous les titres qui le désignaient

pour cette mission. Il recevait de plus un caractère officiel de ses fonctions de médecin en chef de l'hôpital civil et militaire de l'arrondissement d'Avranches ; et d'ailleurs, les secours de la science qu'il allait porter au condamné républicain, ne les avait-il pas déjà donnés à M. Lahoussaye, détenu légitimiste ? Son intervention ne pouvait donc être aux yeux du directeur que l'exercice d'une espèce de sacerdoce d'humanité.

Il se mit à ma disposition avec ce dévouement ardent que rien n'arrête lorsqu'il sent qu'il est des douleurs qu'il peut calmer, des souffrances qu'il peut guérir. Malgré un temps affreux et des chemins si complètement effondrés que voyageurs, cheval et cabriolet faillirent rester ensevelis dans les boues, nous étions dès le soir même au mont Saint-Michel.

M. Voisin fut seul admis auprès du malade. Je dus attendre son retour sur la plate-forme des remparts. Les symptômes de la maladie qui s'était profondément développée dans Auguste Blanqui

n'étaient pas sans quelqu'analogie avec les lésions de celle dont était si gravement atteint Armand Barbès; cette affection était une laryngite. Bien que son caractère spécifique n'eut pas été rigoureusement reconnu par le médecin de la maison, cependant, comme il avait combattu le mal dans sa manifestation inflammatoire, son traitement avait été conforme aux prescriptions de la science. Après avoir étudié tous les traits particuliers de la maladie, M. le docteur Édouard Voisin prescrivit une médication provisoire et rédigea un rapport, dont les conclusions déclaraient que la guérison ne pouvait s'opérer d'une manière certaine que sous l'influence d'un climat plus doux.

Ce fut ainsi que l'expérience délétère tentée sur les détenus politiques se poursuivit à travers les années 1843 et 1844. Les seuls incidents qui en rompirent la douloureuse uniformité fut le séjour au mont Saint-Michel de madame Delsade, qui donna une nouvelle activité à ma correspondance avec la détention, et le mariage de l'un des déte-

nus, le citoyen Élie, avec une jeune pêcheuse du mont. C'était une grande et svelte jeune fille, légèrement dorée par la réverbération des grèves, et qui, par les formes comme par la couleur, rappelait les femmes de Rubens. Les regards de sympathie qui s'étaient échangés de la fenêtre de l'humble maisonnette urbaine et de l'étroite barbacane de la prison, étaient devenus à la longue des regards d'amour, et un mariage vint consacrer cette passion née à travers les grilles. Madame Élie fut dès-lors la messagère mystérieuse des prisonniers.

Cependant, les suites continuelles et déplorables de la solitude dans l'emprisonnement, de l'isolement dans la douleur, avaient enfin ému l'opinion publique. En vain la pensée directrice avait-elle cru, par quelques concessions spécieuses, conserver ce repaire de vengeance, où ses victimes devaient fatalement trouver la folie ou la mort, elle ne tarda pas à se convaincre que ce système d'incarcération tortionnaire était sur le point de tom-

ber sous un vote du parlement; aussi sembla-t-elle accueillir avec empressement l'occasion de disséminer dans des prisons éloignées tous les condamnés politiques qu'elle avait réuni au mont Saint-Michel sous une main de fer. Armand Barbès était déjà à Nîmes, Hubert fut transporté de Pontorson à Sainte-Pélagie, Pétermann, Vilcoq et Fomberteau à Doullens, Dubourdieu fut écroué dans la prison de Bordeaux, Blanqui dans celle de Tours, Dufour, enfin, fut transporté à Paris.

Martin Bernard et quelques amis groupés autour de lui, — vieux grognards de la démocratie, comme il les nommait lui-même, — voyaient avec désespoir cette dispersion qui enlevait aux condamnés leur plus grande force, celle d'une volonté commune; aussi résistèrent-ils à toutes les manœuvres que l'on employa pour leur faire demander leur transfert. Ils étaient encore sur la brèche, ils voulaient y périr. Mais la Chambre ayant enfin renversé le système inique sous lequel on avait inutilement essayé de les courber, ils furent

dirigés sur Doullens, où la révolution de février devait briser leurs fers.

Le mont Saint-Michel perdit alors son caractère politique ; des condamnés militaires y remplacèrent ces hommes dont les crimes avaient été de ceux que la victoire absout et que devait glorifier l'avenir.

Puissent ses portes ne plus s'ouvrir devant ces soldats de l'idée dont le passage laisse dans leurs ténèbres un long sillon lumineux. Puissent les démocrates ne plus y être appelés que par les pieux motifs d'un pèlerinage patriotique.

Ce fut ainsi que se termina ce dernier et hideux épisode de l'histoire de cette Bastille occidentale. Il était donné à la monarchie, pour combler le mépris et l'exécration que son souvenir doit allumer dans toute âme honnête, de sceller son dernier règne en France par cette lugubre empreinte de sang. Ne dirait-on pas que le hasard a épuisé tout ce que la cruauté a d'odieux, tout ce que le despo-

tisme a d'infâme, pour faire de cette incarcération le fait le plus révoltant de l'histoire des prisons?

Que l'on compare le règlement signé Thiers avec celui des citadelles de Russie, et l'on verra qu'il les surpasse en machiavélisme et les égale en barbarie.

Cette vue de la nature que ni les plombs de Venise, ni les tours de Saint-Michel de Murano, ni les casemates du Spielberg n'enlevaient à leurs tristes hôtes, on était parvenu à la ravir à la plupart des prisonniers du mont Saint-Michel, par ces triples grilles, qui leur interceptaient jusqu'à l'air vital.

Que l'on compare les geôliers de la vieille citadelle morave, — ce bon et brave Schiller surtout, — avec ces hideux guichetiers normands, dont le sang de tigre ne frappait le cœur que de pulsations féroces, et l'on verra s'établir entre eux la même différence que celle qui s'élève entre l'aumônier du mont, ce sale dominicain, digne héritier des valets de l'Inquisition, et ces vénérables disciples

du Christ dont Sylvio Pellico a dit : « Parmi tous « les prêtres allemands qui nous furent destinés, « jamais un méchant homme, pas un qui nous pa- « rut (et il est facile de le découvrir) vouloir se « faire l'instrument de la politique; pas un, au « contraire, qui ne réunît en lui les divers mérites « d'une science vaste, d'une foi catholique haute- « ment professée et d'une profonde philosophie. « Oh ! combien sont respectables de tels ministres de l'Église! »

Ne serait-ce pas insulter ces illustres personnages de la monarchie autrichienne : Van-Munck, que les condamnés au *carcere duro* virent s'apitoyer sur leur sort; Van-Vogel, qui poussa la bienveillance pour les prisonniers jusqu'à autoriser le médecin à prescrire l'usage du café à plusieurs, et ce seigneur de la cour « *qui nous témoigna,* dit l'au- « teur de MES PRISONS, *par ses manières et ses paro- « les, la plus noble compassion,* » que de les mettre en parallèle avec un Charles Lucas, ce prétendu philanthrope dont on a vu la duplicité infâme et

dont les odieuses incitations poussaient le directeur à des excès contre lesquels il eût dû provoquer la vindicte de l'administration et des lois.

De ce parallèle se dégage l'arrêt flétrissant qu'a déjà prononcé l'histoire.

FIN.

Impr. de E. Dépée, à Sceaux (Seine.)



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

—

Chroniques de la marine Française sous la République, le Consulat et l'Empire. (*Épuisé*). 5 vol in-8.
Histoire géologique, archéologique et pittoresque du mont Saint-Michel. 1 beau vol. in-8 de 400 pages.
Dissertation sur le camp romain du Chatellier, 1 vol. in-8.
Annuaire historique d'Avranches, 1 fort vol in-18.
Sur nos grèves. (*Épuisé*) . . . . 2 vol. in-8
Marceline Vauvert. . . . . 2 vol. in-8
Deux martyrs . . . . 2 vol. in-8

Sous presse.

Chroniques de la marine française sous la Restauration . . . . 2 vol. in-8
Un drame sur les pontons. . . . . . 2 vol. in-8

PAUL FÉVAL.

Le château de Croïat . . . . 2 vol. in-8
Les Bandits . . . . 2 vol. in-8

Sous presse.

Un drôle de corps . . . . 2 vol. in-8
Les ouvriers de Paris et de Londres. . 2 vol. in-8

MICHEL MASSON.

Un mariage pour l'autre monde. . . 3 vol. in-8

LÉON GOZLAN.

Les nuits du Père-Lachaise . . . . . 5 vol. in-8

ALFRED VILLENEUVE.

Le Cousin du diable . . . . 2 vol. in-8
Les mystères du cloître. . . . . 2 vol. in-8
Rosas. (roman historique) . . . . 2 vol. in-8
La rose de Fresney. . . . . 2 vol. in-8

Sous presse.

Les chevaliers du temple. . . . . . . 2 vol. in-8

G. DE LA LANDELLE.

Le docteur Esturgeot, (*sous presse*) . . . 2 vol. in-8

IMPRIMERIE DE E. DÉPÉE, A SCEAUX (SEINE.)